l'unité

N° 290 — 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 7-13 avril 1978

EXCLUSIF: LA MAFIA DES MEDICAMENTS

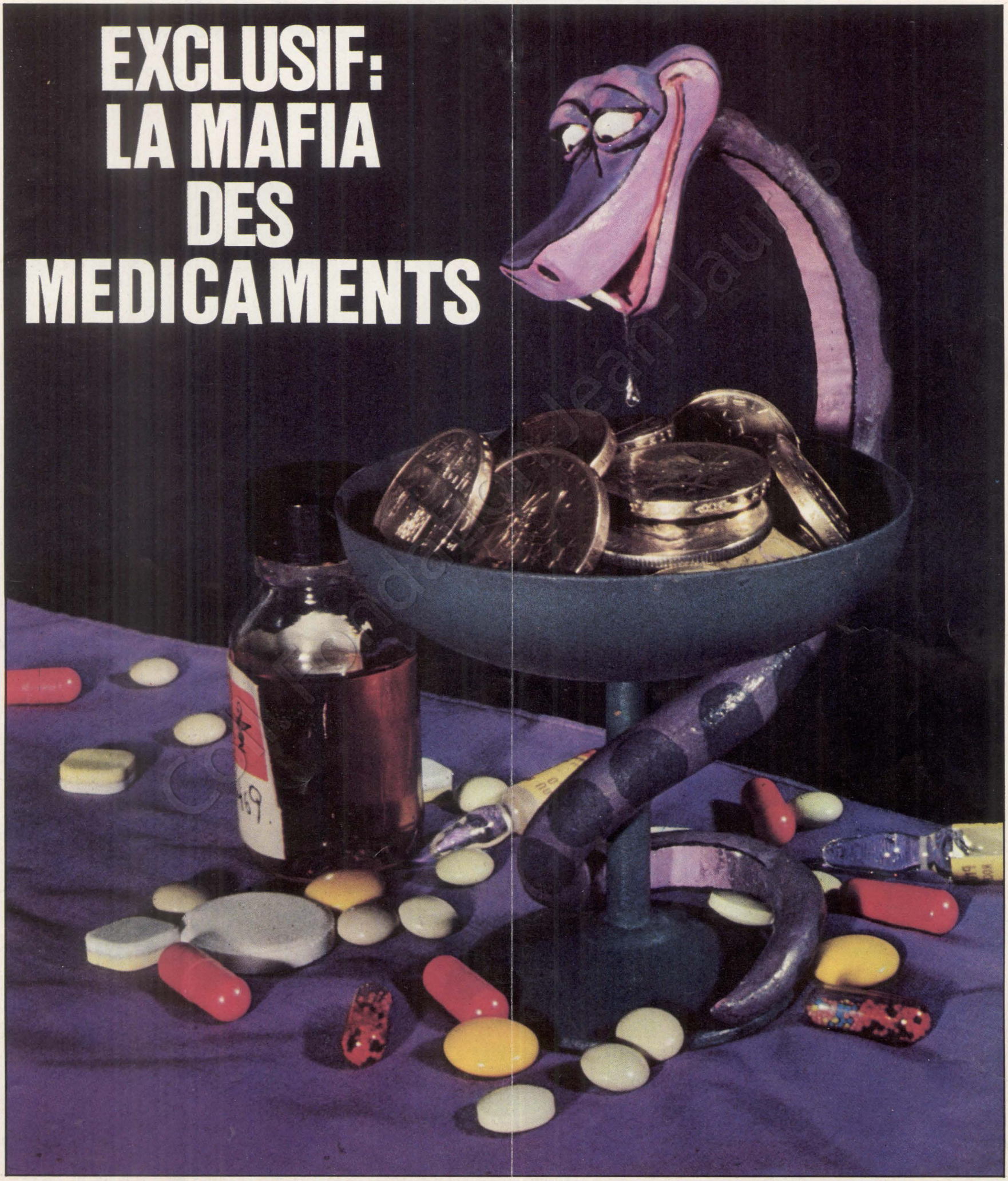

Un numéro spécial Matin.

LE DOSSIER DES LEGISLATIVES 1978

• Les forces politiques
• Les résultats complets
• L'histoire de l'Union de la gauche
• La campagne de la majorité

établi avec la collaboration de

Frédéric Bon, Jean Bothorel, Didier Buffin,
Roland Cayrol, Jean Charlot, Guy Claisse,
Jean-Claude Colliard,
Marie-Odile Fargier, Paul Gilles, Jérôme Jaffré,
Jean-Paul Kauffmann, Gérard Le Gall, Guy Lescanne,
Alexis Liebaert, Gilles Martinet, Francis Meyer,
Jean-Marie de Morant, Jean-Luc Parodi, Jean Ranger,
Marc Vion, François-Henri de Virieu, Claude Weill,
Colette Ysmal.



LE MATIN

En vente chez votre marchand de journaux
100 pages - 10 francs

sommaire

France

4 — *P.c.f. : Clapotis, remous, lame de fond ou... écume, par Guy Perrimond*

6 — *Prix : La récréation est terminée, par Frédérique de Gravelaine*

Document

11 — *Exclusif : La mafia des médicaments, par Jean-Loup Revérier*

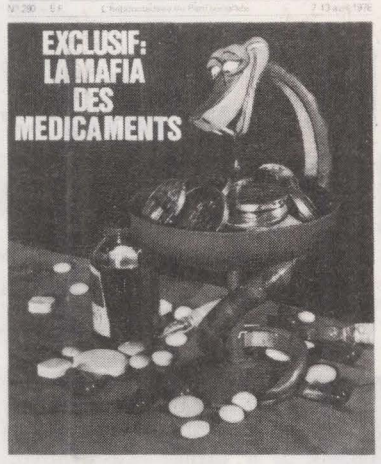

26 — *Le scandale de la Soufrière se poursuit, par Haroun Tazieff*

Monde

27 — *Italie : Les avatars du P.s.i., par Marc Semo*

28 — *Iran : Le chah sur un volcan, par Ahmad Faroughy.*



7 — *L'éditorial de Claude Estier*

8 — *Les nouveaux élus socialistes, par Emmanuèle Plas*

15 — *Nos lecteurs ont la parole*

19 — *Dipapacéquoi, par Piem*

21 — *Ma part de vérité, par François Mitterrand*

22 — *Police : La nuit des bavures, par Jean-Loup Revérier*

24 — *Jouer aux architectes, par Nicole du Roy et Maryse Wolinski*



PHOTOS ET DESSINS
Adja (page 4), Barrigue (pages 6, 12, 14, 17, 28), Coureuil (page 13, 21), Keystone (pages 31, 32), Pascal Lebrun (pages 8, 9, 24, 25), Pym (pages 10, 22), Anne-Marie Simond (page 30), Solo (pages 17, 20, 31, 32), Sygma (pages 11, 18, 26, 27), Viva (page 5).

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot. Guy Perrimond

REDACTION
Marie-José Bernardot. Robert Butheau. Christine Cottin. Nicole du Roy. Georges Frameries. Frédérique de Gravelaine. Michèle Kespi. Jean-Paul Liégeois. Jean-Pierre Moulins. Gilberte Muller. Francis Pisani. Emmanuèle Plas. Jean-Loup Revérier. Gabrielle Rolin. Maurice Séveno. Antoine Viollet. Maryse Wolinski.

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision). Mauricette Duchemin (maquette).

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil. Barrigue. Solo. Teich. Lacroux. Pym

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. 878.40.73
Coordination : Ofres, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.

Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41, BOULEVARD DE MAGENTA
75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- ▶ abonnement d'un an (150 F) ☐
- ▶ abonnement de six mois (90 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source ☐

Date Signature

P.C.F. : CLAPOTIS, REMOUS, LAME DE FOND OU... ECUME

A force d'abuser du double langage, le P.c. a doublé les interrogations dans ses rangs. Au point qu'un jour les militants, se souvenant de Marx, pourraient dire : « Le Parti n'est qu'un outil. Si celui-ci est mauvais, ou en change »

« ON vous a donné une leçon de stratégie. » Cette affirmation brutale, indécente et quelque peu abusive faite par un responsable communiste résume à merveille les sentiments de la majorité des membres du bureau politique du P.c.f. Mais, visiblement, cette belle assurance est loin d'être partagée par l'ensemble des militants communistes. Les « remous » dont la presse s'est fait l'écho en sont une première preuve. Ephémère peut-être, limitée dans son expression à des intellectuels, la mise en question des pratiques de la direction du P.c.f., de ses choix cachés, de son double langage n'en est pas moins importante. Car elle peut déboucher, à plus ou moins long terme, sur une remise en cause plus profonde de la politique suivie par le Parti communiste et de ses méthodes de fonctionnement.

Dire que l'ensemble des militants communistes avaient approuvé le comportement du Parti au cours des derniers mois serait exagéré. Mais assez peu avaient pris conscience des conséquences dramatiques de la politique décidée par le bureau politique. Pour l'immense majorité d'entre eux, la victoire de la gauche ne faisait aucun doute, et le tir de barrage dirigé contre le P.s. allait permettre, pensaient-ils, à leur parti d'arriver au pouvoir dans de meilleures conditions : à la fois en limitant l'écart électoral ; mais surtout, en ayant semé le doute sur la rigueur du P.s., ils pensaient être, aux yeux du plus grand nombre, les garants d'un véritable changement. Les sondages et le mythe de l'infaillibilité du Parti venant épauler les tendances sectaires, bien peu de militants et d'électeurs communistes croyaient, à la veille du scrutin, que l'échec allait sanctionner les six derniers mois de « polémique ». Pour eux, lorsque le P.c.f. éditait une affiche indiquant qu'après le 20 mars il y aurait des ministres communistes, il s'agissait d'un fait, d'une assurance, d'une réalité. Le réveil a été dur.

D'autant plus dur que, le 19 au soir, Georges Marchais apparaissait souriant à la télévision — étrange contraste avec la prestation « inquiétante » de l'ensemble du bureau politique du dimanche 12 mars — et que, le lundi 20 mars, le bureau politique rendait publique une déclaration pour le moins frustrante :

► La bourgeoisie a échoué dans son projet. La preuve, le P.c. ne perd que 0,7 % de suffrages et gagne treize sièges ! Dans les entreprises, bon nombre de communistes ont dû en avoir la gorge serrée ! Car, visiblement, malgré l'assurance du bureau politique, la bourgeoisie avait réussi, miraculeusement certes, puisqu'elle demeurait au pouvoir. Réduire l'enjeu des élections à la seule maintenance du Parti a dû leur sembler pour le moins dérisoire.

► Après un rapide et elliptique coup de chapeau à « la déception des millions de femmes et d'hommes » qui espéraient une autre issue à la plus longue campagne électorale qu'ait connue notre pays, le bureau politique affirmait tout de go : « Nous ne portons aucune responsabilité dans cette situation. » C'était aller vite en besogne. Certes, on a souvent parlé de la « mémoire courte » des Français. Mais, au lendemain du scrutin, trop de militants et d'électeurs avaient encore en mémoire les journaux et les tracts distribués qui attaquaient presque exclusivement l'« allié » socialiste, sans parler des prestations de Georges Marchais à la télévision. Prévoyant que les interrogations n'allaient pas manquer, le bureau politique, dans sa déclaration du 20 mars, marquait, d'entrée de jeu, les limites de la discussion : c'est dans « les comités de section , les comités fédéraux et le comité central » que celle-ci aurait lieu. Les cellules, organisme de base du P.c., en étaient exclues...

Le mercredi 29 mars, lors de la réunion des secrétaires fédéraux, Charles Fiterman, dans le rapport introductif à la discussion, établissait la vérité officielle du Parti.

Tout d'abord, le P.c.f. a eu raison ; l'orientation suivie était la bonne. Mieux, il n'a pas eu raison a priori, mais « parce que cette réponse se dégage des faits concrets, des positions concrètes que nous avons prises, face aux positions des autres forces politiques, en particulier du Parti socialiste ». Autrement dit, la preuve que nous avons eu raison réside dans les actions que nous avons menées. Etrange dialectique !

Après un rappel — qui paraîtra pour le moins étrange aux historiens — et en évitant soigneusement de rappeler la forme choisie pour « élever la qualité du débat démocratique », forme qui doit encore brûler les lèvres de quelques militants, Charles Fiterman en arrivait à l'essentiel : la responsabilité du Parti socialiste. Exercice difficile, impliquant de prendre quelques libertés avec les faits, ou, pour le moins, faisant preuve d'une étrange amnésie. Bref, selon le P.c., c'est le P.s. qui, le premier, a mis en question le Programme commun, qui s'est placé sur le terrain de l'adversaire, qui a choisi de ne faire aucune concession, et qui ne voulait pas, le 22 septembre, de l'accord qui a finalement été signé le 13 mars. A relire cet accord, les militants communistes ont dû avoir la berlue... D'autant qu'il est difficile malgré les efforts déployés de les persuader que « le P.s. a trahi ». L'information n'est plus ce qu'elle était et bon nombre de militants communistes ont appris à trouver ailleurs les informations dont ils pourraient être privés.

Bref, dans ces conditions, le P.c.f. aurait réussi tout à la fois à éviter une « alternance à l'allemande » et à maintenir ses positions. On s'attendrait à lire ensuite : « De quoi se plaint le peuple ? » Si ce n'est que l'on connaît sa réponse : « D'avoir échoué ! »

N'étant pas sûr de convaincre avec de tels arguments, Fiterman précise : « Il faut donc s'interroger sur ces conditions dans lesquelles le Parti socialiste a eu l'attitude dont je viens de parler, et notre Parti les résultats que l'on sait. » Autrement dit, réfléchissez sur les péchés du

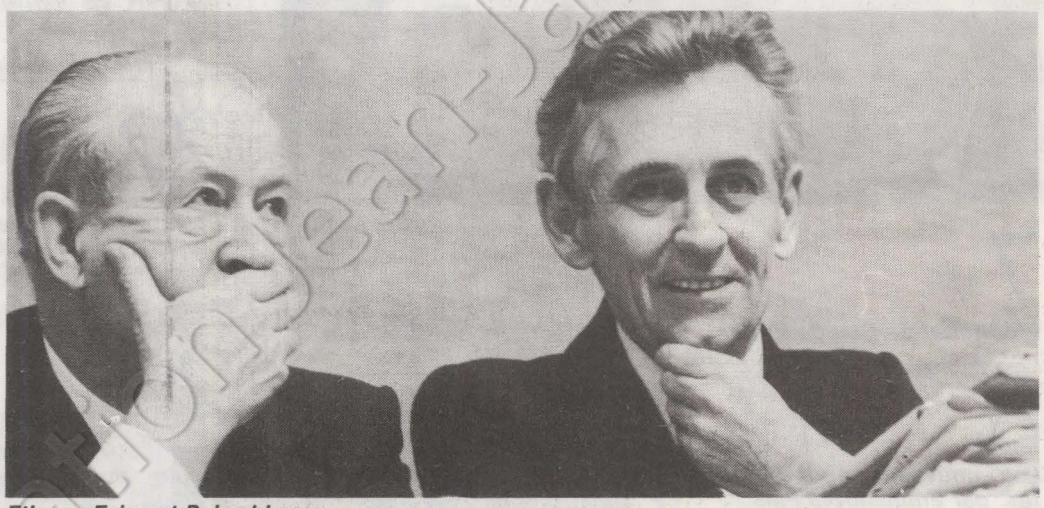

Etienne Fajon et Roland Leroy.

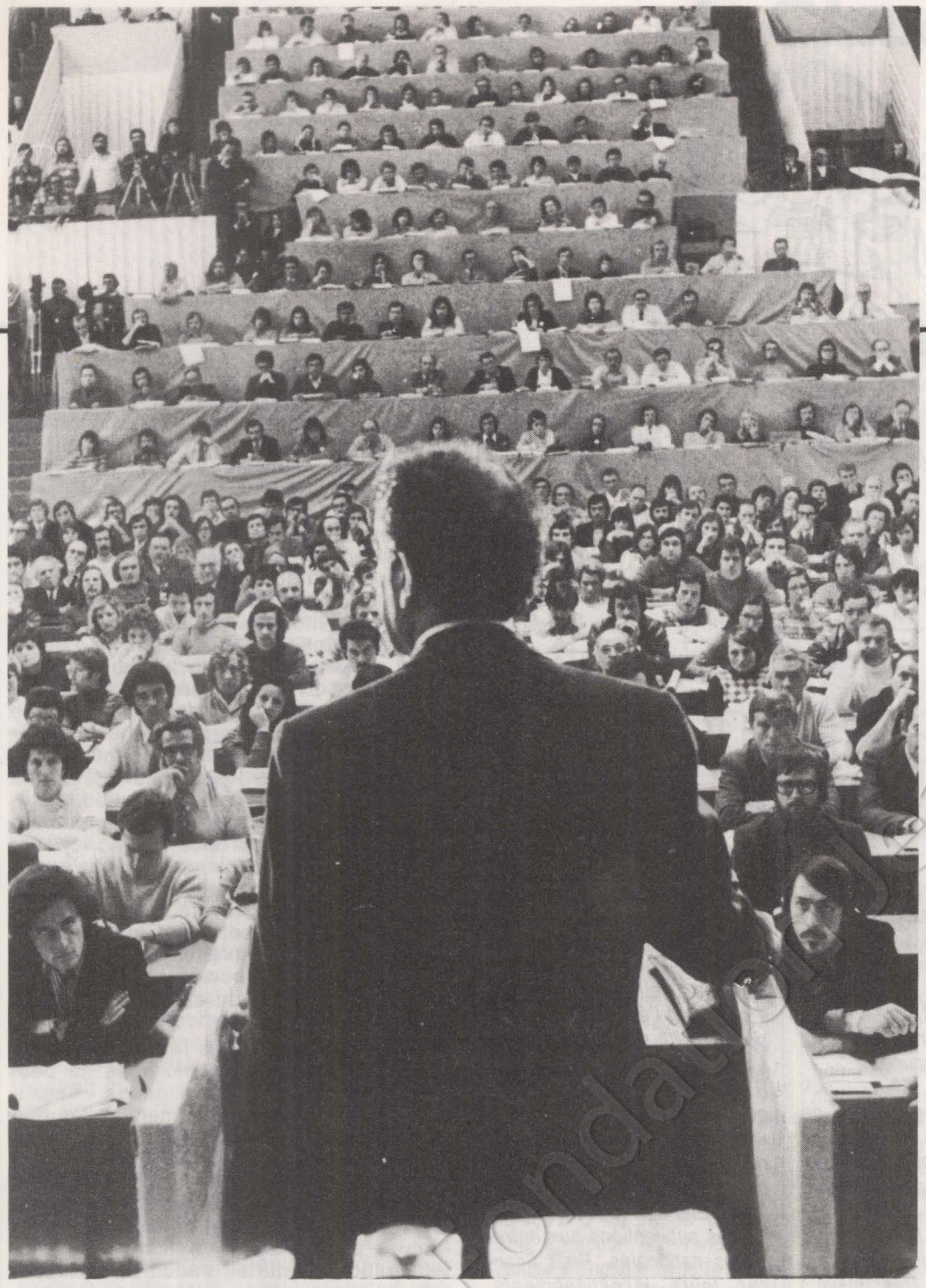



En haut : Georges Marchais pendant son intervention au XXIe congrès. En bas : avec Georges Séguy.

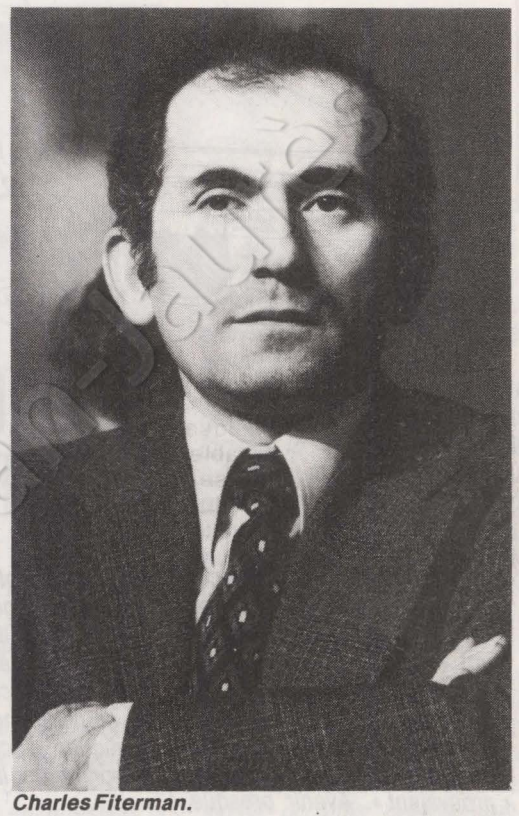

Charles Fiterman.

réformisme — est-ce un hasard si plus de recherches ont été entreprises depuis deux ans sur le passé, plus de textes publiés sur l'« essence » réformiste du P.s. que sur tout autre sujet ? — sur la trahison du P.s. et sur les succès — relatifs, certes, mais notables — du P.c., dans de telles conditions. Et, pour que les militants soient persuadés que la direction du P.c.f. ne badinera pas avec la discussion, le rapport précise que cette dernière devra être conduite « avec autant de calme que de fermeté ».

Il ne semble pas que ces précautions aient suffi. Bon nombre de militants ont pris la déclaration du bureau politique comme une provocation. C'est qu'ils se sont trouvés confrontés à une réalité qu'ils préféraient jusqu'alors ignorer. Les promesses du XXIIe congrès sont loin. Certes, tout comme durant sa préparation, ils ont connu dans la dernière période de rapides changements d'analyse — ce qu'il faut bien appeler des virages à 180 degrés — de la part de leur direction. Tout comme ils avaient appris à la télévision que la dictature du prolétariat était un concept dépassé, ils ont dû, sans trop comprendre pourquoi, si ce n'est une éventuelle arrivée au pouvoir et la « raison d'Etat », accepter la force de frappe.

Le XXIIe congrès, celui de l'ouverture tous azimuts, avait fait oublier l'étrange ballet du XXIe, ce va-et-vient entre le gel et le dégel, la mise entre parenthèses de la ligne Marchais. Le XXIIe congrès était, pour eux, garant d'une marche à l'unité,

→

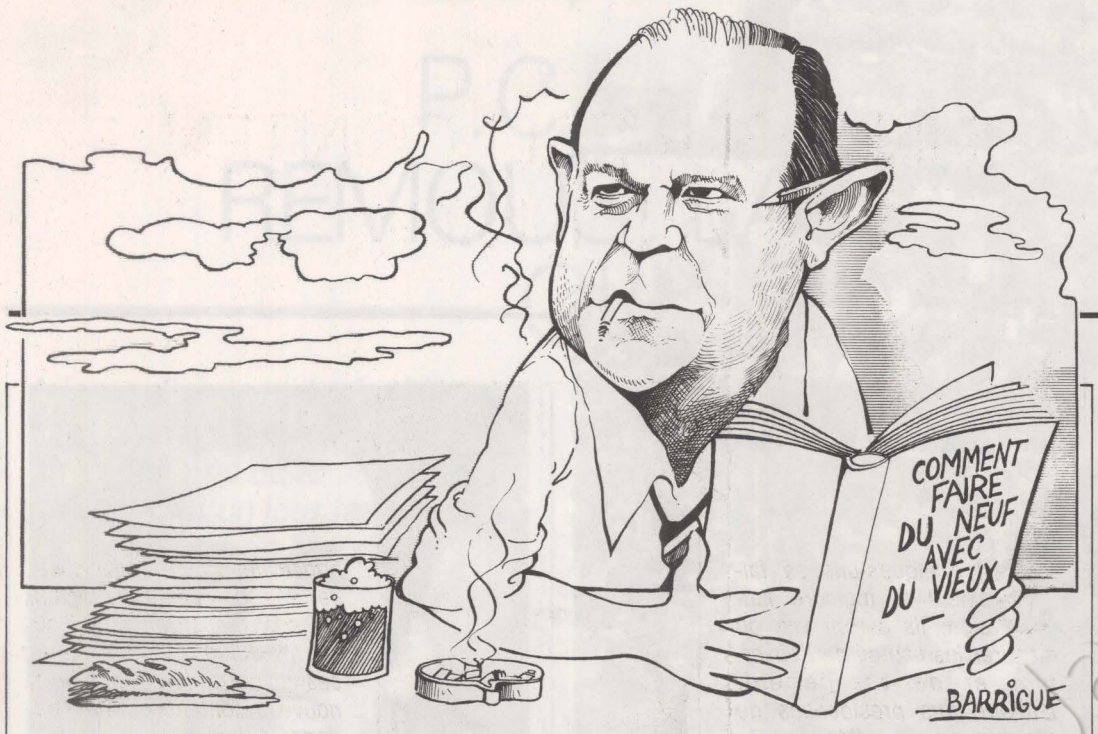

PRIX : LA RECREATION EST TERMINEE

LES Français se préoccupaient d'élections, de députés. Le gouvernement les rassurait : la crise, c'était presque fini, encore un petit effort ; chômage et inflation allaient se tasser ; les derniers indices, d'ailleurs, le « prouvaient ». Avenir presque rose, donc, à condition que la majorité soit reconduite...

A peine clos l'épisode des législatives, la dure réalité refait surface. Avec un indice des prix pour le mois de février de 0,7 %. De quoi tempérer les satisfecit que se prodigue le professeur d'économie qui nous gouverne. Mais ce n'est rien encore qu'un hors-d'œuvre annonciateur des joyeuses valses d'étiquettes qui nous attendent. La récréation est terminée.

En coulisse, tout était prêt. Dès la mi-février, le gouvernement a autorisé une série de hausses dont les effets vont se faire sentir incessamment. Les taxis ont ouvert le feu entre les deux tours. Le pain vient de suivre. « Hausse technique », a expliqué le ministère des Finances, qui ne saurait se confondre avec une banale augmentation... C'est sur le front des produits alimentaires que les hausses seront les plus ressenties. Quelques exemples : 6,5 % pour les produits laitiers frais, 3 % pour les fromages, 4 % pour la biscotterie, 6 % pour les pâtes alimentaires (+ 2 % à venir en juillet)... Côté boissons, alcoolisées ou pas, c'est le feu d'artifice... Sans doute le gouvernement va-t-il nous expliquer doctement que la saison en est la cause.

Epicerie et boucherie ne seront pas en reste : la hausse, dans ces deux secteurs, a repris après quelque ralentissement. La baisse du café ne fera pas le printemps. Dans le textile, le rythme de l'inflation reste très élevé : près de 10 % en un an. Sans espoir de freinage pour les mois à venir. L'enquête de conjoncture de la Banque de France avoue même : « De nombreux commerçants, se référant aux offres de leurs fournisseurs, redoutent une reprise de la hausse. » Les fabricants de l'ameublement ont relevé leurs tarifs à la fin de 1977 ; au stade du détail, les effets vont encore s'en faire sentir dans les prochaines semaines. Pour la droguerie, « des augmentations doivent intervenir sur la quasi-totalité des articles à partir du 1er mars », dit la note de la Banque de France. Dans la pharmacie, les prix des médicaments vont eux aussi faire un bond en avant : la Sécurité sociale paiera. Charbon : + 6 % ; tabac : + 15 % ; essence et fuel : + 7 %. Et, en juillet, les loyers...

Broutilles que tout cela, comparées aux hausses des services publics qui interviendront avant l'été. Près de 10 % pour le kWh vendu par E.d.f.... La S.n.c.f., les P.t.t. et la R.a.t.p. vont suivre. C'est ce qu'on appelle, au ministère, la « vérité des prix ». Le gouvernement a, en effet, décidé que, d'ici à la fin de la législature, l'Etat doit réduire de moitié ses subventions aux entreprises nationales. Pour financer leurs investissements, elles auront donc besoin de sérieux coups de pouce sur leurs tarifs.

« Revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence » : ainsi le programme de Blois définissait-il la philosophie du gouvernement. Depuis le temps que le patronat s'épuise à demander la liberté des prix, il va sans doute obtenir satisfaction, du moins partiellement. Après avoir fanfaronné sur son blocage des prix — pourtant peu efficace parce que truffé de dérogations—, Raymond Barre se fait le chantre du libéralisme économique le plus éculé. Sans doute va-t-il même essayer de nous faire croire que libérer les prix va ralentir l'inflation. C'est beau, la confiance.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

→

d'un effort pour s'adapter — théoriquement et pratiquement — aux conditions d'aujourd'hui. Mais, insensiblement, et malgré le formalisme du rappel incessant à ce congrès, la ligne définie a été remplacée par une autre : c'est ce que, dans la presse, on a appelé le passage de la ligne Marchais à la ligne Fajon.

S'appuyant sur un sentiment évident — l'esprit de parti —, cette dernière ne pouvait que renfoncer la tendance réelle de nombreux militants au sectarisme : on ne joue pas impunément avec cinquante ans d'Histoire. Et contraindre les autres au silence. Car ce n'est pas au cours d'une bataille que l'on change de tactique et de chef. Ce principe militaire, depuis longtemps accepté par les communistes, allait de pair avec ce goût du texte et de la précision qui a fait accepter sans murmure les explications à propos des filiales, par exemple, pour justifier une rupture qui, visiblement, était préméditée. Et qui, si elle ne l'était pas, révèle à quel point un groupe dirigeant peut s'auto-intoxiquer, et croire réel ce qui n'est que phantasme. Etrange retour aux « vérités » affirmées des belles heures du stalinisme et de la guerre froide !

Mais, aujourd'hui, les résultats étant là, un certain nombre de blocages ne peuvent plus jouer. Et les réactions « négatives » ne sont pas uniquement celles que l'on connaît, celles des intellectuels qui ont le goût et la possibilité de l'écriture dans la grande presse. Il y a la déception de l'électorat — par ailleurs, les pertes de voix enregistrées avant et après les législatives par la C.g.t. en sont aussi une illustration —, qui se traduit par un repli, par le silence. Puis la réaction des militants qui, sans toujours parler des principes, en ont « gros sur le cœur. » Il suffit de connaître quelques communistes pour savoir que, depuis le 20 mars, les réunions de cellule sont plutôt agitées.

Si les réactions du Parti s'arrêtaient là, la direction n'aurait pas grand-chose à craindre : le phénomène n'est pas nouveau. Des malaises, des frondes, le P.c. en a connu. Chaque fois, il a suffi de laisser traîner les choses, de fatiguer les plus mécontents pour qu'avec le temps ces derniers s'éloignent, laissant le Parti dans sa quiétude et les militants attelés à la « répartition des tâches ». Et le système d'organisation du P.c.f., la stricte verticalité des liaisons, isole à coup sûr toute critique, la faisant passer pour exceptionnelle.

Lundi dernier, Georges Marchais a tenté tout à la fois de limiter la portée de la discussion, de la canaliser, d'en tirer profit. Ne serait-ce qu'en présentant les critiques comme portées aux décisions « unitaires » du XXIIe congrès et les discussions comme souhaitées, voulues, organisées. Petit détail révélateur — dans le langage communiste, chaque mot

compte —, le texte du bureau politique ne parlait pas des cellules, Georges Marchais oui !

L'histoire du mouvement communiste international nous a appris qu'il était nécessaire qu'une partie de l'« appareil » se mette à bouger pour que les grandes révisions aient lieu. Or, pour que cet appareil bouge suffisamment, il faut que, confusément ou clairement, il sache qu'un relais existe au sommet. Qu'il soit assuré que la condamnation du passé ne soit pas synonyme de « casser la baraque », mais qu'après avoir abandonné en route les bagages compromettants, le Parti repartira, plus fort qu'avant. On n'a jamais eu le goût du hara-kiri dans les P.c. ! C'est ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie à la fin de 1967 et qui a conduit au remplacement de Novotny par Dubcek. Or, seuls des leaders « héroïques » peuvent, à un moment donné, jeter leur avenir et celui du Parti dans la bataille. Le quitte ou double n'est pas une habitude courante dans un mouvement où la survie de l'organisation prime tout et où le temps, la durée sont intégrés dans toutes les analyses. Il est trop tôt pour dire si les grincements, les craquements perceptibles dans l'appareil déboucheront sur une évolution positive. Pour cela, il faudrait que quelques dirigeants décident de ne plus être simplement « malheureux ». Et sachent profiter de l'occasion.

Pourtant, le P.c.f. est à la croisée des chemins. N'ayant pas réussi, pas voulu ou pas pu, selon les cas, changer suffisamment après le XXe congrès du Parti communiste de l'Union soviétique ou après Mai 68, à une époque où le vide de la gauche non communiste lui aurait permis, comme le P.c. italien, par exemple, de devenir hégémonique, il lui faut aujourd'hui choisir entre un isolement, théorique et pratique, meurtrier, ou une mise en question douloureuse, mais salutaire. Ce choix difficile va dominer la préparation du XXIIIe congrès, qui va être convoqué pour le début de l'an prochain.

Il reste que les temps ont changé. L'émergence puis la consolidation d'un parti socialiste ayant su prendre en charge l'héritage et les aspirations de notre peuple, ayant surmonté le sentiment d'infériorité qui a longtemps paralysé les socialistes par rapport aux communistes, ont placé le P.c.f. dans une situation nouvelle, où sa principale préoccupation a été de préserver à tout prix sa propre structure, y compris en sacrifiant la classe qu'il prétend représenter et dont il s'affirme l'avant-garde et le fer de lance. Mais, à force d'abuser, pour y parvenir, du double langage, il a doublé les interrogations jusque dans ses rangs. Au point qu'un jour les militants, se souvenant de Marx, pourraient dire : « Le Parti n'est qu'un outil. Si celui-ci est mauvais, on en change. »

GUY PERRIMOND

l'éditorial de Claude Estier

UN NOUVEAU CONTENU A L'UNION



Si quelques-uns se faisaient la moindre illusion, ils auront vite pu mesurer les limites de l'ouverture et du changement. L'affaire des présidences de commission à l'Assemblée nationale — à la faveur de laquelle l'un des deux groupes de la majorité s'est efforcé de s'attribuer un brevet de « libéralisme » aux dépens de l'autre —, la formation du troisième gouvernement Barre — que quelques visages nouveaux n'empêchent pas de ressembler étrangement au précédent — montrent bien que les partis de droite n'entendent pas modifier grand-chose à la façon dont, depuis vingt ans, ils exercent leur pouvoir.

Le Parti socialiste, pour sa part, ne s'attendait pas à ce qu'il en aille autrement. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'il s'est rendu à l'Elysée, François Mitterrand s'est refusé à engager avec le président de la République un débat sur le fond des problèmes politiques. Faut-il répéter une fois de plus qu'il y a une totale incompatibilité entre le projet socialiste et celui à laquelle la droite, qu'elle soit U.d.f. ou R.p.r., demeure attachée et qui ne vise qu'à préserver les intérêts du système capitaliste ? Si certains pensent qu'à partir de l'attribution de quelques postes parlementaires — ce qui ne serait que l'application (mais on en est loin !) des règles les plus élémentaires de la démocratie, telle qu'elle est pratiquée dans tous les pays de l'Europe occidentale — on pourrait voir se dessiner, à terme, les contours d'une nouvelle majorité englobant tout ou partie des socialistes, il faut leur redire tout de suite qu'ils font fausse route. Et que leurs supputations plus ou moins intéressées n'ont aucune chance de devenir réalité.

Le débat qui s'est d'ores et déjà engagé dans les sections du Parti, en vue de la convention nationale du 29 avril, ne met nullement en question la stratégie appliquée depuis sept ans, qui est et qui restera celle de l'Union de la gauche. Rejoignant tout naturellement les points de vue exprimés la semaine dernière au cours du séminaire du secrétariat national, ce débat vise à répondre à une question désormais fondamentale.

Même si les 49,30 % de suffrages obtenus au second tour ne donnent pas à l'échec des 12 et 19 mars les proportions que certains — dans la gauche intellectuelle, notamment — se complaisent à lui donner, il est un fait que la gauche n'a pas gagné les élections. Elle n'a donc pas, dans l'avenir proche, à gouverner. Son union, mise à mal depuis six mois par la campagne antisocialiste du Parti communiste, ne saurait donc se reconstituer sur la seule base d'un Programme commun de gouvernement dont chacun sent bien que, actualisé ou non, il n'est pas d'actualité. C'est pourquoi, dans les semaines et les mois qui viennent, la recherche principale du Parti socialiste, de ses dirigeants nationaux, de ses responsables à tous les niveaux, de l'ensemble de ses militants, doit être celle du nouveau contenu qui doit être donné à l'union.

Or, ce nouveau contenu n'apparaîtra réellement que lorsque le Parti socialiste aura lui-même élaboré un nouveau projet qui puisera largement dans le Programme commun, en particulier en ce qui concerne les indispensables réformes de structure, mais qui mettra en avant un certain nombre de thèmes propres aux socialistes, qui figuraient pour une bonne part dans le programme « Changer la vie » de 1972, et qui ont été plus ou moins occultés depuis quelque temps, alors qu'ils étaient précisément de nature à rassembler autour du P.s., et donc de la gauche, un nombre important de Français, qui, en définitive, et souvent sans le moindre enthousiasme, se sont de nouveau tournés vers la droite.

Tirer les leçons de ce qui a permis à celle-ci de l'emporter malgré son handicap de départ, établir les responsabilités du Parti communiste à cet égard en sachant que nous avons aussi à corriger nos propres faiblesses, élaborer un projet qui soit vraiment mobilisateur pour l'ensemble des couches sociales qui aspirent à une autre société, telles sont les premières tâches qui attendent les socialistes. Ils doivent les aborder sans complaisance, mais aussi sans défaitisme, convaincus que, si d'autres ont pris devant l'Histoire d'accablantes responsabilités, le Parti socialiste, premier parti de France, demeure, lui, porteur de la seule véritable espérance de changement.

LES NOUVEAUX ELUS SOCIALISTES


Cambolive.


Fabius.

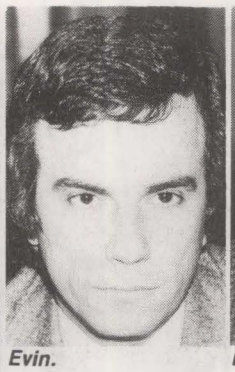
Evin.


Lavédrine


Pistre.

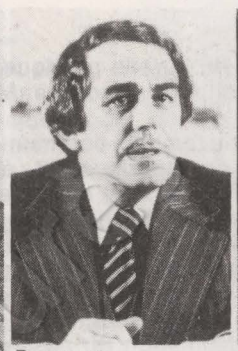
Prouvost.


Le Drian.

PARMI les quarante-cinq nouveaux députés socialistes (voir « l'Unité » nos 288 et 289), seize ont été élus dans des circonscriptions déjà représentées, lors de la dernière législature, par des socialistes.

Quatre d'entre ces sortants avaient été élus sénateurs lors du dernier renouvellement au Sénat, en 1977. Deux étaient décédés et les militants socialistes de la circonscription ont préféré choisir un autre candidat que le suppléant.

Dans d'autres circonscriptions, les militants ont préféré un nouveau candidat au député sortant. Dans d'autres, enfin, le sortant ne se représentait même pas à la candidature pour des raisons d'âge ou de santé.

Une exception, Guy Bèche, candidat malgré lui après la mort, entre les deux tours, d'André Boulloche, dont il était le suppléant.

Aude

JACQUES CAMBOLIVE

Dans la 3e circonscription, où le député sortant, Robert Capdeville, ne se représentait pas, c'est Jacques Cambolive (trente-huit ans), vice-président du conseil général et maire de la petite commune de Bram, suppléant du député sortant, qui a repris le flambeau.

Le candidat socialiste avait mené une campagne très politique face à son principal adversaire, le R.p.r. Jean-Pierre Cassabel, que Capdeville avait déjà battu en 1973 et dont la campagne avait consisté essentiellement en attaques personnelles contre le candidat socialiste.

PIERRE GUIDONI

A trente-six ans, le nouveau député de la 2e circonscription est membre du bureau exécutif du Parti socialiste et l'un des animateurs du C.e.r.e.s. Conseiller de Paris depuis mars 1977, il vient de démissionner, considérant, à l'inverse de Jacques Chirac, qu'il y a incompatibilité entre un mandat municipal parisien et un mandat législatif en province.

A Narbonne, il a repris le siège de Francis Vals, député sortant, décédé, dont le suppléant Jean Antagnac s'était quand même présenté, recueillant au premier tour près de 5 000 voix. Mais, au second tour de scrutin, Pierre Guidoni se retrouvait seul en lice : son adversaire le plus dangereux, le candidat communiste, étant arrivé second le 12 mars et les huit autres candidats n'ayant pas recueilli les fatidiques 12,5% des suffrages des électeurs inscrits.

JOSEPH VIDAL

Cet enseignant de quarante-cinq ans, syndicaliste, membre du Parti socialiste depuis 1968, remplace Antoine Gayraud pour le siège de la 1re circonscription. Conseiller général du canton de Montréal depuis 1970, il n'avait jamais été candidat à des élections législatives. Il n'a pas, non plus, de mandat municipal. Il a pourtant amélioré le score qu'avait fait son prédécesseur en 1973.

Doubs

GUY BECHE

Technicien chez Peugeot jusqu'en 1976, Guy Bèche était devenu, à cette date, l'assistant parlementaire d'André Boulloche. Il a été élu à la place de ce dernier le 19 mars.

« Le report des voix de gauche s'est très bien fait. La campagne unitaire très efficace s'est encore amplifiée après la catastrophe », dit le nouveau député de la 2e circonscription du Doubs. Au second tour, Guy Bèche rassemblait sur son nom pratiquement le même nombre de voix que l'avait fait André Boulloche en 1973 : 60,6 %.

Membre du Parti socialiste depuis 1969, le nouveau député est premier secrétaire fédéral.

Morbihan

JEAN-YVES LE DRIAN

Membre du Parti socialiste depuis 1974, il est assistant d'histoire à l'université de Rennes. Il fut l'un des animateurs de l'Unef dans la capitale bretonne.

Dans cette circonscription assez peu favorable à la gauche (Giscard obtenait 52,1 % des suffrages en 1973), Yves Allainmat, le député sortant, ne se représentait pas, mais avait tenu à être le suppléant de Le Drian. Il avait battu Pierre Messmer en 1967.

Nord

BERNARD DEROSIER

Il est inscrit au Parti socialiste depuis quinze ans. Il est le deuxième secrétaire fédéral et membre du comité directeur. Conseiller général de Lille-Hellemmes, il est vice-président du conseil général et membre du conseil régional. Depuis l'année dernière, il est adjoint au maire de Lille. Il remplace dans la 4e circonscription Arthur Cornette, dont il était le suppléant depuis 1973.

Cette circonscription est traditionnellement favorable à la gauche, mais il y a une forte rivalité entre socialistes et communistes. En 1973, Arthur Cornette ne devançait que de 1 500 voix le candidat communiste. Cette année, Bernard Derosier devance le communiste Jean-Raymond Degraeve, également adjoint au maire de Lille, de plus de 3 000 voix.

ALAIN FAUGARET

A trente-trois ans, en 1971, Alain Faugaret était élu maire de Wattrelos. La même année, il était élu conseiller général. Il est également secrétaire du bureau du conseil de la communauté urbaine de Lille.

Léonce Clérambeaux, le député sortant, ne se représentait pas. Mais Faugaret avait un adversaire de taille en la personne d'André Diligent, secrétaire national du C.d.s. D'autant que Clérambeaux avait été élu grâce à une triangulaire !

PIERRE PROUVOST

Une des plus imortantes circonscriptions de province par le nombre d'électeurs inscrits, la 7e du Nord a élu Pierre Prouvost, maire de Roubaix depuis 1977. Vice-président de la communauté urbaine de Lille depuis l'année dernière, il est aussi conseiller général. Mais il a l'intention d'abandonner ce mandat lors des prochaines élections cantonales.

Il était le suppléant du député sortant, André Desmulliez, et il choisi comme suppléant le jeune maire de Villeneuve-d'Ascq, Gérard Caudron.



Derosier.
Hautecœur.
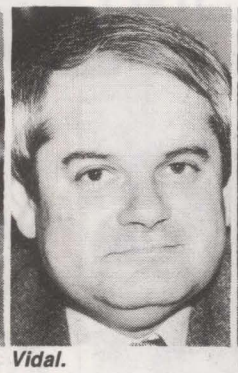
Vidal.

Forgues.
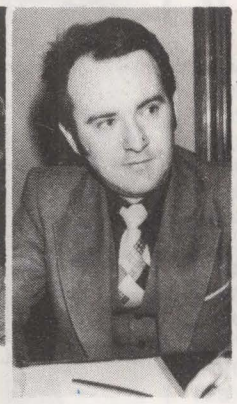

Faugaret.
Bèche.

Pourchon.

L'action de Pierre Prouvost à la mairie de Roubaix lui a permis de faire progresser le P.s. de trois points au premier tour par rapport à 1973.

Puy-de-Dôme

JACQUES LAVEDRINE

Cet instituteur auvergnat de cinquante-trois ans est fils de mineur. Il est maire d'Issoire depuis 1977. « J'avais toutes les chances de succéder à Joseph Planeix, qui ne voulait pas se représenter. Il a fait toute la campagne avec moi », dit Jacques Lavédrine. A noter que le nouveau député de la 3e circonscription a fait à peu près le même score que son prédécesseur, alors que la droite espérait bien, à la faveur de cette succession, reprendre ce siège socialiste. Chirac était venu à Issoire soutenir le candidat R.p.r., Groslier. Mais en vain. La continuité — le suppléant de Lavédrine était le même que celui de Planeix — a été payante.

MAURICE POURCHON

Depuis le mois d'octobre 1977, cet historien, professeur au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, est président du conseil régional d'Auvergne. Il est, à quarante-deux ans, le benjamin des présidents de région.

Il est aussi conseiller général de la capitale de l'Auvergne. Depuis qu'il a été élu député, il a démissionné de son poste de maire-adjoint de Clermont-Ferrand. A l'Assemblée nationale, il remplace Arsène Boulay, qui ne se représentait pas et dont il était le suppléant depuis deux mandats déjà. Dans cette 1re circonscription — plutôt favorable aux socialistes, mais où la droite reste influente —, Maurice Pourchon a fait le même score qu'Arsène Boulay en 1973.

Seine-Maritime

LAURENT FABIUS

Dans la 2e circonscription, c'est Laurent Fabius, trente-deux ans, directeur du cabinet de François Mitterrand, qui a pris la succession de Tony Larue, élu sénateur en septembre 1977. Il milite au Parti socialiste depuis 1973. Depuis 1977, il est le premier adjoint du Grand-Quevilly, dont Tony Larue est maire. Il est aussi conseiller régional. « Mon élection est la preuve qu'on peut progresser même dans un bastion communiste comme la Seine-Maritime », déclare le nouveau député. Le report des voix communistes ne s'est d'ailleurs pas très bien fait. Mais le progrès du Parti socialiste, constaté lors des dernières élections municipales, s'est confirmé dans cette circonscription très industrielle où la gauche a progressé de deux points par rapport à 1974.

Loire-Atlantique

CLAUDE EVIN

Il a remplacé Georges Carpentier dans la 3e circonscription, un fief important du socialisme. A vingt-neuf ans, c'est l'un des benjamins de la nouvelle Assemblée. Il milite au Parti socialiste depuis le congrès de Pau. Il est le premier adjoint de Saint-Nazaire depuis les dernières élections municipales.

On constate dans cette circonscription une progression du Parti socialiste par rapport à 1973. En particulier en milieu rural. Claude Evin améliore le score de Georges Carpentier de quatre points. Le report de voix s'est bien fait après une campagne active du candidat socialiste à la porte des entreprises, notamment sur le fameux terre-plein de Penhouët, à Saint-Nazaire.

Hautes-Pyrénées

PIERRE FORGUES

Professeur de mathématiques au lycée Marie-Curie, à Tarbes, Pierre Forgues a trente-neuf ans. Il est entré au Parti socialiste en 1972. Un an plus tard, il était à la tête de la fédération des Hautes-Pyrénées. Il n'avait, jusqu'au 19 mars, aucun mandat électif. Il représente maintenant la 1re circonscription à la place d'André Guerlain. En 1973, le P.s. avait 2 500 voix d'avance sur le P.c. au premier tour. Le 12 mars, il en avait 5 500. Le Parti communiste était pourtant représenté par le maire de Tarbes.

Mais ce fils de paysan, frère d'agriculteur, qui parle patois et qui dit : « J'ai des rapports affectifs avec les gens de la campagne », a fait progresser son parti dans les cantons ruraux de la circonscription.

Tarn

CHARLES PISTRE

Dans la 3e circonscription c'est un professeur d'histoire de trente-sept ans qui portait les couleurs du P.s. à la place de Georges Spénale, élu sénateur en septembre 1977.

Militant actif du Snes, adhérent au Parti socialiste depuis 1976, il a été élu conseiller général du canton de Gaillac en 1976 et conseiller municipal en 1977. Dans cette circonscription rurale, qui ne compte que trois villes et s'étend sur la moitié du département, le report des voix de gauche s'est assez mal fait. Des voix du M.r.g. ont manqué, semble-t-il, au candidat socialiste, lors du second tour.

Var

ALAIN HAUTECŒUR

L'ancien député Pierre Gaudin — décédé depuis — avait été élu sénateur lors du dernier renouvellement de la Haute Assemblée. C'est Alain Hautecœur, un avocat de trente-sept ans, qui l'a remplacé dans la 1re circonscription, qui s'étend sur les deux tiers du département. Le nouveau député a adhéré au Parti socialiste en 1965 et est membre du comité directeur depuis 1972. Jusque-là, il n'avait pas de mandat électif.

Vaucluse

DOMINIQUE TADDEI

A trente-neuf ans, le nouveau député (il a remplacé le maire d'Avignon, Henri Duffaut, élu sénateur en septembre 1977) a déjà été président de l'université de Picardie, où il enseigne encore aujourd'hui l'économie. Membre du Parti socialiste depuis l'âge de vingt ans, il est secrétaire national à l'action culturelle depuis le congrès de Grenoble.

Installé à Avignon depuis 1974, il est adjoint aux affaires culturelles de la ville depuis 1977.



Jean-Jaurès
Coll. Fondation

EXCLUSIF: LA MAFIA DES MEDICAMENTS

Grande consommatrice de médicaments et dotée d'une remarquable Sécurité sociale, la France est vite devenue la terre d'élection de la mafia des médicaments

Plusieurs milliards de francs frauduleusement détournés à travers le monde en quelques années. Dont un milliard pour notre seul pays. Dans ces conditions, il n'est pas excessif de parler d'un gigantesque racket pour désigner les pratiques qui permettent aux multinationales pharmaceutiques de « dégager » ces gains énormes au détriment de la santé — voire de la vie — de centaines de millions d'individus.

Avides de profit, les laboratoires investissent dans le secteur « santé », comme d'autres le font dans la pierre ou la sidérurgie. Leur premier souci: rentabiliser au maximum ces investissements. Pour eux, la France est une terre d'élection. N'occupe-t-elle pas le quatrième rang mondial pour la production de médicaments — derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne —, avec, en 1976, un chiffre d'affaires de 13,89 milliards de francs ? De 1972 à 1974, la croissance de cette industrie a atteint 12 % par an. Si cette croissance a sensiblement ralenti depuis trois ans, les laboratoires n'ont pas voulu en supporter — même provisoirement — les conséquences. Plutôt que de réduire leur marge bénéficiaire, ils ont préféré opérer des vagues de licenciements, qui ont touché, en 1975 et 1976, plus de 7 % de leurs 64 000 salariés, généralement réputés pour leur qualification élevée.

Une manne à exploiter

« Privilégiée » parmi les pays producteurs de médicaments, la France devient encore plus « alléchante » pour ce qui est de leur consommation par tête d'habitant, puisqu'elle occupe sur ce plan le premier rang mondial. On peut considérer que chaque Français a consommé en moyenne pour près de 400 francs de médicaments en 1977. Par-delà le niveau et le mode de vie, cette situation tient essentiellement à l'existence de la Sécurité sociale. Remarquable système conquis de haute lutte par les travailleurs, la Sécurité sociale française — en dépit des atteintes de la politique gouvernementale au cours des dernières années — est un modèle. De nombreux pays nous l'envient. Malheureusement, les laboratoires n'ont pas été les derniers à s'en rendre compte. Ils ont tout de suite vu dans le remboursement public des médicaments une manne à exploiter sinon à détourner.



L'augmentation artificielle et systématique des prix est devenu, tout comme le développement maximal de la consommation pharmaceutique, leur objectif prioritaire. D'autant plus qu'avec les développements considérables de la recherche et l'intensification de la concurrence sur le marché mondial, investissements et concentrations ont nécessité des fonds de plus en plus importants. Pour la majorité des petits laboratoires, quasi artisanaux et financièrement incapables de suivre le mouvement, le résultat ne s'est pas fait attendre. Ainsi la France ne compte-t-elle plus aujourd'hui que trois cent trente-six laboratoires fabriquant des médicaments, soit six fois moins qu'en 1950 (1). Une quarantaine de ceux-ci s'assurent à eux seuls 57% de la part du marché. Encore un bon nombre de ces labos du peloton de tête sont-ils directement contrôlés de l'étranger.

L'Institut de développement industriel (I.d.i.) y fait allusion dans un rapport : « L'implantation progressive des principaux laboratoires français à l'étranger et la pénétration étrangère rapide en France sont les deux aspects d'un phénomène d'internationalisation des sociétés pharmaceutiques. » Lorsque l'I.d.i. parle de « pénétration étrangère rapide en France », c'est un euphémisme. Depuis que Valéry Giscard d'Estaing a approuvé, en 1974, la prise de contrôle du géant allemand Hoechst sur Roussel-Uclaf — premier groupe pharmaceutique français, avec plus de trois milliards de francs de chiffre d'affaires —, les entreprises contrôlées par des multinationales étrangères réalisent 45 % du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique dans notre pays. Si l'on ajoute les médicaments fabriqués sous licence, ce pourcentage passe à 65 %. Comme le relève « Socialisme et entreprise », il est donc plus exact de dire qu'« on assiste à une véritable colonisation de l'industrie pharmaceutique par les sociétés étrangères ».

Pour inquiétant qu'il soit, ce phénomène n'a pourtant rien de contraire à la législation. La France ne fait-elle pas partie des pays d'économie libérale ? Cependant, si sa législation a bien été conçue en fonction du système qui la régit, elle n'en prévoit pas moins certaines règles. L'industrie pharmaceutique, comme tout le monde, y est soumise. Du moins en principe. Car, dans sa frénésie à dégager un maximum de profits, tout en payant un minimum d'impôts, elle a poussé jusqu'au raffinement la trop classique manipulation des prix à l'importation et à l'exportation (voir « l'Unité » n° 269). Et quand la loi leur interdit — comme en France — d'importer des médicaments tout prêts à être vendus, les multinationales du médicament pratiquent leurs majorations frauduleuses lors de l'importation des principes actifs, c'est-à-dire des produits de base qui entrent dans la composition des médicaments.

Cette technique, évaluée pour la France à un milliard de francs en quelques années — comme on le relève dans une question écrite du député socialiste Jacques Antoine Gau —, a plusieurs avantages : elle permet de faire sortir des capitaux de notre pays, elle réduit les bénéfices déclarés en France et elle dégage artificiellement, dans des paradis fiscaux, d'énormes profits. Au bout du compte, c'est l'usager qui paie. Comme malade, comme contribuable et comme cotisant à la Sécurité sociale.

Lorsqu'on sait qu'il convient généralement de multiplier par cinq ou six le coût des principes actifs pour obtenir le prix des médicaments vendus chez les pharmaciens, il s'ensuit que le surcoût final des majorations frauduleuses à l'importation des principes actifs se monte, pour la même période, à cinq ou six milliards de francs.

Comment procèdent pratiquement les multinationales du médicament ? Rien →

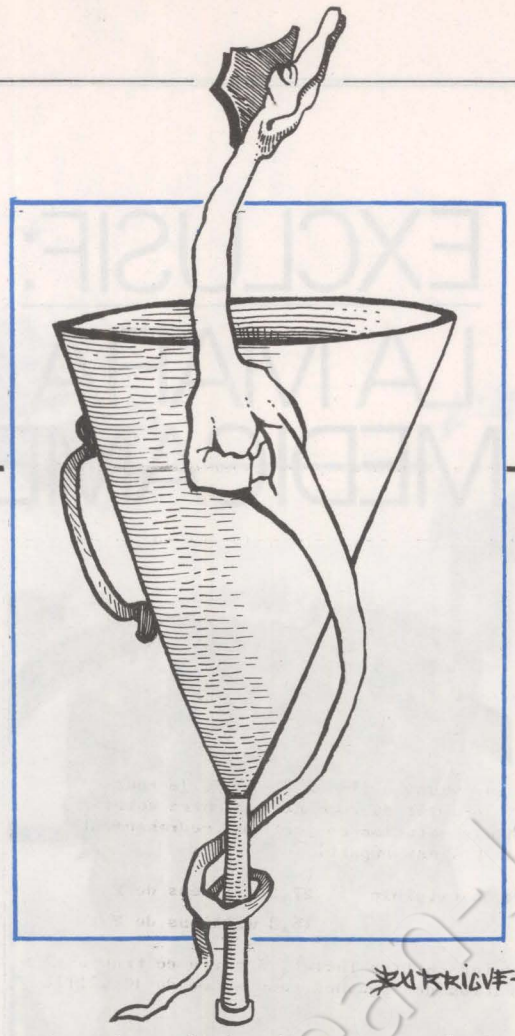

n'est plus simple. Elles contrôlent des usines, des laboratoires et des centres de recherche à travers le monde entier. En faisant — tantôt réellement, tantôt seulement sur le plan comptable — circuler les principes actifs de pays en pays, elles gonflent artificiellement leurs prix à l'occasion de chaque « transaction ». C'est ainsi qu'elles parviennent à dégager abusivement un maximum de profits.

Prenons le groupe américain Merck and Co, qui se classe en France parmi les dix premiers groupes pharmaceutiques, avec un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. A en juger par les titres parus dans la presse, en novembre dernier, qu'il s'agisse des « Echos », du « Monde » ou encore du « Matin », ce groupe mériterait les plus grands éloges. Ne s'est-il pas déclaré, par la bouche de Jean Chabre, président de sa filiale française, disposé à investir plusieurs centaines de millions de francs dans notre pays ? Ces investissements ne permettront-ils pas de créer trois cents emplois en deux ans, alors que, déjà, une nouvelle usine de production de médicaments du groupe devait entrer en fonctionnement à Riom (Puy-de-Dôme) à la fin de 1977 ? Dans le grand coup de chapeau qu'ils ont décerné un peu hâtivement à Merck, nos confrères auront sans doute été influencés par les propos de Jean Chabre. En réalité, le « générosité » de Merck mérite qu'on s'y arrête un peu plus attentivement.

La filiale française de Merck and Co produit un médicament, l'Indocid 25, destiné à soigner goutte et rhumatismes. Dans sa composition entre essentiellement un principe actif appelé « indométhacine ». En 1968, les douanes découvrent que Merck a majoré artificiellement de 28 millions de francs en trois ans les factures de huit substances importées par sa filiale française, la Compagnie chimique Merck Sharp and Dohms (C.c.m.s.d.). Pour la seule indométhacine, la majoration — qui consiste à la facturer à la C.c.m.s.d. 785 dollars le kilo au lieu de 310 — dépasse alors 12 millions de francs. Les sommes ainsi prélevées sur la filiale française de Merck prennent généralement la direction d'une autre filiale du géant américain, domiciliée celle-là... aux Bermudes.

Malgré les contrôles administratifs dont elle fait l'objet, la C.c.m.s.d. continue ses pratiques frauduleuses. De telle sorte qu'en 1971 on pouvait estimer à quelque 72 millions de francs le montant total de ses majorations frauduleuses à l'importation. Ce qui correspond, selon le mode de calcul expliqué ci-dessus, à un surcoût final pour les malades et la Sécurité sociale d'environ 400 millions de francs. Compte tenu des peines encourues par les petits voleurs à la tire, on pourrait imaginer que les responsables de ces fraudes ont subi de très lourdes condamnations. Le code des douanes ne prévoit-il pas que de tels fauteurs sont passibles de la justice et d'une amende pouvant atteindre le triple du montant de la fraude établie ?

Cependant, comme pour le scandale du racket des pétroliers, le ministre des Finances de l'époque a su faire preuve d'une largesse d'esprit surprenante. Comme en témoigne la lettre presque chaleureuse qu'il a envoyée le 28 février 1973 à Jean Chabre (voir ci-contre). Le ton, parfaitement courtois, employé à l'encontre du président d'une société responsable d'une telle fraude ; le montant du redressement qui, fixé à 44 millions, ne compense pas même l'importance du préjudice subi ; les facilités offertes pour régler cette somme par des versements échelonnés sur cinq ans ; enfin, la référence aux engagements pris par la C.c.m.s.d. de développer ses activités en France — tout particulièrement dans l'Auvergne, à laquelle est tellement attaché Valéry Giscard d'Estaing — constituent, pour le commun des contribuables et des justiciables, autant de sujets d'étonnement (au sens fort de ce mot).

Le ministre des Finances Giscard d'Estaing spécifie nettement que ce règlement « met un terme définitif au différend qui a pu opposer » cette société aux services des Finances. Certains faits indiquent qu'il n'a pas été mis un terme définitif au penchant de la C.c.m.s.d. pour les majorations frauduleuses puisqu'elle a continué à importer au prix fort. Tout cela, on le voit, relativise considérablement les « mérites » et les « efforts » de cette société, lorsqu'à grands renforts de publicité elle se déclare « disposée » à investir en France.

Quant aux propos de Jean Chabre, qui, présentant les projets de sa société, a déclaré : « Nous faisons la preuve que nous nous comportons en bons citoyens... », on en savourerait le cynisme s'il ne s'agissait d'un domaine aussi grave que celui de la santé des Français.

Merck ne constitue malheureusement pas un cas isolé. Ainsi la multinationale suisse Hoffmann-Laroche est-elle allée encore plus loin que sa « concurrente » américaine. Dans notre pays, sa filiale se classe au cinquième rang des groupes pharmaceutiques, avec un chiffre d'affaires proche de 700 millions de francs. Les deux principaux médicaments vendus par Hoffmann-Laroche à travers le monde sont deux tranquillisants, le Valium et le Librium. Le diazepam, substance active qui sert à fabriquer le Valium, importé en France au prix de 12 500 F le kilo, était payé 20 000 F le kilo par une autre filiale canadienne du trust suisse. Elle la revendait elle-même moitié moins cher à sa propre filiale britannique, tandis que deux autres filiales du trust, l'une américaine et l'autre italienne, ne la payaient même pas 200 F le kilo.

Quant au Librium, vendu 140 F par Hoffmann-Laroche aux Etats-Unis, il était importé en France à un prix cinquante fois supérieur, soit 7 000 F le kilo. En quelques années, déduction faite des frais de recherche, la fraude sur ces deux produits s'élèverait pour la France à la bagatelle de 100 millions de francs. Si l'on y ajoute les majorations pratiquées dans le même temps par le trust suisse sur ses autres produits, les rumeurs selon lesquelles un dossier existerait aux Finances portant sur une fraude totale de 200 millions de francs — pour la période non prescrite, soit en moins de trois ans — semblent fondées.

Qui dit mieux ? Sandoz, sans aucun doute. Autre multinationale suisse, Sandoz a également, parmi tant d'autres, une filiale dans notre pays. Celle-ci réalise un chiffre d'affaires supérieur à 550 millions de francs, qui la classe au sixième rang des groupes pharmaceutiques en France. Un succès qui tient largement à l'hydergine. Parmi les plus vendus dans l'Hexagone, ce médicament sert à soigner le cœur. Son importance thérapeutique justifie sans doute son « succès » commercial. Mai ce qui ne se justifie plus du tout, c'est que Sandoz en ait profité pour battre des records en portant aux alentours de 400 millions de francs le total de ses majorations frauduleuses. Soit à peu près le prix d'un Concorde. Malgré les dons certains de Sandoz pour la dissimulation, il serait difficile de ne pas s'en apercevoir. Et pourtant... Il est vrai qu'André Geiser, administrateur-directeur des produits Sandoz S.a., est aussi administrateur de la Chambre de commerce suisse en France.

Peut-être cela explique-t-il qu'à l'occasion de sa visite en France, le 6 janvier 1977, Ernst Brugger, chef du département fédéral suisse de l'Economie publique, ait abordé avec Raymond Barre et André Rossi, ministre du Commerce extérieur, des questions intéressant vivement André Geiser. Comme l'expliquait « le Monde » du 8 janvier : « Des solutions rai-

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur le Président,

Ainsi que vous me l'avez demandé, je vous confirme que le règlement du contentieux entre votre Société et mon Administration comporte un redressement de 44 millions de F ainsi réparti :

- rappel de l'impôt exigible : 27,2 millions de F
- pénalités : 16,8 millions de F ;

Ce dernier chiffre inclut, à titre de transaction avec l'Administration des Douanes, une somme de 10 millions de F.

Compte tenu de l'importance des sommes en cause et de l'engagement pris par le groupe Merck de réaliser en France son programme d'investissements, j'accepte que ce redressement fasse l'objet d'un paiement échelonné sur cinq ans à compter du 1er mars 1973.

Je note l'accord que vous avez donné à ce règlement ; il met donc un terme définitif au différend qui a pu opposer votre Société à mes services. Je me félicite, d'autre part, du développement que le groupe Merck compte donner à ses activités en France.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mr. Jean R. CHABBE
Président Directeur Général
de la S. A. MERCK, SHARP et DOHME
146, boulevard de Grenelle
Paris 7e

Signé : V. GISCARD D'ESTAING

sonnables » seront ainsi recherchées en ce qui concerne les filiales en France des sociétés pharmaceutiques suisses ». On peut donc se demander dans quelle mesure Geiser n'a pas usé de sa double casquette pour exercer efficacement certaines pressions sur le gouvernement et en obtenir une exceptionnelle mansuétude.

Si, comme on peut le craindre — et un démenti est assez improbable —, cette interrogation appelle bien une réponse affirmative, mieux vaut ne pas en faire une maladie... de cœur. Ce serait encore Sandoz qui en bénéficierait !

Sans atteindre les « sommets » suisses, le trust allemand Hoechst n'est pas en reste. Ainsi avec l'Union chimique continentale (U.c.c.), sa filiale française à 100%, Hoechst s'est livré à un jeu de majorations frauduleuses et de refacturations qui concernaient tout particulièrement la Ségontine.

Les bénéfices tirés par Hoechst de telles manipulations — soit environ 50 millions de francs pour notre seul pays — auront permis au groupe allemand de financer d'importants investissements dans l'Hexagone, et notamment de prendre le contrôle de Roussel-Uclaf, premier groupe pharmaceutique français.

Quant aux laboratoires français, ils participent allégrement au système de fraude généralisée. Prenons l'exemple du Primpéran, ce médicament bien connu de tous les gens qui souffrent de maux d'estomac. Son principe actif, le métaclopramide, est fabriqué par le laboratoire Delaire, à Caen, à un prix de revient de 100 F le kilo. Au lieu d'être directement vendu aux laboratoires Delagrange, qui le transformeront en Primpéran, il circule d'abord de filiale en filiale, à travers la Belgique et la Suisse. Ce n'est qu'à l'issue de ce circuit « touristique » qu'il sera vendu à Delagrange au prix de 4 000 F le kilo. Puis, après conditionnement et emballage, le public le paiera 8 000 F le kilo. C'est-à-dire 80 fois plus que le coût réel de production.

Membre de l'Association nationale des docteurs ès sciences, le docteur Ariès cite le cas du dipyridamol, principe actif servant à fabriquer la Persantine. Ce produit cardiovasculaire figure parmi les médicaments les plus vendus en France. Rien qu'en pharmacie, il s'en vend pour plus de 200 millions de francs par an, sur lesquels la Sécurité sociale rembourse quelque 140 millions de francs. Selon le docteur Ariès, Gérard Ledoux, directeur général de Boehringer France, aurait refusé de lui acheter du dipyridamol sur la base de 1 000 F le kilo pour en importer à un prix de 2 200 F le kilo. Le docteur Ariès s'est même étonné d'avoir été menacé d'une plainte pénale pour chantage tout simplement parce qu'il avait proposé un prix trop bas. Pour lui, son offre aurait risqué de perturber d'obscurs accords passés par Ledoux avec son fournisseur et ami Gilbert Ancel, propriétaire de plusieurs sociétés pharmaceutiques, notamment en Suisse. S'il faut en croire le docteur Ariès, cet acharnement de Ledoux à vouloir acheter au plus fort coûterait chaque année 80 millions de francs de plus que nécessaire à la Sécurité sociale. Ce qui l'incite à parler de French Connection.

Rusé Goupil

Pour en finir avec la liste de ces exemples sordides — on peut en trouver de nombreux autres dans l'excellent et très complet livre de Jean-Pierre Lazio, « la Mafia du médicament » (Editions sociales) —, il convient de signaler qu'on rencontre également de telles pratiques dans des laboratoires plus modestes, comme Goupil.

Aujourd'hui, le rusé Goupil connaît des démêlés avec la justice pour avoir pratiqué des majorations et de fausses déclarations de valeur. Son astuce consistait à faire expédier de l'essence de menthe — destinée à parfumer du dentifrice — en Hollande, à Amsterdam. Puis, sans qu'elle ait subi de transformations, cette essence de menthe était réimportée en France par Goupil... à un prix quatre fois supérieur ! En moins de cinq ans, cette fraude a atteint un montant proche de sept millions de francs. Heureusement, les Douanes s'en sont aperçues et l'affaire est aujourd'hui entre les mains de la Justice. Sans quoi, les fraudeurs de chez Goupil continueraient d'arborer leur sourire le plus... mentholé.

Pour les Douanes, une des principales difficultés tient dans l'obligation qui leur est faite de prouver que le prix pratiqué à l'importation est majoré « x » fois par rapport au prix normal de ce produit tel qu'on peut le trouver dans d'autres pays — ou même en France. Cette difficulté, les Douanes ne sont cependant pas les seules à la rencontrer. Dans son rapport du 13 avril 1976, la commission Guinard, officiellement chargée d'étudier le régime des prix des spécialités remboursables, →

relève que l'arrêté en vigueur en cette matière n'est pas satisfaisant.

Elle écrit : « L'arrêté 25 502 n'a pas permis la mise en place d'un système efficace de contrôle des prix de revient. Seuls les frais de fabrication et le coût des articles de conditionnement pouvaient être relativement contrôlés. Si les coûts des matières premières ayant un prix de marché peuvent être connus, en revanche, sauf dans de rares cas où les rapporteurs ont pu les décomposer, les prix de revient des principes actifs n'ont pas été véritablement analysés.

« La découverte de certaines affaires par les administrations des Douanes, des Impôts ou des Prix, ou des informations en provenance de l'étranger, montrent que le laboratoire a toujours intérêt à construire la grille des prix en remontant du prix total qu'il souhaite obtenir. Il s'entend ensuite avec le fournisseur de principe actif pour que celui-ci lui cède son produit au prix le plus élevé possible, éventuellement passe par des intermédiaires inutiles, voire exporte le produit de base pour le réimporter. »

D'autres responsables se sont inquiétés de cette situation. En particulier Henri Nargeolet, chef du service central de la Pharmacie et des Médicaments au ministère de la Santé. A deux reprises, le 1er avril 1974 et le 14 octobre de la même année, il a écrit au ministre de l'Economie et des Finances — à cette date Jean-Pierre Fourcade — à l'attention de la direction générale des Douanes et Droits indirects. Il exprimait dans ces deux lettres le désir « de connaître le résultat des enquêtes effectuées par la direction des Douanes sur le prix des matières premières importées et destinées à préparer des spécialités pharmaceutiques ». Car, précisait-il, « de plus en plus fréquemment, la Commission chargée de proposer l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux n'arrive pas à déterminer avec une exactitude suffisante le prix de vente au public des spécialités pharmaceutiques, faute de pouvoir déterminer avec une approximation satisfaisante le prix des matières premières importées ». Nargeolet proposait même de mettre le service central de la Pharmacie et des Médicaments à la disposition des laboratoires du ministère des Finances pour « résoudre les problèmes techniques qui leur sont soumis ».

La réponse du ministère des Finances s'est encore fait désirer plusieurs semaines. Jusqu'au 2 décembre exactement. A cette date, la direction des Douanes, dans sa réponse, a été on ne peut plus claire. Elle a envoyé proprement bouler le ministère de la Santé. En justifiant son refus de répondre... par « l'obligation au secret professionnel » imposé aux

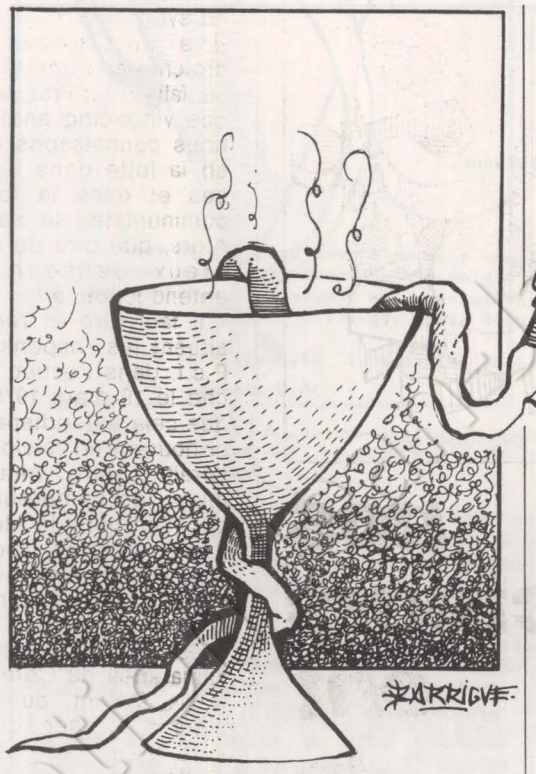

agents des Douanes. Serait-il interdit de s'entraider entre fonctionnaires ? Même s'il en coûte des dizaines de millions aux malades et à la Sécurité sociale ?

La fraude légalisée

La direction des Douanes a de la sorte légalisé la fraude. Ce ne sont pas les laboratoires qui lui reprocheront cette attitude. En fait, cette fin de non-recevoir des Douanes ne peut s'expliquer que par des directives venues de haut.

Faute de la volonté politique de poursuivre la fraude, ou plus exactement en raison de la volonté politique de fermer les yeux sur elle, le gouvernement se porte garant du bonheur croissant de l'industrie pharmaceutique. Dans « la Mafia du médicament », Jean-Pierre Lazio estime que « les manipulations sur les prix de vente à la production des médicaments peuvent être évaluées à 2,26 milliards de francs (actuels) en 1975 ». Ce racket a donc pris des dimensions colossales ! Et cependant, alors qu'il est perpétré dans la plupart des pays non communistes, les multinationales pharmaceutiques ne sont pratiquement jamais poursuivies dans aucun pays. A l'exception de quelques amendes par-ci par-là, qui les touchent à peine.

La France n'échappe pas à cette règle. On a vu l'indulgence et les protections dont a bénéficié Merck. Encore ne s'en est-on tenu ici qu'au problème des majorations frauduleuses sur les principes actifs. En y ajoutant d'autres pratiques

contestables, telles que les manipulations fiscales et comptables, le gaspillage délibéré et les frais excessifs de publicité, notamment avec les visiteurs médicaux, etc., en considérant enfin les 4 milliards de T.v.a. perçus par l'Etat, Jean-Pierre Lazio arrive au total de 11,16 milliards de francs en 1975. Une somme qui suffit amplement à résoudre le problème du déficit de la Sécurité sociale, sans avoir à en faire porter indûment la responsabilité sur les malades, les handicapés et les accidentés du travail.

Devant l'importance des détournements opérés, on s'interroge. Comment une telle chose est-elle possible ? Pour l'essentiel, elle tient au système de société, dit libéral, qui garantit effectivement la liberté du goupil dans le poulailler des malades. Il se trouve aussi que certaines personnalités ont des intérêts personnels dans les laboratoires qui ne sont pas les derniers à frauder à grande échelle : par exemple la richissime femme de l'ancien ministre R.i André Bettencourt dans la société L'Oréal (fondée par son père Eugène Schueller).

On se souvient du temps où Michel Poniatowski, peut-être sous l'effet d'un quelconque sérum de vérité, dénonçait « le règne des copains et des coquins ». Il ne semble pas qu'il visât l'industrie pharmaceutique et les passe-droits qui lui sont octroyés par le Pouvoir. La formule est pourtant parfaitement adaptée à cette situation. Et tout porte à craindre qu'elle ne le reste tant que l'industrie de la santé restera mue par la seule loi du profit.

JEAN-LOUP REVERIER

(1) « Socialisme et entreprise » (25, rue du Louvre, 75001 Paris) consacre son numéro 27, comme l'indique son titre, à l'étude des « Solutions pour l'industrie du médicament en France ». Il rappelle que le « Programme commun de la gauche » de 1972 prévoit la nationalisation de Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc et Pechiney-Ugine-Kuhlman, qui sont parmi les tout premiers trusts pharmaceutiques en France. L'analyse de la situation de l'industrie du médicament, des propositions précises de nationalisations dans cette industrie, des suggestions concernant une Régie nationale du médicament et un Office national du médicament complètent cette étude.

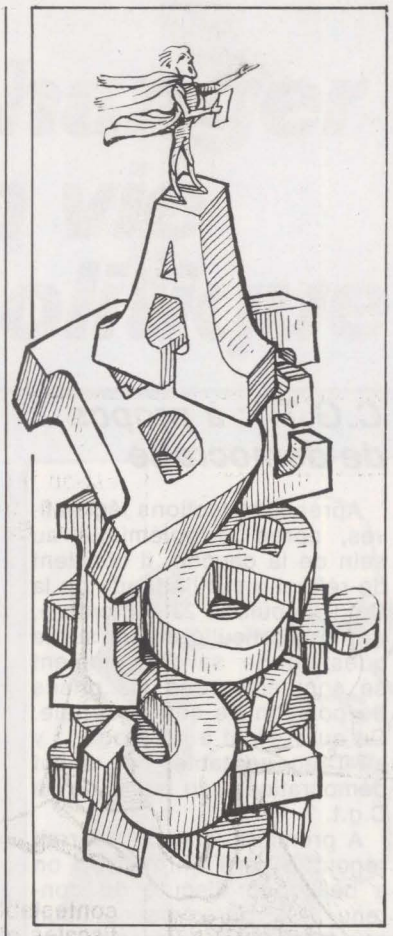

nos lecteurs ont la parole

Une situation nouvelle

Je reçois le dernier numéro de « l'Unité » paru sous le titre : « L'espoir brisé ».

Le titre est bien choisi. C'est vrai que le coup a été rude, surtout pour les vieux militants qui, comme moi, « y croyaient ». Et c'est en tant que vieux militant que je me permets de vous adresser quelques réflexions au sujet de votre éditorial.

Je vous dirai tout d'abord que je vous approuve lorsque vous constatez que la volte-face du P.c., le 13 mars, est « une confirmation éclatante de cette stratégie de pur type léniniste ».

Et je vous approuve aussi lorsque vous dites que vous voulez souligner lucidement que, « depuis le 19 mars, une situation nouvelle existe ».

Mais, ce qui me surprend, c'est que, ne tenant pas compte de cette situation nouvelle, le P.s. « ne remette pas en question les choix stratégiques faits depuis sa naissance, en 1971 », et proclame que « cette stratégie reste et ne peut rester que celle de l'Union de la gauche ».

C'est pourquoi, bien que n'appartenant pas au Ceres, je regrette qu'une question aussi cruciale que celle de notre stratégie à long terme ne fasse pas l'objet d'un congrès.

Mais, direz-vous, « l'ensemble des militants seront associés dans chaque département » à la préparation de la convention. Oui ! Mais à condition qu'il ne se passe pas ce qui arrive presque toujours, à savoir que les documents parviennent avec un retard tel qu'il n'est pas possible de respecter les délais impératifs qui sont donnés pour transmettre les réponses.

(JEAN GANDILLON
77000 Melun)

Depuis cinq ans

J'ai lu avec intérêt l'article d'Emmanuèle Plas « les Nouveaux Elus socialistes », publié dans « l'Unité » du 31 mars.

Il est indiqué : « Philippe Marchand, trente-huit ans, avocat saintongeais, membre du Parti socialiste seulement depuis 1976 et conseiller général depuis la même année... »

Je me permets de préciser que je suis militant au Parti socialiste depuis 1973 et que, respectueux des statuts, je n'aurais pas été candidat en 1978 si je n'avais pas adhéré au Parti depuis moins de trois ans.

Il n'a pas non plus été précisé que j'étais premier adjoint au maire de Saintes depuis 1977 dans une municipalité d'Union de la gauche.

(PHILIPPE MARCHAND
député de la Charente-Maritime)

La ligne Marchais

A mon tour, militant socialiste à Argenteuil, je sollicite les colonnes des lecteurs de « l'Unité ».

On a beaucoup dit, beaucoup écrit et critiqué le Parti socialiste en général, et François Mitterrand en particulier...

Je suis de ceux qui, venant du syndicalisme (C.f.d.t.) dans une entreprise bancaire, croient dans une grande force socialiste en France (et je n'ai que vingt-cinq ans). Pourtant, nous connaissons (nous aussi) la lutte dans les entreprises et dans la localité, les communistes le savent bien. Alors, que dire de ces « nombreux censeurs » qu'on entend ici ou là !

Il faut dire et redire où se situent les responsabilités du P.c.f. dans l'échec de la gauche le 19 mars 1978. Je crois que cela est indispensable et, si nous ne le faisions pas, ce serait contre nature. D'ailleurs, les nombreuses lettres publiées par « le Monde » ces derniers jours montrent, à l'évidence, que tout le Parti n'a pas suivi « comme un seul homme » la ligne Marchais. C'est là une leçon pour les camarades du Ceres, pressés qu'ils étaient, au soir du 19 mars, à accuser la majorité du Parti d'être les responsables de l'échec aux élections.

(JEAN-PIERRE LESCOP
95100 Argenteuil)

L'imposture

Ainsi donc, la gauche n'a pas gagné !... Je dis même, et cela peut paraître paradoxal, que le Parti socialiste l'a échappé belle ! En effet, imaginons la victoire de la gauche au second tour ! Elle aurait été acquise d'extrême justesse : une majorité de quelques sièges, donc très précaire. Un gouvernement d'Union de la gauche à direction socialiste aurait eu la lourde responsabilité de prendre en charge la succession. Avec le partenaire communiste qui aurait, bien sûr, multiplié à plaisir les exigences, les chantages et autres surenchères ! En admettant, même, qu'il accepte d'assumer des responsabilités ! Après les attaques violentes et incessantes de ces six derniers mois, il ne fallait pas s'attendre à autre chose.

Tant que le P.c. français n'aura pas évolué, à l'exemple du P.c. italien, on ne pourra rien entreprendre en commun. C'est bien dommage, car le P.c. recrute dans des couches sociales qui intéressent aussi le P.s., c'est-à-dire la grande masse des mallotis et tous ceux qui désirent plus de justice et de progrès social. Il y a longtemps que dure la situation de blocage actuel. C'est déplorable ! Le P.c. français paralyse la gauche. Par son intransigeance, il annihile les aspirations légitimes de ses partisans, dont la véhémence revendicative se perd dans le néant. Mais il prive aussi ses autres partenaires de la gauche d'un appoint indispensable dans leur marche vers le progrès.

Le Pouvoir, qui a réussi à s'imposer encore une fois grâce à un matraquage effréné de l'opinion et au réflexe de peur du « collectivisme », suscité auprès d'un électorat de petites gens, fait mine actuellement de vouloir comprendre et saisir le « message » que lui a révélé le résultat des élections. Le peuple « désirerait », semble-t-il, plus de justice, la réduction des inégalités, le relèvement des bas salaires, l'aide aux plus défavorisés, etc. Tiens, tiens ! il aura donc fallu des élections pour que tout cela soit perceptible à la classe au pouvoir ! C'est cynique, honteux, révoltant. Pourquoi n'a-t-on pas encore relevé cette imposture ?

(GEORGES LAUGIER
13300 Salon)

L'analyse de l'échec

Au soir de la défaite, nous fûmes submergés d'explications qui, qu'elles soient de droite ou de gauche, tournaient toutes autour du thème de l'Union de la gauche. Les uns mettant la défaite sur le compte de l'union et les autres l'attribuant à la rupture de cette même union. Seul parmi les porte-parole et commentateurs politiques de tout bord, seul parmi les représentants de la gauche, Michel Rocard a su dépasser cette explication primaire et faire une véritable analyse politique.

Il est vrai que nous avons eu tort de négliger les aspects politiques du Pro- →

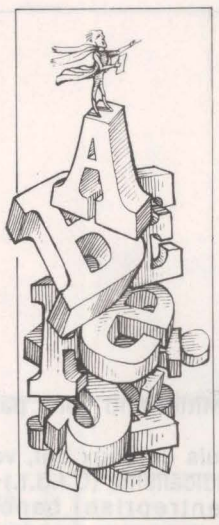

nos lecteurs ont la parole

→ gramme commun pour mettre l'accent sur des revendications quantitatives ; la surenchère sur le Smic est à cet égard significative.

Il est vrai également que la querelle sur les nationalisations est un faux problème et que la rupture est due au refus des communistes d'accepter le renversement du rapport de forces au sein de la gauche.

Il est vrai enfin que le Parti socialiste d'aujourd'hui est né à Epinay en 1971 ; c'est donc un parti jeune, et il était prématuré de clamer partout : « Le P.s. est un parti de gouvernement. » Le triomphalisme d'un certain nombre de nos éminents camarades du comité directeur (« Je me voyais déjà... ») n'est pas étranger, sinon à la défaite, du moins à la déception des socialistes.

Dans ce parti, où les motions de notre dernier congrès rendent imparfaitement compte des véritables courants de pensée, nous sommes sans doute fort nombreux à rejoindre Michel Rocard dans une analyse qui n'est pas celle du Ceres mais qui n'apparaît pas, à la lumière des déclarations publiques, être celle de la majorité. A moins que, d'ici là, la convention nationale ait mis tout le monde d'accord, ce dont je doute, il faudra bien que l'analyse politique de notre défaite soit au cœur des débats de notre prochain congrès.

(JOEL PIERSON
77210 Avon)

Toucher le cœur

La gauche a perdu. A cause de la générosité naïve des socialistes, de la mauvaise foi hargneuse des communistes, de la grande peur suscitée par la droite et de l'utilisation abusive du vote par procuration. Ajoutons l'immaturité politique de l'électorat populaire, et toutes les causes de l'échec de la gauche auront été rassemblées.

Pour vaincre, il faut plus que des mécontents, il faut des électeurs pleinement conscients de la supériorité du socialisme sur tout autre système. Or, le socialisme n'apparaît pas, encore, comme étant le meilleur. C'est qu'il exige vertu et savoir. Il requiert l'élan du cœur vers plus de justice et la volonté de l'intelligence vers la rationalité. Il est un état d'esprit où se reconnaissent le respect d'autrui, la solidarité, l'amour de la vérité, la passion de la liberté.

Si être soi, c'est s'opposer aux autres, l'affirmation de soi ne doit pas engendrer le mépris de ses semblables. Ce que chacun devient, il le doit à la société. Plus il acquiert de savoir et de prestige, plus il est redevable de son état à la collectivité. Prendre la juste mesure de ses mérites et de son savoir, se donner l'humilité et la charité nécessaires pour regarder équitablement son prochain et voir en lui un autre soi-même.

Le socialisme, c'est cela : science et conscience. Mais l'effort le plus grand devra être fourni pour substituer l'autogestion à la pesante tutelle des conseils d'administration et de l'Etat. Tenir un rôle dans la conduite de l'entreprise, dans la vie du quartier, de la commune, du département, de la région, de la nation, soi-même ou par délégation de souveraineté attentivement contrôlée, c'est passer de la condition d'assisté à celle de responsable, c'est se débarrasser de vieilles habitudes de sujétion pour se charger, soi-même, de son propre destin. Conversion difficile qui exige lucidité et persévérance.

Le changement profond, durable, définitif peut-être, sera consécutif à la transformation des mentalités. Affaire d'éducation. Il faut toucher le cœur et ouvrir l'esprit.

(M. ASTIER
38100 Grenoble)

C.G.T. : à propos de démocratie

Après les élections législatives, après la polémique au sein de la gauche, il convient de réfléchir sur l'attitude de la C.g.t. depuis le 23 septembre, et plus particulièrement sur la question de savoir comment se sont élaborées les prises de position de cette centrale. Ce qui revient à interroger : y a-t-il eu véritablement débat démocratique au sein de la C.g.t. ?

A première vue, on pourrait répondre par l'affirmative ; on a beaucoup discuté du contenu du Programme commun par rapport au programme de la C.g.t. ; on a beaucoup discuté des convergences ou divergences entre la confédération et les partis de gauche. Mais ce débat, sur quelles bases a-t-il eu lieu ? Prenons un exemple, la rencontre de la C.g.t. avec les partis de gauche. Le compte rendu qui a été publié exprimait un jugement et non un constat. Il évoquait des « convergences » ou « divergences », sans en préciser la nature — encore celles-ci étaient-elles qualifiées de « sérieuses », ou plus modérément de « connues », suivant la cote d'amour du moment des partis concernés.

Et il a fallu débattre de ça. Le débat consistait à approuver ou à désapprouver la position confédérale, position rendue publique sous forme de tract distribué à six millions d'exemplaires. Dans ces conditions, comment était-il possible de désavouer la confédération ? A quoi cela servait-il de discuter ? Effectivement, tout fonctionna comme prévu. Les directions syndicales ont approuvé massivement. Seuls quelques isolés n'avaient pas compris. Mais, plus inquiétant, un grand nombre de syndiqués n'ont pas participé à la discussion.

Notons, d'ailleurs, que Georges Séguy, à l'issue du dernier comité confédéral national, considère que les désaccords exprimés de-ci de-là sont des phénomènes avec lesquels il faudra s'habituer à vivre au sein de la C.g.t.

Est-ce le signe précurseur d'un changement important de mentalité dans cette centrale, car, il n'y a pas si longtemps encore, tout désaccord était considéré comme nuisible à l'unité de la C.g.t. Cela veut-il dire que l'on ne cherchera plus à imposer une position confédérale à tout prix, et que l'on reviendra à la C.g.t. telle qu'elle se définit dans le préambule des statuts : « Les syndicats, qui, par leur nature même et leur composition, rassemblent des travailleurs d'opinions diverses, font preuve de l'esprit le plus large pour maintenir leur unité. »

(CLAUDE MISSUD
membre de la C.e. du Syndicat des ingénieurs et cadres de la R.a.t.p.

Une lettre de Maurice Clavel

A la suite de l'article paru la semaine dernière et le mettant en cause, Maurice Clavel a adressé la lettre suivante à Claude Estier :

« Je vous dois une rectification.

Le journal « le Monde », un peu simplificateur en cela, m'a récemment amalgamé à deux écrivains qui, à l'issue des élections, avaient conseillé âprement à Mitterrand de se retirer, de s'effacer...

Tel n'est pas mon cas. Outre que je ne suis ni charognard ni donneur de coups de pied d'âne, outre que j'ai commencé ma rude et fraternelle critique des voies de la gauche **la veille** du second tour, sans lueur sur ses résultats, le lendemain je me suis permis de suggérer à Mitterrand non un retrait, mais une retraite, tout intérieure, une interrogation profonde et silencieuse sur l'événement. **« Rentre en toi-même »** n'a jamais voulu dire **« va-t-en »**. J'ai même été surpris et presque scandalisé de voir François Mitterrand remplacé si vite sur des couvertures de journaux et dans les « fixations » psychiques de certains socialistes frivoles.

Enfin, j'ai fait savoir à François Mitterrand que, s'il se rendait, comme parfois, à Vézelay, où j'habite, j'aurais un vif plaisir qu'il veuille bien s'arrêter un instant chez moi.

Mais cela n'est déjà plus politique... »

changer la vie politique

Trois milliards pour un fauteuil

Dassault s'est bien amusé lors de la séance d'ouverture de la sixième législature, le 3 avril, au palais Bourbon : l'espace d'une séance, d'un discours, il occupait le « perchoir » en tant que doyen d'âge de la nouvelle Assemblée.

Le même jour, Walter Amsallem, maire de Beauvais, candidat socialiste dans la 1re circonscription de l'Oise, portait plainte contre l'avionneur milliardaire pour distribution de « fonds dans le but d'obtenir frauduleusement les suffrages des électeurs ».

Car chacun sait, et Dassault lui-même n'a pas démenti, que son élection lui a coûté 3 milliards de centimes : pendant toute la campagne électorale, le candidat R.p.r. s'était promené stylo et carnet de chèques en main pour se faire « des amitiés » selon sa propre expression.

Un comportement délictueux selon le code électoral, qui prévoit en la matière de trois mois à deux ans d'emprisonnement. Le maire de Beauvais est, en tout cas, bien décidé à solliciter de l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire de son doyen.

Les femmes socialistes après les élections

Les femmes socialistes, parmi lesquelles de nombreuses candidates, se sont réunies samedi dernier pour faire le bilan des élections et en analyser les résultats. Colette Audry a ouvert le débat en relativisant d'emblée un certain nombre d'arguments prétendument explicatifs du score de la gauche : la nature du scrutin, le matraquage de la droite, le rôle des petites formations, tout cela est à classer parmi les causes secondaires de l'échec relatif. La responsabilité majeure appartient au seul Parti communiste, qui en répondra devant l'Histoire et devant les travailleurs.

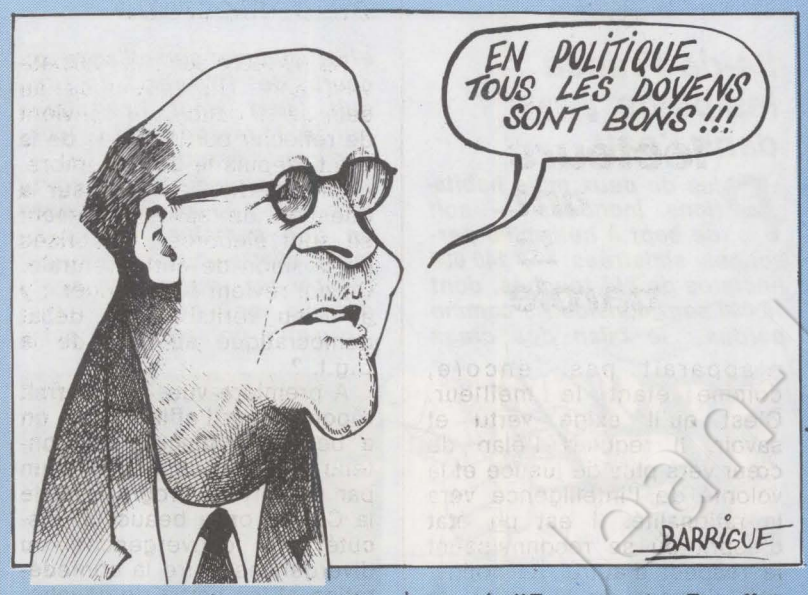

Cela dit, les femmes socialistes se sont interrogées sur le rôle qu'elles auront à jouer dans le Parti à partir d'une situation difficile : « En dépit des belles performances d'Edwige Avice à Paris et de Christiane Mora à Amboise, le Parti socialiste n'a qu'une élue, Marie Jacq ; il fallait s'y attendre. Le P.s. n'a pas hésité à envoyer plusieurs de ses vingt-six candidates au sacrifice dans des fiefs de la majorité. En revanche, il ne leur a offert aucun siège de député sortant, réservant ceux-ci à nos camarades masculins », regrettera Nicole Questiaux. Et Chantal Pérez fera remarquer que l'électorat est moins misogyne que le Parti : le fait d'être une femme candidate a toujours été apprécié partout où sa campagne lui a donné l'occasion de se faire connaître.

De ce constat sans complaisance sortiront plus de questions que de réponses : les femmes doivent-elles développer de nouvelles formes d'action, notamment au sein des associations ? Est-il préférable de faire entendre leurs propositions par l'intermédiaire de structures plus ouvertes que celles d'un parti politique traditionnel ? Il conviendra, en tout cas, de faire entendre leur voix dans des secteurs qu'elles ont jusque-là insuffisamment étudiés : les commerçants et artisans, les professions libérales, la santé, l'Europe, etc. En effet, contrairement à ce qu'écrivait « le Monde » du 1er avril dernier, les électrices sont particulièrement sensibles aux propositions socialistes, pour peu qu'on ait quelque chose à leur proposer : une étude de leurs votes par classes d'âge en témoignerait.

V. N.

La censure de Pinochet

L'émission « Chili impressions », dont la première partie était programmée dimanche dernier sur Antenne 2, sera-t-elle seulement ajournée ? On ne devait le savoir qu'après le nouveau jugement de référé du 6 avril. Mais l'intervention de l'ambassade Pinochet à Paris n'en aura pas moins obligé Antenne 2 à retirer le film de son programme sous prétexte que ses auteurs n'avaient « pas tenu leurs engagements de soumettre leur travail à la censure préalable du gouvernement chilien ».

Les réalisateurs de l'Institut national de l'audio-visuel ne s'étaient engagés, semble-t-il, qu'à présenter leur film à l'ambassade, ce qu'ils ont fait, pour qu'y soient corrigées les éventuelles erreurs de traduction. Les programmes de la télévision française vont-ils être soumis au bon vouloir des sbires de Pinochet ?

Mitterrand à Brest

Aujourd'hui, la Bretagne fait la « une » des journaux. « l'élan de solidarité » organisé par les médias, visiblement plus efficace que le gouvernement, occulte peu à peu les vrais problèmes. Car cet « accident », dû à la recherche effrénée du profit, devient peu à peu une « catastrophe naturelle ». Devant laquelle, on le sait, il n'y a rien à faire, si ce n'est « panser les plaies ».

Mardi, François Mitterrand était en Bretagne. Entouré des députés socialistes des quatre départements, il s'est tout d'abord informé de la situation, puis, au cours d'une conférence de presse, a indiqué que le P.s. allait demander la constitution d'une commission d'enquête. Rappelant que l'année dernière le président de la République avait annoncé que « dans les six mois » des mesures seraient prises et que rien n'a été fait, le premier secrétaire du P.s. a conclu en disant aux Bretons : « Restez vigilants. On risque d'avoir oublié votre drame dans six mois ! »

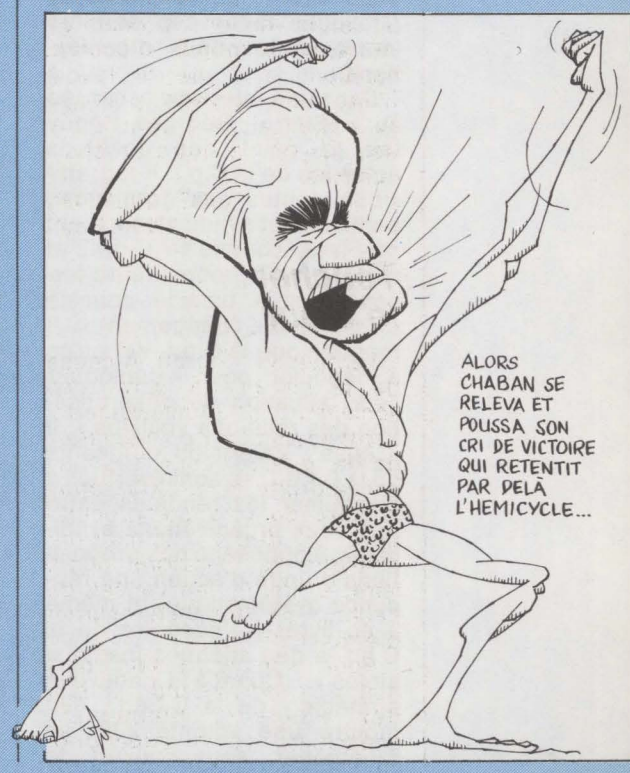

changer la vie sociale

La fatalité a bon dos

L'accident du car à Bagnères-de-Luchon, huit morts et vingt-cinq blessés, n'est pas dû à la fatalité, accusent les syndicats. Et la C.f.d.t. a dressé la longue liste des dernières catastrophes de ce style. Laffrey, 1975, vingt-neuf morts. Saint-Maurice-sur-Lignon, 1976, quatre morts. Lyon, 1976, treize morts. Moulins, janvier 1978, trois morts.

Dans tous les cas, on retrouve les mêmes causes : matériel en mauvais état, formation et qualification des conducteurs insuffisantes. Conditions de travail (et de rémunération) désastreuses.

Mais combien faudra-t-il de morts pour que l'on tire enfin des leçons de tous ces accidents ?

C.g.t.-C.f.d.t. : l'unité d'action est un combat

La C.g.t. et la C.f.d.t. ne rompront pas. Mais l'unité d'action a connu des jours meilleurs. Telle est la conclusion que l'on peut tirer des déclarations publiques faites ces derniers jours par les deux organisations.

Dans une interview accordée au « Matin », Georges Séguy fait le point des positions actuelles de la C.g.t. Il regrette « que toutes les formations politiques et syndicales n'aient pas jeté, comme la C.g.t., et cela dès 1972, toutes leurs forces dans la bataille pour le triomphe du changement ». Il rappelle que la C.g.t. est prête à négocier pour « débloquer cette situation de désertification des relations sociales ». Il accuse : « Certains dirigeants de la C.f.d.t. se sont évertués à envenimer les relations entre nos deux organisations syndicales, à opposer à nos propositions d'unité d'action une réticence systématique, et même à se livrer à l'encontre de la C.g.t. à des attaques inadmissibles »... Quant à la « nouvelle stratégie » de la C.f.d.t., elle montre une volonté « de se rapprocher, sous couvert de réalisme, des orientations stratégiques du réformisme »... Accusation qui avait déjà été formulée à l'issue du dernier conseil confédéral national.

De son côté, Edmond Maire a écrit à Séguy au début de la semaine. Il confirme que la C.f.d.t. « souhaite que les rapports unitaires se développent normalement à tous les niveaux... La commission exécutive de la C.f.d.t. est prête à rencontrer le bureau confédéral de la C.g.t. » Mais en précisant qu'une journée nationale d'action n'est pas envisagée actuellement. Séguy avait déclaré « inacceptables » les appréciations portées par la C.f.d.t. sur son organisation. Maire répond : « Le bureau national de mars n'a fait que répéter ce qu'il avait déjà déclaré au cours des derniers mois. Mais, jusqu'alors, le P.c. et la C.g.t. avaient décidé d'ignorer les critiques de la C.f.d.t. sur leur tactique, même quand nous la jugions désastreuse. Les faits confirment donc que ce mutisme était purement électoral. Je ne peux que te confirmer l'opinion de notre bureau national suivant laquelle la C.g.t. s'est faite le porte-voix du P.c.f. au cours de la dernière période ; la C.g.t. a suivi en même temps une politique d'échecs »...

« Tu t'interroges, poursuit Maire, sur un possible rappro-

Ile-de-France : les pieds dans l'eau

Plus de deux mille habitations inondées — soit de sept à huit mille personnes sinistrées —, 140 000 hectares de blé touchés, dont 10 000 sont considérés comme perdus : le bilan des crues exceptionnelles dans la Seine-et-Marne et l'Essonne est sévère. La situation est particulièrement grave pour les petites communes. Avec un budget étriqué et un personnel communal réduit, elles doivent faire face seules — ou presque . Exemple, la petite ville de Crosne (Essonne), six mille habitants, dans la vallée de l'Yerres, l'une des vallées les plus éprouvées. « En trois heures, certains quartiers ont été submergés, raconte Michel Berson, le maire socialiste. Personne ne nous a prévenus des risques d'inondation. » Contrairement à certaines rivières dûment observées, il n'existait en effet aucune surveillance du cours de l'Yerres. En une nuit, cent vingt habitations ont été ravagées. Et leurs occupants évacués.

Une intervention qui coûte très cher : 50 000 F dépensés en une semaine. « Et comment allons-nous payer pour réparer les routes, les ponts détruits par la crue ? »

Jusqu'à présent, tout est à la charge des communes et des familles sinistrées. Le conseil général de l'Essonne et les communes concernées ont demandé au préfet la mise en œuvre du plan Orsec et la proclamation de l'état de « zone sinistrée ». Refus. « Ils ont fait comme si le plan Orsec était déclaré, affirme le maire de Crosne. Nous avons eu l'aide de l'armée, de la police, des pompiers, de la Croix-Rouge, etc. Et ils ont fait un excellent travail. Mais le plan Orsec, cela aurait des conséquences financières dont le Pouvoir ne veut pas. » Entre autres, l'indemnisation des personnes et des communes.



Pour l'heure, seul un secours destiné aux nécessiteux est prévu. Rien pour ceux qui ont « simplement » des millions de degâts dans leur maison. Et, on le sait, les assurances « ne marchent pas » en cas d'inondations pour causes « naturelles ». Pas si naturelles que ça. La météo n'explique pas tout. Les inondations se font, en effet, de plus en plus graves et fréquentes. Pas à Paris : des barrages ont été construits pour « protéger » l'agglomération parisienne. Mais ces barrages ne protègent pas, au contraire, les régions situées en amont.

La mutation de l'agriculture y est aussi pour quelque chose : au palmarès de l'agriculture modernisée et surmécanisée, la Seine-et-Marne et l'Essonne ont été abondamment défrichées et remembrées : plus de petits fossés, plus de broussailles, de taillis et certaines essences d'arbres « capteuses d'eau » ont disparu : le sol et la végétation ont désormais perdu leur pouvoir de régulation des eaux, et plus rien ne s'oppose au ruissellement.

« Après tout, plaisante un pêcheur, les inondations ce n'est pas si mauvais : ça alimente la nappe phréatique. » Sauf que c'est justement la saison des engrais : cette fois-ci, environ 10 % des engrais répandus ont été « lessivés ». Et se retrouveront dans la nappe phréatique. Décidément, l'Ile-de-France n'aura rien gagné à avoir eu les pieds dans l'eau.

M.-J. B.

chement de la C.f.d.t. avec le réformisme... Permets-moi de te dire qu'après avoir, hélas, largement contribué à la division de la gauche et au recul de l'espérance ouvrière, la C.g.t. ne nous semble pas particulièrement bien placée pour donner des leçons de syndicalisme de classe, c'est le moins que l'on puisse dire. »

Eau : on nous mène en bateau

Les géologues français lancent un pavé dans la mare : l'Union française des géologues, qui représente la moitié de la profession, vient de publier un dossier sur la politique de l'eau en France. Démagogie et incurie, dénonce-t-elle. Alors qu'après la sécheresse de 1976 le gouvernement avait promis de tout mettre en œuvre pour que de telles conséquences ne se reproduisent pas, aucun crédit n'a été affecté aux études hydrogéologiques et aux adductions d'eau...

« La politique de l'eau en France, suivie depuis des années, est incohérente, dispersée et sectorielle », résument les géologues. Et elle favorise un véritable racket de l'eau : l'eau d'origine souterraine a un coût de production de 27 centimes le mètre cube — on la réserve aux industriels, qui la polluent gaiement —, celle prélevée en rivière en coûte 42. Le prix de vente, lui, varie de 0,60 à 5 francs le mètre cube, selon l'organisme (public ou privé) de distribution...

Les géologues tirent la sonnette d'alarme : « Il n'y a pas pénurie, mais gaspillage et pollution », disent-ils. En insistant sur l'urgence d'un recencement de nos ressources en eau, en particulier de nos nappes souterraines, réserves que nous connaissons très mal.

• La revue « Autrement » poursuit ses rencontres au Lucernaire (53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris), les mercredis à 12 h 30. Au programme : des architectes au service des associations, le 26 avril ; comment faire de la contre-presse, le 3 mai ; le théâtre populaire de Bretagne, le 10 mai...

Changer la vie, à travers quelques expériences hors des institutions. Un souffle d'air frais.

La petite reine en goguette

« Les Vingt Quatre heures de Metz », une nouvelle épreuve pas comme les autres ? Une course à vélo aura lieu dans la ville les 29 et 30 avril : épreuve d'endurance, mais, surtout, occasion de fête. L'équipe gagnante de cette course folklorique sera jugée sur l'animation qu'elle créera, sur l'originalité du vélo et des costumes des six coureurs de l'équipe, sur la qualité du spectacle qu'ils présenteront sur scène et sur leur régularité pendant la course proprement dite...

Pour y participer, il faut 60 francs par équipe, un vélo extraordinaire, de l'imagination... et se renseigner chez Bertrand, 2, rue Pfister, 57000 Metz. Tél. : 75-55-24.

La conférence a un grain

Sale temps à la conférence du droit de la mer, dont la septième session est ouverte à Genève : les Américains tapent du poing sur la table, comme à leur habitude. Si un accord « satisfaisant » n'est pas trouvé à l'issue de la réunion, les Etats-Unis menacent de commencer, unilatéralement, à exploiter les richesses sous-marines, en particulier les fameux nodules métalliques qui y pullulent — représentant des milliards de dollars — que seuls les Etats-Unis, le Japon et la France seraient prêts à exploiter. Les Etats-Unis surtout...

Et les pays pauvres voudraient bien qu'une autorité internationale prenne en main cette exploitation, afin de sauvegarder leurs droits. Mais qui, raisonnablement, peut s'élever contre le droit du plus fort ?



dipapacéquoi par Piem

LORSQUE le doyen des absentéistes, Marcel Dassault, eut terminé son brillant discours, le général de Bénouville applaudit chaleureusement. Il reçut en récompense un abonnement gratuit de six mois à « Jour de France », un chèque de dix mille deux cent cinquante francs pour la première tranche de la remise en état du chauffage central de son appartement et un bon gratuit pour une semaine à La Bourboule pour deux personnes.

« Dis, papa, c'est beau ! »

Lorsque le vieux Marcel annonça le résultat du premier tour de l'élection pour le perchoir de l'Assemblée nationale, rejetant Faure Edgar au rancart, le général de Bénouville applaudit avec vigueur, ainsi qu'il le fait chaque fois que son patron Dassault entrebâille son dentier. Il reçut en récompense un flacon d'eau de Cologne entamé, les œuvres expurgées de Michel Droit et une cravate à pois.

« Dis, papa, c'est beau, c'est grand ! »

Lorsque, à l'issue du second tour, Sénile Dassault annonça l'élection de Chaban, Bénou vil claqua joyeusement du pupitre et donna le signal des applaudissements ; il obtint en échange un coup de règle sur les doigts de la part de Chirac, plus une boîte de chocolats variés, un stylo à plume et un nouvel abonnement de six mois à « Jours de France » pour une personne de son choix.

« Dis, papa, c'est beau, c'est grand, c'est généreux... »

Lorsque, à grandes enjambées, Chaban escalada la tribune puis se saisit de la Chose Doyenne qu'il sortit du fauteuil et déposa par terre, le général de Bénouville ramassa pieusement la relique, qu'il porta jusqu'à la Rolls prolétarienne. Il reçut en récompense une pièce de 5 (cinq) francs, un demi-bouteille de Pernod et « le Talisman » encadré de son maître et bienfaiteur.

« Dis, papa, c'est beau, c'est grand, c'est généreux, la France ! »

Puis Marcel Dassault disparut. Le bon peuple de France, les yeux levés vers le ciel, espérait encore un miracle... Patience...

Prochaine apparition : avril 1983.

« Dis, papa, c'est beau et jeune... la France ! »

changer la vie culturelle

Un Monteverdi à la Rabelais

Les gardiens du temple — faut-il dire de la tradition ? — ont tremblé et ont froncé le sourcil : l'Opéra de Paris ne vient-il pas de leur servir une conception originale du « Couronnement de Poppée », de Claudio Monteverdi (1567-1643) ! L'affront est impardonnable. Qu'on en juge. Si dans certains milieux il est fréquent de noter une filiation entre Monteverdi et Wagner ou Verdi, on la souligne pour plaire à l'esprit académique ou pour, à l'occasion, y puiser une conception scénique !

Rolf Liebermann et Gunther Rennert (le metteur en scène de « Poppée ») semblent avoir penché pour la seconde des deux hypothèses. Ils ont confié à des super-vedettes de l'opéra le soin d'insuffler leur vitalité à une partition dont nous ne possédons pas d'orchestration de la main de son auteur. Choisissant une vision efficace qui n'exclut pas bien (trop) souvent le mauvais goût, ils ont lancé Jon Vickers dans Néron, Gwyneth Jones dans Poppée (sa maîtresse), Richard Stilwell dans Otton, Nicolaï Ghiaurov dans Sénèque (le philosophe empêcheur de tourner en rond), quatuor remarquable et d'une puissante beauté vocale.

Alors, même si l'héritage (lequel ?) n'est pas respecté, même si les décors et les costumes s'inspirent d'une imagerie souvent grossière, il faut saluer ce coup de sang lyrique qui nous vient de trois siècles et nous interpelle avec une belle santé où l'humour n'est pas, loin de là, le parent pauvre.

C.G.

— Prochaines représentations à l'Opéra : 17, 19 et 22 avril, à 19 h 30.

— On peut écouter « le Couronnement de Poppée » dans la version Raymond Leppard (un coffret deux disques EMI, série Angel) ou dans la version Nikolaus Harnoncourt (un coffret Telefunken - EMI).

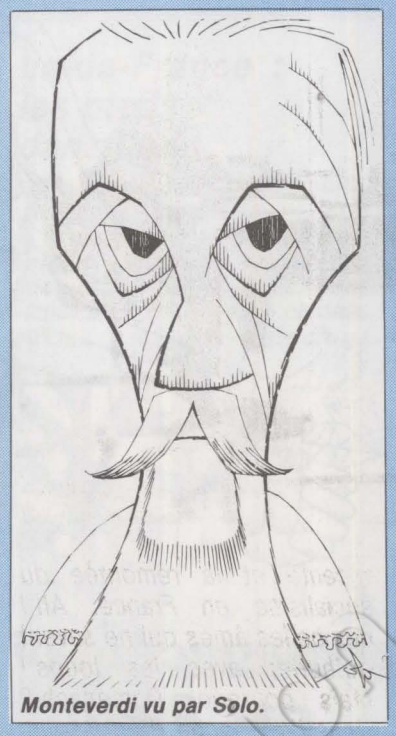

Monteverdi vu par Solo.

L'Histoire à bras le corps

Les rencontres « Cinéma et Histoire » de Valence (7-14 avril) ne se défilent pas : avec le thème « Une terre, la Palestine », c'est un fait explosif qu'avec audace elles prennent à bras le corps pour cette quatrième édition. On verra donc l'image de la terre palestinienne dans le cinéma occidental de fiction depuis Griffith et De Mille, aussi bien que le « matériel » israélien et arabe. Ainsi que le fait israélien et le fait palestinien vus d'Occident à travers les œuvres de Marker, Rossif, Godard, Straub, Preminger, Kramer ou des collectifs belges, américains et français.

Des cinéastes, des historiens et des critiques participeront à ces sept journées. Renseignements : 7, rue des Sœurs-Grises, 26000 Valence ; tél. : (75) 43-42-33.

Assez de tranquillisants !

Des manifs antinucléaires, un ministre enlevé par un groupe terroriste, la répression policière s'organisant par-dessus les frontières, certains médias « coopérant » avec la police... Quand Peter Watkins avait réalisé « Force de frappe », en 1976, on avait crié à la politique-fiction invraisemblable et paranoïaque de l'auteur de « la Bombe ». Mais, quand on voit ce qui s'est passé depuis ces deux ans, cela donne à réfléchir. Ce qui est justement le but recherché par Watkins, soucieux de combattre « le langage kaléidoscopique d'un cinéma et surtout d'une télévision dépolitisés : des tranquillisants ».

Sa fiction des travailleurs de Copenhague refusant de construire des sous-marins nucléaires, ce qui entraîne une grève générale où le Danemark découvre ses contradictions politiques, peut ne pas totalement convaincre. Tout comme sa balance entre « la violence des terroristes et la violence à l'intérieur du système »... Mais des œuvres à la fois aussi courageuses et aussi talentueuses sont trop rares pour qu'on fasse la fine bouche.

S. R.

« Force de frappe », de Peter Watkins.



Ali au pays des merveilles

L'Association de solidarité franco-arabe avait organisé, en mars de l'année passée, le Premier Festival du film arabe de Paris. Cette année, du 1er au 8 avril, elle a pris l'initiative de présenter au public parisien (1) une série de films sur l'immigration maghrébine.

De « Quitter Thionville » (Mohamed Alkama) aux « Ambassadeurs » (Naceur Khtari), en passant par « Ali au pays des merveilles » (Djouhra Abouda et Alain Bonnamy), la vie, les peines, les espoirs des travailleurs immigrés — trop souvent victimes de l'isolement et du racisme — sont décrits dans dix réalisations. Dont les plus « publiques » sont « l'Autre France », de Ali Ghalem, et « Elise ou la Vraie Vie », de Michel Drach, celle-ci relatant un épisode de la répression policière, il y a quelque vingt ans, pendant la guerre d'Algérie, et celle-là plongeant dans la réalité d'aujourd'hui : l'insécurité dans le travail, la misère sexuelle, les luttes syndicales...

Samedi 8 avril, de 14 à 18 heures, une table ronde sera réunie sur le thème « Cinéma et immigration ». Ce colloque étudiera les critères et l'impact de ces films, leur dimension politique et des problèmes connexes tels que les relations intercommunautaires et la question spécifiquement féminine — travail de recherche et d'analyse qui devrait permettre ensuite l'élaboration d'un ouvrage collectif.

(1) A la Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, 75020 Paris. Tél. : 366-42-11.

ma part de vérité
par
François Mitterrand

Lundi 3 avril

PUISQU'IL était dit que nous devions gagner, c'est donc nous qui avons perdu. Dénombrons nos échecs. En 1973, dernières élections législatives, le Parti socialiste avait obtenu 19 % des voix. En 1978, il n'en rassemble plus que 23 %. Fort de 41 députés en 1968 et de 88 en 1973, le Parti socialiste n'en compte que 102 en 1978. Dans l'intervalle, il est tombé de 640 à 874 conseillers généraux et de 2 500 maires à 4 000, dont 81 pour les communes de plus de 30 000 habitants au lieu de 41 (sur un total de 221). Auprès de nous, nos vainqueurs ont, admettons-le, de quoi se réjouir. En effet, le Parti communiste passe de 21,4 % des suffrages à 20,6 l'U.d.f. et ses composantes de 23,12 % à 21,4, le R.p.r. de 23 % à 22,2. Et si le Parti communiste doit se contenter de 86 députés au lieu des 73 qu'il détenait auparavant, l'U.d.f. et le R.p.r. peuvent, en revanche, s'enorgueillir la première d'en avoir perdu cinq et le second de n'en avoir laissé que deux douzaines sur le carreau. Mais cette défaite numérique, la nôtre bien entendu, ne serait rien sans la défaite intellectuelle et morale dont nous accable Jean-Marie Domenach dans « le Quotidien de Paris » d'aujourd'hui. « La gauche, écrit ce dernier, n'a pas encore trouvé son niveau. Elle avait visé trop bas, comme Michel Rocard l'a reconnu. Défaite intellectuelle. Mais plus encore morale. Il n'est pas grave de se tromper sur la tactique. Il est très grave de se tromper sur soi-même et sur ce qu'on représente. » Un peu plus loin, le saint homme de chat (qui engage Rocard sans avoir requis son avis) précise ses raisons : « Il ne sait pas (le P.s.) s'il veut renouer avec le courant qui l'avait porté et qui s'était généreusement exprimé il y a quatre ans aux Assises du



socialisme. » Visé trop bas ! Vous savez bien que c'est mon habitude, Domenach ! Vous le disiez déjà lorsque vous me reprochiez de combattre le régime issu du coup d'Etat du 13 Mai, lorsque vous invitiez à voter contre le candidat unique de la gauche en 1965 et récidiviez en 1974, lorsque vous pourfendiez le Programme commun — sauf, je dois le reconnaître, lorsque vous avez pu croire qu'il allait l'emporter. Cela me donne envie de vous poser cette question : à quoi donc s'est rallié le courant des Assises, sinon à l'Union de la gauche fondée sur le Programme commun ? C'est avec ce bagage-là que j'ai mené la dernière campagne présidentielle, que nous avons gagné les cantonales et les municipales, que trente-quatre députés socialistes de moins de quarante ans viennent d'entrer au Parlement, que le Parti socialiste a peu à peu rattrapé les rivaux qui le distançaient pour occuper le premier rang auquel il se tiendra, croyez-moi. C'est au nom du Programme commun que se sont assemblées ces foules joyeuses, ces foules ardentes qui ont jalonné notre histoire récente et la remontée du socialisme en France. Ah ! ces belles âmes qui ne savent qu'hurler avec les loups ! Mais pourquoi Domenach ? Dans l'avalanche de conseils, de critiques, de fulminations en tout genre qui font mon quotidien, le hasard de mes lectures, ce matin, a seul choisi pour moi le destinataire de cette épître occasionnelle. Mais le « visé trop bas » me touche et c'est à lui que j'entends répondre.

Ecoutez le chœur des pleureuses. Son lamento chante le deuil d'un preux chevalier nommé « qualitatif » que la direction (façon de parler) du Parti socialiste, cédant à l'attrait vulgaire du reître « quantitatif », aurait jeté aux oubliettes. Animus contre anima, cher Claudel, pas moyen d'en sortir ! Fi ! Evoquer le S.m.i.c., la retraite à soixante ans, le taux zéro de la T.v.a., quand il y avait tant de choses à dire sur des sujets aussi exaltants que le « rapport à la vie », le « rapport à la société », le « rapport au pouvoir », le « rapport aux autres », le « rapport à soi », le « rapport à Œdipe », le « rapport à Sirius » — le rapport au rapport, quoi! —, rien d'étonnant que les Français aient renvoyé chez elle cette gauche incapable de meubler la conversation. Si la formule n'était de Pierre-Etienne Flandin, cet ancêtre reconnu de la gauche qualitative, je suggérerais à Jean-Marie Domenach de vitupérer à son tour « le matérialisme sordide des masses ». Mais, tout aussi intéressant est, sous la même plume, le reproche contenu dans la phrase : « Il n'est pas grave de se tromper sur la tactique. » Peut-être nous fournit-il la clef qui nous manquait. La tactique ? Quelle tactique ? Je me demande si le procès instruit par nos prédicateurs de carême, les pieds au chaud dans leurs pantoufles, n'est pas tout simplement celui d'un Parti socialiste, celui d'Epinay-sur-Seine, qui, ayant opté pour l'Union des forces populaires et sa figure politique, l'Union de la gauche, ayant tourné le dos aux vieilles amours centristes, s'est engagé sur la voie difficile, ingrate, désolée — qui le sait mieux que moi ? — d'un accord avec le Parti communiste.

Etrange accord, en vérité, dès lors que cet étrange parti avec lequel nous l'avons signé a décidé de substituer Gribouille à Lénine, je le concède à qui voudra. Mais la ligne, elle, le point de l'horizon vers où l'on se dirige, quels que soient les mauvais vouloirs, les embuscades, les trahisons, mais notre volonté de rassembler avec et, le cas échéant, malgré le Parti communiste, les classes, les couches sociales dont nous sommes les interprètes, c'est cela, en fin de compte, n'en doutez pas, qui ne mérite point de pardon.

Quant à « se tromper sur soi-même », j'attends que Domenach s'explique. Sans doute me trompé-je plus souvent qu'à mon tour. Mais je cherche. N'en déplaise à mon confesseur, la défaite morale, pour moi, serait de le rejoindre, vivant, au pays noir des certitudes.

POLICE : LA NUIT DES "BAVURES"

Bruyamment félicitée lorsqu'elle se distingue par des « exploits », la police n'en continue pas moins à sécréter des « bavures ». Celles-ci se produisent surtout la nuit. Voici pourquoi

LA sécurité quotidienne des Français : s'il est un point sur lequel une sorte de consensus paraît s'être dégagé au cours de la récente campagne électorale, c'est bien celui-là. Non sans quelque démagogie, dans la mesure où la criminalité française reste fort en deçà des niveaux atteints dans d'autres pays, la droite — en particulier Chirac — a fait de la sécurité un cheval de bataille.

Sur ce problème, démesurément grossi dans la presse, et devant l'inquiétude croissante ainsi soulevée chez les citoyens, la gauche elle-même, P.c. en tête, s'est émue. Quoique en termes plus circonspects, elle a souligné les insuffisances de la politique suivie pour — mal — assurer la sécurité de Monsieur Tout le Monde. Quant à l'émotion de ceux qui, depuis vingt ans, ont eu la charge de conduire les affaires du pays, trop vive et trop tardive pour être honnête, n'avait-elle pas surtout pour but de masquer l'absence de projets tant aux plans de la prévention et de la répression que de la réinsertion ?

D'aucuns entendent ramener la sécurité à une simple question de police. Pourtant, celle-ci ne se distingue pas que par ses « exploits ». Si la solution heureuse de l'affaire Empain lui a tout récemment valu des félicitations méritées, trop de violences et de bavures continuent de se produire. En de telles circonstances, la police contribue paradoxalement à accroître le sentiment d'insécurité. Au cours des derniers mois, des citoyens — et notamment des jeunes gens — ont été tués, blessés ou brutalisés par des policiers dans des conditions inexcusables. Le double homicide volontaire commis de nuit par un motard sur deux frères qui avaient eu un simple accrochage avec un taxi, le jeune Algérien abattu sans raison par le brigadier Marchaudon, la touriste allemande violée l'été dernier par deux policiers en patrouille dans le 14e arrondissement, trois exemples parmi d'autres qui mettent en relief les dangers d'une certaine politique de spécialisation des tâches. En effet, la plupart des bavures interviennent de nuit. Elles sont généralement imputables aux brigades spéciales de nuit, mises en place ces dernières années au détriment du service général. Composées tantôt de policiers en tenue, tantôt de motocyclistes, ces brigades ont pour mission de lutter contre la délinquance et la criminalité. A Paris, elles sont directement rattachées à l'état-major de la police parisienne. Les hommes qui les composent, généralement jeunes et « fonceurs », privilégient parfois le rendement sur le règlement. Faute d'un encadrement efficace, notamment d'officiers de police judiciaire, et en relation avec un climat d'émulation inquiétant — auquel certains policiers notoirement réactionnaires ne sont pas étrangers —, les moyens employés par ces brigades de nuit justifient trop souvent la fin. Sans que l'état-major réagisse avec vigueur. Dans ces conditions, il apparaît difficile de se féliciter sans réserve des résultats positifs obtenus, dès lors qu'ils l'ont été au prix de plusieurs bavures. D'autant plus que, si tous les policiers ainsi spécialisés étaient reversés dans le service général d'où on les a tirés, les mêmes avantages auraient peut-être pu ne pas s'accompagner de ces « inconvénients ». Pour Paris, par exemple, quelque deux cents hommes pourraient de la sorte être remis à la disposition des commissariats, dans chaque arrondissement. Comment ne pas imaginer qu'il s'ensuivrait une amélioration sensible de ce service général ?

Cette question, parmi tant d'autres, l'Intersyndicale de la police nationale aurait pu l'évoquer avec le président de la République. Regroupant la Fédération autonome des syndicats de police (F.a.s.p.), le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.n.a.p.c.) et le Syndicat des commissaires, organisations majoritaires représentatives de l'ensemble des policiers, l'Intersyndicale a effectivement écrit à Valéry Giscard d'Estaing, le 28 mars, pour lui demander audience. « Les problèmes posés à la police, lui a-t-elle écrit, la protection des libertés individuelles, la violence et la recherche des moyens d'assurer une meilleure sécurité des Français font, sans nul doute, partie de vos préoccupations majeures. » Mais le président n'a pas souhaité s'entretenir de ces questions avec les représentants des policiers.

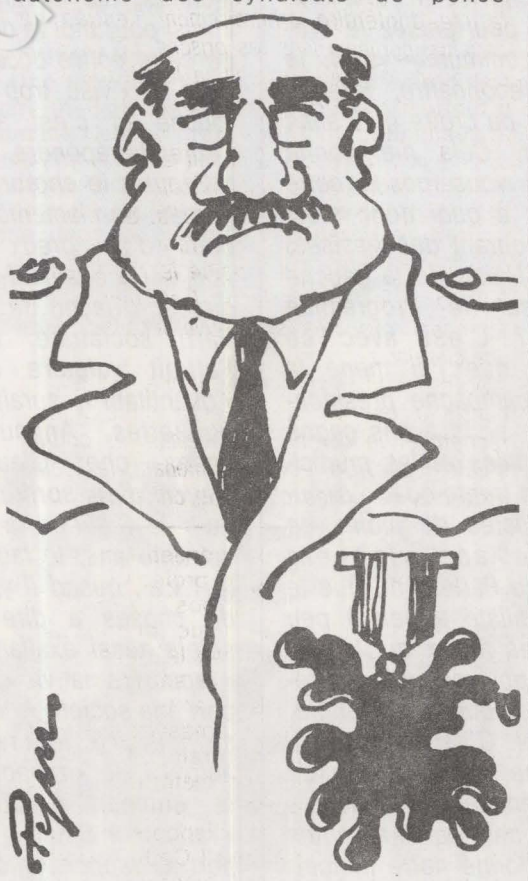

L'ordre de la bavure.

Code de déontologie

Pourtant, les problèmes ne manquent pas. Le premier d'entre eux, fondamental, a trait aux moyens dévolus à la police. Continuer à bloquer des services par un travail administratif besogneux que des dactylos et des secrétaires feraient tout aussi bien et pour un moindre coût, faire acheminer des missives et des lettres par des policiers pour économiser des timbres, tout cela n'a plus aucun sens mais continue d'exister. Faire assurer des tâches d'inspecteurs par des policiers en tenue, non destinés à cette responsabilité, utiliser des véhicules non munis de radios, multiplier les fréquences utilisées par la police, les C.r.s. et la gendarmerie sans se doter des matériels techniques qui permettraient aux équipes qui interviennent sur une même opération de communiquer, ces quelques exemples limitatifs ne donnent qu'une faible idée de l'insuffisance criante et de l'inadaptation de la police. Deux éléments qui inquiètent beaucoup l'Intersyndicale, notamment devant l'évolution « qualitative » et quantitative de la délinquance.

Un autre aspect important que l'Intersyndicale aurait aimé souligner devant le président concerne la formation des policiers. Si le niveau de recrutement s'est sensiblement amélioré — tout particulièrement chez les gardiens —, les progrès enregistrés dans la formation initiale des policiers ne suffisent pas. La formation reste trop technique, insuffisante sur les droits et libertés des citoyens. Quant à la formation continue, elle reste encore quasi inexistante. L'effort sur ce plan doit donc s'accentuer dès aujourd'hui. De l'avis général, une visite de Giscard d'Estaing dans les écoles de police serait la bienvenue.

Le troisième point qu'auraient évoqué les policiers apparaît, sans conteste, le plus important. Aussi étrange que cela puisse paraître, il concerne l'absence de définition des missions de la police. Absence qui permet au ministre de l'Intérieur et aux préfets d'utiliser un peu les policiers à leur guise. Pour Henri Buch,

COUP DOUBLE CONTRE LES LIBERTES

PAR MARC DREYFUS
président du Syndicat de la magistrature

S'adressant à M. Guy Chavanon, procureur général près la Cour de cassation, ministère public devant la Haute Cour de justice, le Syndicat de la magistrature lui a demandé de saisir le Parlement afin que soient mis en accusation le ministre de la Justice et celui de l'Intérieur, Alain Peyrefitte et Christian Bonnet.

La démarche est grave. Elle est loin de constituer une « manœuvre électorale », comme a cru pouvoir le prétendre la chancellerie. La lettre a d'ailleurs été envoyée à Chavanon le 11 mars et rendue publique plusieurs jours après, alors que Peyrefitte et Bonnet étaient élus dès le 12 mars.

La réalité, c'est qu'en cosignant, le 21 novembre 1977, une circulaire relative à la « situation des étrangers expulsés en instance de départ de France », en ordonnant par ce simple texte d'application interne l'incarcération des expulsés dans une prison, pour une durée pouvant atteindre sept jours, les deux ministres ont violé la Constitution et porté un coup de plus aux libertés.

La circulaire se réfère bien à un texte du Code pénal, l'article 120, mais ce texte complété en 1933 n'a jamais posé le principe du droit d'incarcérer une personne non condamnée ni poursuivie pénalement. Au contraire, il rappelle le principe inverse, sous la seule exception de l'« ordre provisoire du gouvernement » en cas d'expulsion ou d'extradition.

Une telle décision ne peut être prise de façon générale et par une simple circulaire, puisqu'elle touche au domaine des libertés publiques. De plus, la circulaire en question fixe une véritable procédure pénale. En cela aussi, elle est contraire à la Constitution.

Elle doit donc être abrogée. Les ministres qui l'ont signée se sont rendus passibles de poursuites pour avoir « ordonné ou fait quelque acte arbitraire ou attentatoire soit à la liberté individuelle... soit à la Constitution », crime puni du bannissement. La peine ne sera pas prononcée si les ministres en cause « réparent leurs actes » (art. 115 du Code pénal), la seule réparation possible est l'abrogation de la circulaire.

Nos ministres ont trouvé une curieuse façon de légaliser l'internement administratif ! On se souvient qu'avec d'autres organisations démocratiques le Syndicat de la magistrature a mené une action vigoureuse contre les internements au camp d'Arenc et au dépôt de la Préfecture de Police.

Sans aucun titre, sans limite de durée, dans la plus parfaite illégalité, des dizaines de personnes, chaque année, étaient emprisonnées là, en attendant d'être chargées sur un bateau ou dans un avion. Le gouvernement a fini par admettre, après avoir affirmé le contraire, que ces mesures étaient autant de violations des libertés et de la Loi.

Mais ce que le gouvernement a concédé d'un côté il l'a repris de l'autre. C'est en « légalisant » l'illégalité qu'il a, sans d'ailleurs fermer Arenc (réservé désormais aux refoulés), décidé de jeter en prison les expulsés jusqu'à leur départ ou pendant sept jours.

C'est ce raisonnement qui avait déjà conduit le même Peyrefitte à légaliser par décret la faculté d'interdire arbitrairement l'entrée de certains journaux dans les prisons. Le Code de procédure pénale instituait la liberté dans ce domaine, ce qui gênait certains chefs d'établissement. Ceux-ci ont interdit des journaux comme celui du C.a.p. Qu'allait faire Peyrefitte, qui avait protesté de son libéralisme en recevant une délégation du Comité d'action des prisonniers ? Forcer les censeurs à appliquer le règlement ? Non. Il a modifié le règlement à leur goût. De la même façon, l'internement des étrangers expulsés se trouve légalisé... par une circulaire.

Autre façon d'interpréter la loi en la détournant : utiliser le code de la route pour... rechercher le baron Empain dans les coffres d'automobile. On le voit maintenant, les seuls procédés de police classique ont réussi dans cette affaire. C'est que le but poursuivi par les deux ministres en mettant en place un important dispositif de contrôle policier, après l'enlèvement du baron Empain, était purement politique : habituer les citoyens à subir le contrôle permanent et, par exemple, leur faire admettre qu'un texte destiné à permettre la vérification de l'éclairage de leur véhicule peut servir à légitimer une perquisition.

Le ministre de la Justice aura en quelques mois accumulé les atteintes aux libertés. Et il s'étonnait récemment, sur un poste périphérique, du mauvais état de ses relations avec les syndicats de son ministère ! La semaine dernière, Monique Guemann — le courageux substitut de Draguignan — était installée à Nanterre, où le ministre l'a déplacée d'office. Le jour anniversaire du mouvement des étudiants de Nanterre qui allait déclencher celui de Mai 68. M. Peyrefitte cherche-t-il donc toujours à faire oublier, par des gestes de vengeance réparatrice, ses défaites d'alors ?

Le procureur général près la Cour de cassation n'a pas voulu transmettre la demande de poursuite aux présidents des deux assemblées du Parlement. C'est pourtant son devoir comme c'était celui de la Cour de cassation de se prononcer sur la validité des procurations électorales émanant des Français de l'étranger. A son défaut, les groupes parlementaires se devront d'agir pour obtenir le respect de la Constitution et des libertés.

Tout de même, aujourd'hui, je suis au moins tranquille sur un point : « l'Unité » ne sera jamais plus poursuivie pour diffamation. La Cour suprême ne vient-elle pas de poser en principe que « la bonne foi n'est pas nécessairement subordonnée à la prudence dans l'expression de la pensée » ? Il est vrai que c'était pour rejeter le pourvoi du Syndicat de la magistrature contre l'arrêt de la Cour d'appel relaxant l'ancien garde des Sceaux Jean Foyer.

Mais il est vrai aussi que, en stigmatisant les actes dangereux pour les libertés et en nommant leurs auteurs, j'ai le sentiment d'agir avec sincérité et de poursuivre un but légitime, comme dit la Cour de cassation.

secrétaire général de la F.a.s.p., « il est nécessaire d'établir un code de déontologie qui détermine clairement les tâches et les modalités d'intervention des policiers ». Pour Jean-Claude Riquois, secrétaire général du Syndicat des commissaires, « il devrait exister un Conseil supérieur de la police, comme il en existe un de la magistrature. Aujourd'hui, on charge un peu trop les policiers des missions que personne d'autres ne remplit. La définition des missions de la police, de son rôle et des méthodes qu'elle emploie, pourrait être du ressort d'un tel Conseil supérieur, composé par exemple de parlementaires, de conseillers d'Etat et de représentants de la profession ».

Selon Pierre Waterloos, secrétaire général du S.n.a.p.c., « de même qu'il existe une commission de la Défense au Parlement, chargée de la sécurité extérieure, on pourrait nommer une commission chargée des problèmes de sécurité intérieure. Celle-ci pourrait prévoir les besoins en effectifs, en matériels et établir des programmes pluriannuels. Aujourd'hui, nous ne disposons même pas d'une loi-programme ! Cette commission pourrait également élaborer, en liaison avec les organisations syndicales de la profession et les représentants des usagers, un texte déontologique susceptible de donner ultérieurement naissance à une loi. Ainsi, évitant l'arbitraire des décrets, ce texte législatif serait-il placé sous le contrôle des magistrats de l'ordre judiciaire, ce qui offrirait une garantie sur le plan des libertés ».

Voilà, succinctement présentées, les grandes lignes de ce que les syndicats de policiers auraient souhaité exposer au président de la République. Mais il n'a pas daigné les recevoir.

JEAN-LOUP REVERIER

JOUER AUX ARCHITECTES

Les bâtisseurs de cathédrales gothiques ont douze ans... aux ateliers pour enfants du musée des Monuments français

Assis sur des petits pliants de bois, dans la longue galerie du musée des Monuments français, une vingtaine d'enfants de douze-treize ans, sagement, écoutent. Marie-Dominique Deroin, conférencière, vingt-sept ans, frange brune, sourire chaleureux, commente un montage audio-visuel sur l'art roman.

Les questions fusent. « A quoi ça sert une clef de voûte ? Comment construit-on une coupole ? »

Après la projection, les enfants suivent Marie-Dominique jusqu'au vaste hall d'entrée du musée. Là se tient l'atelier : un espace cerné de paravents, dont le sol est recouvert de bâches de plastique. Des tables, des chaises y voisinent avec une superbe maquette de cathédrale gothique, deux voûtes en bois, assez hautes pour que les enfants s'y introduisent, et un vitrail.

Ce matin, les élèves de cinquième du collège Maurice-Berteaux de Carrières-sur-Seine s'initient à l'architecture. Cet après-midi, d'autres viendront à l'atelier « sculpture » modeler des chapiteaux dans du savon, à l'atelier « vitrail » assembler des morceaux de rhodoïd de couleur vive au gré de leur inspiration, ou à l'atelier « fresque », aidés d'une étudiante des Beaux-Arts.

On aime beaucoup les coupoles

« Maintenant, nous allons jouer aux architectes », annonce Marie-Dominique. D'abord, à l'aide de volumes en bois, les enfants conçoivent l'église de leurs rêves et apprennent un vocabulaire nouveau pour la plupart : transept, abside, chœur... On aime beaucoup les coupoles à Carrières-sur-Seine, et les élèves voudraient en coiffer chaque partie de l'église.

Puis, assistée de Danièle, Marie-Dominique distribue aux enfants des blocs de bois et un cintre. But de l'exercice : construire une voûte qui doit rester en place une fois le cintre ôté. Dans un premier temps, Marie-Dominique construit seule, sous l'œil attentif des enfants. Elle assemble les pierres de chaque côté du cintre, puis dessus, enlève celui-ci, la voûte s'écroule. « Comment faire ? », interroge-t-elle. « Ajouter du ciment », lance une voix. « Du ciment, je n'en ai pas, alors ? » « Il faut monter les murs de soutien », suggère Marc. « D'accord, essayons. » Cette fois, c'est bon.

Alors, par petits groupes, les enfants assemblent, et se prennent au jeu. La première équipe a terminé et, délicatement, retire le cintre-support. A peine le temps de s'exclamer : « Ça tient ! »... que tout s'effondre. « Les murs de soutien ne sont pas bien montés », explique Danièle. Ici, c'est la clef de voûte qui ne cale pas l'ensemble ; là, les pierres n'étaient pas correctement alignées. Mais, peu à peu, nullement rebuté par les échecs successifs, chaque groupe réussit.

Jean-François, un petit blond frisé de douze ans, en jean et pull rouge, est ravi du résultat. « C'est amusant ? » « Oui, et maintenant je sais comment tout cela tient... »

Les spécialistes au travail

Expliquer un ensemble architectural, découvrir les problèmes de poussée, faire comprendre les difficultés des bâtisseurs du Moyen Age, tel est le but de l'atelier d'architecture.

Après avoir « joué » aux architectes, les enfants montent au second étage du musée. Là, ils pénètrent dans différentes salles, reconstitution de voûtes d'églises romanes et gothiques. « Les voûtes romanes sont très lourdes, souligne Marie-Dominique, ce qui explique l'épaisseur des murs. Voyez, on ne peut y ouvrir que de très petites fenêtres. » Attentifs, les élèves participent, découvrent les voûtes d'arête, d'ogive, s'étonnent de la richesse colorée des fresques murales et, de salle en salle, suivent les progrès des architectes d'autrefois.

Redescendus à l'atelier, ils vont ensuite remonter morceau par morceau la maquette de la cathédrale gothique. Surpris, ils apprendront que la charpente en bois protège les voûtes d'ogive, que le rôle du toit est d'écarter la pluie, et qu'un arc-boutant sert à bouter, c'est-à-dire à pousser.

Actifs, ils s'interpellent, conseillent, s'énervent. « Ils participent beaucoup, dit Marie-Dominique. Il est très rare qu'ils restent le nez en l'air. Cela dépend en grande partie des enseignants. Les élèves qui ont préparé la visite avec un professeur, d'histoire par exemple, posent des questions plus précises. »

Les ateliers pour enfants du musée des Monuments français ont été créés à l'initiative de Marie-Thérèse Gazeau, une ancienne conférencière spécialiste des visites scolaires, aussi passionnée par l'art que par la pédagogie, attachée aujourd'hui au bureau d'Action éducative et culturelle de la direction des Musées de France.

Marie-Thérèse Gazeau avait remarqué, lorsqu'elle racontait aux enfants l'histoire des artistes du Moyen Age, qu'ils étaient surtout curieux de savoir comment ceux-ci travaillaient, quels matériaux et quels outils ils utilisaient. Les conférenciers, peu préparés à ce genre de questions, ne satisfaisaient qu'en partie la curiosité des jeunes visiteurs. Marie-Thérèse Gazeau comprit qu'il fallait trouver une nouvelle formule pour attirer les enfants dans les musées, et notamment au musée des Monuments français, trop souvent déserté.

Elle mit au point un projet de programme éducatif original, fondé sur une double démarche de confrontation aux œuvres, et de manipulation au sein d'ateliers.

L'idée fut acceptée, et un budget de 21 millions de centimes fut voté. L'opération a été financée par les ministères de la Culture et de l'Education et par le Fonds d'intervention culturelle.

Restait à concrétiser le projet, ouvrir les ateliers. Marie-Thérèse Gazeau rencontra des architectes, des sculpteurs, des tailleurs de pierre, des carriers, des fresquistes, des maîtres verriers... Elle alla sur le terrain chercher matériel et outils. Puis elle fit réaliser des diapositives montrant les spécialistes au travail.

Le ciseau et la boucharde

Les cinquièmes du collège Maurice-Berteaux montaient ce matin la maquette de la cathédrale gothique. Demain, d'autres enfants manieront le ciseau droit



et la boucharde à l'atelier de sculpture. Après avoir suivi un montage audio-visuel sur le travail dans une carrière, ils apprendront à reconnaître le calcaire, la meulière ou le grès rose d'Alsace.

Les quatre ateliers sont ouverts gratuitement aux scolaires accompagnés par leurs enseignants, tous les jours sauf le mardi et le dimanche. Le samedi après-midi, les ateliers accueillent les individuels par groupes de quinze.

L'an dernier, le bureau d'Action éducative et culturelle de la direction des









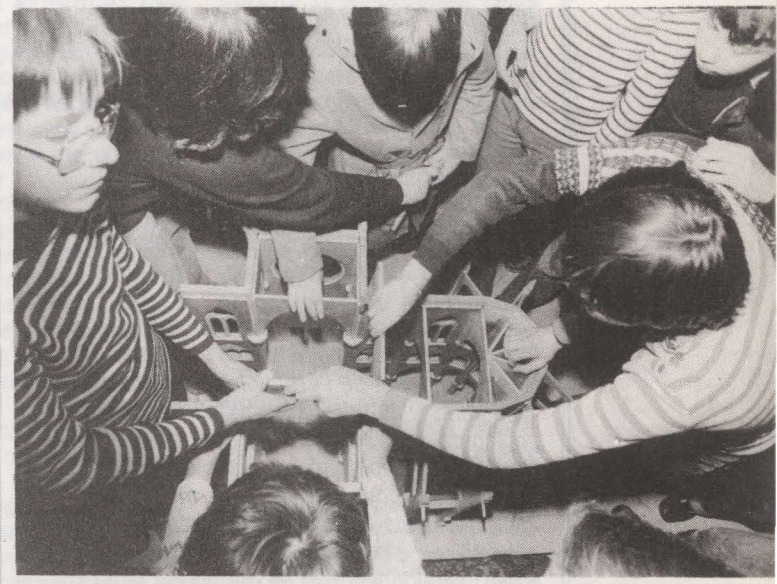



Musées de France a accueilli, au cours de ses activités pédagogiques, trois cent soixante mille enfants.

Ils seront cette année bien plus nombreux, si l'on en croit Marie-Thérèse Gazeau. Les ateliers passionnent enseignants et élèves, et il faut s'inscrire longtemps à l'avance si l'on veut avoir une chance de manier le ciseau droit du sculpteur, ou de construire une voûte romane.

NICOLE DU ROY
et MARYSE WOLINSKI

LE SCANDALE DE LA SOUFRIERE SE POURSUIT

par Haroun Tazieff

Ce que l'on a appelé l'«affaire de la Soufrière » — ce volcan de l'île de la Guadeloupe — mérite que, malgré la volonté de l'étouffer ou plutôt à cause d'elle. on en parle quelque peu, aujourd'hui que l'éruption est terminée depuis plus d'une année pleine.

« Beaucoup de bruit pour rien », disait Shakespeare. Ce fut le cas de cette très modeste éruption volcanique à laquelle préfet, ministre, prétendus volcanologues et mass media dispensaient à qui mieux mieux des superlatifs cataclysmiques. D'août à novembre 1976, presse, radios et télévisions ont chaque jour claironné les propos alarmistes dont l'origine était un professeur qui venait soi-même de se proclamer volcanologue et qui servait de caution scientifique aux autorités gouvernementales.

Fin novembre, et du jour au lendemain, en pleine éruption cependant, le silence le plus absolu s'établit. La Soufrière semblait ainsi avoir disparu brusquement. Sinon de la surface du globe, du moins de celle des journaux, imprimés ou « audio-visuels ». La raison en était simple : la commission internationale d'experts réunie par le C.n.r.s. venait de délivrer son verdict : il n'y avait jamais eu de danger, il n'y en avait toujours pas, et il convenait d'autoriser les populations évacuées depuis la tin août — soixante-quinze mille personnes — à rentrer chez elles. Ce que l'on fit le 1er décembre, mais au terme de quatre mois de propagande mensongèrement alarmiste, en disant aux gens : « Vous pouvez réintégrer vos domiciles. Mais c'est à vos risques et périls. » Ce qui explique que certaines personnes, traumatisées par la peur des catastrophes imminentes trop longtemps proclamées, ne se soient pas encore résolues à retourner en Basse-Terre.

Ce que la commission internationale avait énoncé était exactement ce que je répétais depuis le début de l'éruption. Les raisons pour lesquelles l'autorité administrative refusa de m'écouter et s'abrita derrière un savant dénué de toute compétence volcanologique — et, de surcroît, coupable de faux et d'usage de faux destiné à accréditer ses prédictions alarmantes —, c'est une histoire fort peu claire. Les Guadeloupéens m'en ont donné une explication, que je rapporte dans mon livre sur la Soufrière (1). Elle est vraisemblable. Si elle est vraie, elle situe le niveau de certains des préfets et de certains des ministres qui « gouvernent » la France. Cette lugubre affaire a coûté 135 014 308 francs aux contribuables. C'est du moins le chiffre que le ministre de l'Intérieur a donné en réponse à la question écrite — une année auparavant — d'Henri Michel, député du

(1) Flammarion, été 1978.

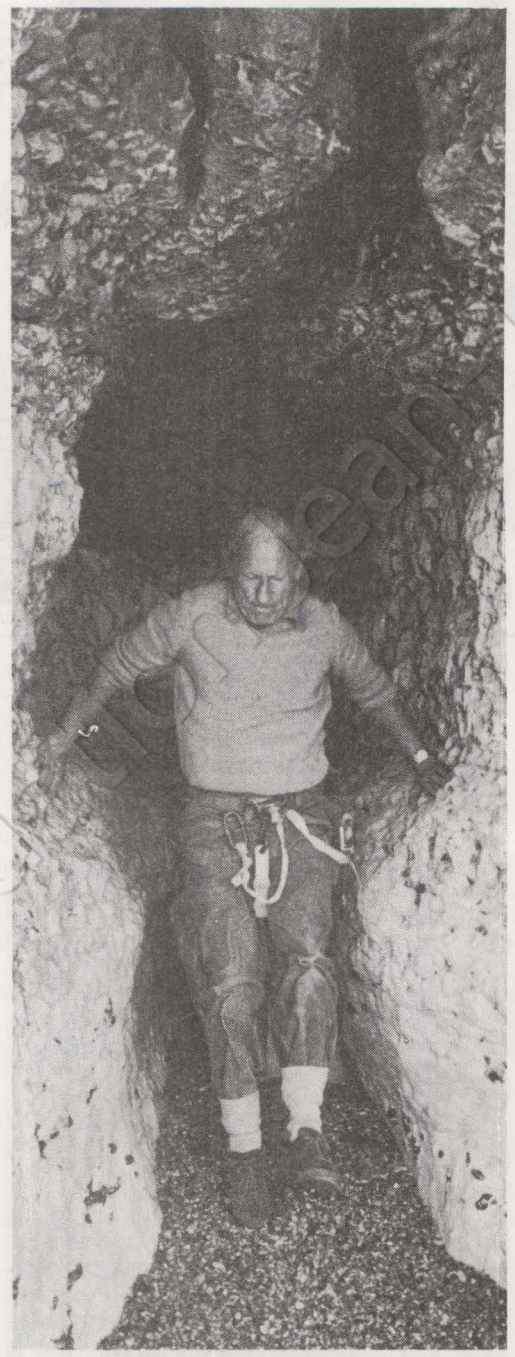

P.s. Mais deux hauts fonctionnaires de l'Intérieur m'ont affirmé que les dépenses de ce seul ministère-là, à l'exclusion de ceux de la Santé, de la Défense et de l'Agriculture entre autres, et sans tenir compte des milliards de manque à gagner subis par le département de la Guadeloupe — récolte bananière perdue, annulation des séjours des touristes venus d'outre-mer, etc. —, approchent des 300 millions de francs. Le coût total de cette géniale opération en dépasserait huit cents.

Tout cela est du passé, et les électeurs ont reconduit les ministres qui les ont fait participer à ces somptueuses dépenses (qui ne sont pas, bien évidemment, perdues pour tout le monde). Le présent comme l'avenir sont plus graves. D'une part, la protection des populations qui vivent sous la menace des volcans actifs français — Soufrière, montagne Pelée, piton de la Fournaise, sans parler de ceux des Nouvelles Hébrides —, protection prétendument assurée par des scientifiques ne possédant rigoureusement aucune compétence en matière de volcanologie, scientifiques dépendant du même professeur qui s'était rendu coupable des affirmations mensongères lors de l'affaire de la Soufrière, cette protection n'est assurée en rien. Je pose la question : que va-t-il se produire lorsque se réveillera, dans un mois ou dans dix ans, la montagne Pelée à la Martinique ou, de nouveau, la Soufrière à la Guadeloupe ? Les prétendus volcanologues, dénués de toute expérience en la matière, vont-ils retomber dans un alarmisme injustifié mais terriblement coûteux, ou, craignant de récidiver dans le ridicule, feront-ils montre d'un optimisme hors de propos qui, comme en 1902 à la Martinique, conduira à un holocauste ? Et de toute façon, les populations concernées les croiront-ils ? Quelle est, à ce propos, la réponse des autorités « responsables », je veux dire le département de la Sécurité civile du ministère de l'Intérieur ?

L'autre situation scandaleuse est celle du monde universitaire français : non seulement le délit majeur que constitue, pour un scientifique, le fait de mentir sur des chiffres n'a-t-il pas été sanctionné, mais il n'a même pas été blâmé. Et le professeur coupable est encore et toujours titulaire des postes de responsabilité importants auxquels, grâce à ses talents divers, il avait accédé. Et ce monsieur corrompt le monde des sciences de la terre françaises et, professeur de faculté, il corrompt la jeunesse.

Haroun Tazieff vient de gagner son procès contre le professeur Mattauer : 5 000 F de dommages-intérêts, qui seront affectés au budget des recherches volcanologiques : le groupe que dirige Tazieff vient en effet de voir ses crédits réduits des deux tiers.

Condamné pour diffamation et machination, le professeur Mattauer avait dirigé contre Tazieff une véritable cabale. Après un article paru en mars 1977 dans « la Recherche » sur le scandale de la Soufrière, il avait demandé à vingt-six scientifiques d'écrire au journal pour se plaindre du comportement du grand volcanologue français. Lui-même l'avait quasiment traité de charlatan et de non-scientifique...

ITALIE : AVATARS DU P.S.I.

Séduit par Epinay, tenté par Bad Godesberg, coincé entre les géants démocrate-chrétien et communiste, le P.s.i. essaie d'être un parti européen

De notre correspondant

« Un chapitre s'est clos, un autre s'est ouvert dans l'histoire du plus ancien et du plus jeune parti italien », affirmait Bettino Craxi, secrétaire national du P.s.i. à l'issue du 41e congrès du Parti socialiste. Ce dernier, qui s'est tenu du 29 mars au 2 avril à Turin, ville creuset de la tradition socialiste italienne, sera-t-il l'Epinay du P.s.i. ?

Sous une pluie fine, des carabiniers, l'arme à la bretelle, des camions blindés de la police, un millier de travailleurs mobilisés pour le service d'ordre, des fouilles très minutieuses à l'entrée du Palais des sports de la ville — situé à 1 km de la caserne où étaient jugés les « chefs historiques » des Brigades rouges — ont rappelé aux 740 délégués et aux 3 000 invités le drame de l'Italie d'aujourd'hui. L'hypothèque de l'enlèvement d'Aldo Moro et l'échec de la gauche en France ont lourdement pesé sur les débats. Ce congrès, le premier depuis l'échec du P.s.i. aux élections du 20 juin 1976 (9,6 % des voix), se tenait au lendemain de l'accord entre les six partis, né pour faire face « à l'urgence de la crise » devenue réalité. Or, l'union nationale sous l'hégémonie de la D.c. et du P.c.i. implique des choix stratégiques et organisationnels nouveaux pour un parti socialiste. Après avoir connu le « frontisme » avec le P.c.i. dans l'après-guerre, puis le centre-gauche dans les années 1960-1970 aux côtés de la D.c., proclamé l'« alternative » sans en avoir les moyens politiques au congrès précédent, le P.s.i. s'est trouvé réduit à la portion congrue.

En juillet 1976, un « golpe » des générations montantes — gauche lombardienne menée par Signorile, allié aux « autonomistes » de Craxi — faisait de ce dernier le secrétaire du P.s.i. Le congrès de Turin se devait de légitimer cette nouvelle direction, de lui donner les moyens de poursuivre la transformation du parti. Avec 63 % des mandats, c'est chose faite. Le soleil levant du vieux blason a été remplacé par l'œillet rouge, les fleurs semblent porter bonheur à l'« eurosocialisme ». Pourtant, le ravalement de la vieille maison ne s'est pas fait que sur la façade. Au cours des trente dernières années, le P.s.i. était lentement mais inexorablement réduit jusqu'à n'être qu'un parti de « notables » — gérant leurs petites zones de « pouvoir dans le pouvoir » que leur concédait la D.c. ou P.c.i. : c'était l'époque du parti charnière, où le

→



Bettino Craxi, au dernier congrès du P.s.i., à Turin.

Aldo Moro est maintenant enlevé depuis vingt jours. L'enquête piétine toujours, et les Brigades rouges n'ont toujours nettement et officiellement pas demandé quoi que ce soit en échange de la liberté du président de la D.c. En fait, à la différence de la R.A.F. (Fraction armée rouge) en Allemagne fédérale, les Brigades rouges tentent un enjeu plus politique, un enjeu qui va au-delà de l'éventuelle libération de leurs « chefs historiques » en prison. Criminelles, mégalomanes, les Brigades rouges n'en ont pas moins une logique stratégique, qui apparaît de plus en plus nettement au fil de leurs communiqués. Leur premier communiqué accompagné de la photo de Moro en « prison » annonçait un procès « du peuple ». Le deuxième, diffusé à la presse la veille de Pâques, dressait l'« acte d'accusation » au « hiérarque le plus élevé de ce régime » et à la D.c. Son argumentation, particulièrement habile, reprenait — à propos du rôle de la D.c. dans la restructuration capitaliste — des thèmes qui étaient encore ceux de la gauche communiste il y a quelques années. Le troisième enfin, envoyé le 29 mars et accompagné d'une lettre manuscrite à Cossiga (ministre de l'Intérieur) de Moro en prison, semble confirmer que le premier objectif des ravisseurs est d'extorquer une « confession » dans une espèce de grotesque parodie de procès stalinien. Cette première lettre laisse entendre que « le sacrifice d'un innocent à un principe abstrait de légalité est inadmissible ». Ballon d'essai pour sonder les réactions du monde politique à un échange ? Si le Vatican acceptait d'être intermédiaire, le P.c.i., en premier lieu, et à sa suite la D.c., à contrecœur, ont déclaré que la démocratie ne peut accepter le chantage des terroristes. Mais, en tant que telles, les Brigades rouges n'ont rien proposé, donc elles n'ont pas à reculer. C'est Moro personnellement (même si c'est probablement sous la dictée) qui a fait la proposition. Les Brigades rouges atteignent donc un second objectif, celui de la « mort politique » de leur prisonnier, qui, devenu en quinze jours, plus que jamais, symbole de la République démocratique, s'humilie devant ses ravisseurs.

En outre, la lettre laisse entendre que le chantage ne se fera pas sur sa vie, mais pour éviter qu'il ne soit amené « à parler de choses désagréables et dangereuses ». Chantage donc à d'éventuelles révélations, qui, si elles n'apportaient rien de nouveau à trente ans de scandales, au rôle joué par la D.c. et par certains ministres, n'en porteraient pas moins un coup incontestable au prestige de la République, et en particulier obligeraient la gauche à devoir « couvrir » la D.c. de ce qui pourrait être mis au jour.

Mardi, une nouvelle lettre de Moro, adressée au secrétaire général de la D.C., était rendue publique. Ce texte reflète l'inquiétude grandissante du prisonnier, ses craintes. Mais c'est surtout un plaidoyer pour une « négociation ». Adjurant ses amis de revenir sur leur fermeté, Moro leur demande d'avoir le « courage » de prendre une autre décision. Mais, pour l'instant, aucun des partis de « l'état d'urgence » ne semble être prêt à céder. Aussi, nombreux sont ceux qui attendent, presque amusés, ce que serait un « procès » de la D.c.

pourcentage d'employés d'Etat dans ses 450 000 militants était encore plus élevé que dans la D.c. En deux ans, sous la poigne de Craxi et de Signorile, le parti a commencé à changer. Les faux adhérents des fédérations du Sud ont été rayés. Des hommes nouveaux ont été promus. Dans les syndicats, dans la C.g.i.l., surtout dans l'U.i.l. — où Benvenuto a été nommé secrétaire —, les militants socialistes sont aujourd'hui présents.

Les « intellectuels » du parti ont rédigé un « projet socialiste » qui, au travers d'une analyse serrée des contradictions de la société italienne, déduit le rôle « autonome » que peut jouer le P.s.i. pour sa transformation.

S'il refuse l'union nationale, il ne sera plus compris, surtout actuellement, par l'électorat. Mais l'accord d'urgence rend encore plus rigide le jeu politique : en y participant, le P.s.i. risque de perdre toute autonomie politique et de se confondre avec le P.c.i. L'union nationale est donc un choix « obligé ».

Les socialistes ont également pour la première fois reconnu que la D.c. n'est pas seulement un parti de pouvoir, mais aussi parti de masse qui peut être associé à la transformation de l'Italie : somme toute, une analyse assez proche de celle du P.c.i. Bettino Craxi, prenant exemple sur la France, a voulu démontrer que les communistes ne sont pas prêts pour les « alternatives » de gauche. Cela laisse-t-il entendre que le P.c.i. lorgnera vers le centre, vers un rapport plus étroit avec la D.c. ? De nombreux commentateurs le pensent, et Lombardi a senti le besoin de rappeler que l'« alternative » reste l'axe stratégique du parti. En substance, le P.s.i. tentera de préparer l'alternative dans l'« union nationale ». « Il y a deux manières de gérer l'accord d'urgence, explique Cicchito l'une des têtes de la gauche lombardienne qui soutient Craxi, celui de chercher à tout prix, comme le P.c.i., les convergences avec la D.c. et celui des alliances conflictuelles », stratégie tout en nuances ou tout en ambiguïtés.

Ecartelé entre Epinay et Bad Godesberg (1), le P.s.i. essaie désormais d'être un parti européen, un parti de « managers » qui regarde vers les social-démocraties du Nord. C'est l'image que veut en donner Craxi. Pourtant, étouffé entre la D.c. et le P.c.i., le P.s.i., s'il ne réussit pas à développer une « propre présence sociale », risque de n'être plus qu'un « parti d'érosion », récupérant d'un côté les votes qui refluent sur la droite du P.c.i. et de l'autre une certaine « dissidence libertaire » qui ne peut, non plus, trouver un débouché dans le P.c.i.

MARC SEMO

(1) Congrès à l'occasion duquel la S.p.d., en 1959, a abandonné toute référence à la lutte des classes.

IRAN: LE CHAH SUR UN VOLCAN

Les Américains vont-ils continuer à tenir à bout de bras, un régime haï et un monarque qui a pour trône un volcan ?

DES l'élection de Jimmy Carter, certains libéraux iraniens pensaient que le nouveau président allait réviser la stratégie américaine — qu'il allait, en quelque sorte, donner un grand coup de pied dans les deux béquilles dont ses prédécesseurs avaient doté le régime Pahlavi : l'armée et la Savak (l'omniprésente police politique).

En effet, elles ne s'étaient que mollement manifestées contre l'explosion de contestation qui s'était fait jour parmi les intellectuels et les états-majors de l'opposition politique iranienne dès l'installation de Carter à la Maison-Blanche (voir « l'Unité » n° 257). Mais l'accalmie allait être de courte durée.

Alors que, le 15 novembre 1977, le chah est reçu par Carter, Washington vit sa plus grande manifestation depuis la fin de la guerre du Vietnam. Des milliers d'étudiants iraniens perturbent les cérémonies d'accueil pour réclamer la chute du monarque. La réponse ne se fait pas attendre : trois jours plus tard, la Savak ouvre le feu sur un défilé d'étudiants qui manifestent pacifiquement à Téhéran. De nouveau, l'appareil policier se remet en marche, entraînant dans son sillage un cortège de sang, d'oppression et de larmes. L'illusion Carter avait duré exactement douze mois (voir « l'Unité » n° 274).

Naturellement, les intellectuels, étudiants et militants politiques de l'opposition sont les premiers à subir cette soudaine contre-attaque du régime. Pour lui, l'« intelligentsia » est coupée du reste du peuple, et la contestation de 1977 ne relève que de quelques « têtes pensan-

L'EXILÉ CONTRE L'EMPEREUR

Né le 9 avril 1900 à Khomeyn, près d'Isfahan, Ayatollah Khomeyni est le fils d'un haut membre du clergé qui est mort en combattant aux côtés des progressistes lors de la Révolution constitutionnelle de 1906.

Après des études théologiques et philosophiques à Qom, Khomeyni entame une action semi-clandestine pour mettre en œuvre « l'indépendance politique du pays islamique et le fondement du progrès du peuple du Coran », thèse qu'il formule dans un ouvrage qu'il publie en 1942.

En 1961, il entre en opposition ouverte contre le régime du chah. Il s'élève contre les réformes que l'administration Kennedy est résolue à imposer à l'Iran — celles que le chah appelle aujourd'hui sa « Révolution blanche » — et les décrit comme une série de mesures « dont l'objectif est de préparer le terrain pour la domination étrangère ».

En juin 1962, il est arrêté. Ce qui déclenche une série de

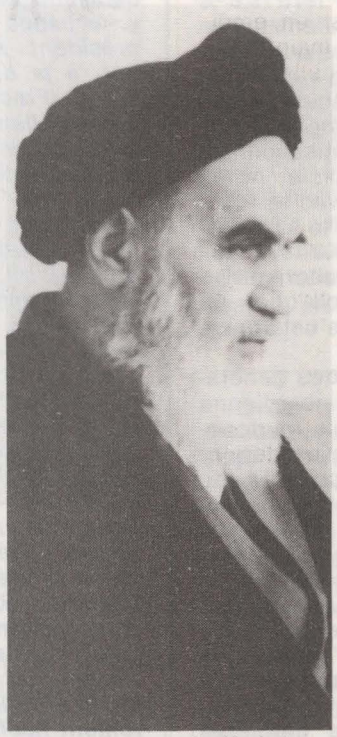

protestations, qui dégénèrent rapidement en révolte : le 15 juin 1962, cinq mille ouvriers, paysans et artisans sont tués lors d'affrontements avec l'armée.

En 1964, il s'élève avec violence contre une loi qui est votée par le Parlement iranien étendant l'immunité diplomatique aux conseillers militaires américains en Iran. A la suite de cela, il est exilé en Turquie, puis en Irak, où il se trouve depuis quatorze ans.

De son exil, il n'a cessé de combattre le régime Pahlavi, qu'il dénonce comme étant « illégitime dès le premier jour ». Il s'est notamment élevé contre les célébrations des deux mille cinq cents ans de la monarchie iranienne en 1971, l'achat d'armements américains, les accords pétroliers, et il a interdit aux fidèles de se joindre au parti unique fondé par le chah en 1975.

Dans l'une de ses dernières déclarations, il demande à tous les partis politiques qui sont pour l'indépendance nationale de s'unir contre la domination américaine et pour renverser le chah. Il semble aujourd'hui que son appel ait été entendu.

A. F.

tes » — nationalistes, démocrates, socialistes et marxistes — qui se manifestent dans les ghettos universitaires. Pour le gouvernement, quoi qu'il fasse ou dise, la majorité resterait silencieuse, amorphe et corvéable à merci. Le chah juge donc le moment propice pour s'attaquer à l'opposition religieuse. Une erreur d'appréciation qui va peut-être lui coûter cher.

Terrible carnage

Le 7 janvier, la Savak fait ainsi paraître, dans un quotidien officiel, un article injurieux à l'égard d'Ayatollah Khomeyni (voir notre encadré). Le lendemain, les oulémas de la ville sainte de Qom — 180 000 habitants — organisent des marches pacifiques de protestation. Des cortèges défilent de la maison d'un ayatollah (haute autorité chiite) à une autre, demandant qu'ils soutiennent publiquement Khomeyni. A la fin de la journée, la ville entière est mobilisée. Devant l'ampleur de ce mouvement populaire, la police politique décide d'agir. Le lendemain, alors qu'une foule de cinq mille personnes se dirige vers la maison d'un dignitaire religieux, la Savak ouvre le feu avec des mitraillettes. Le carnage est terrible. Plus d'une centaine de personnes sont tuées.

Le lendemain, tout l'Iran est en émoi. Pour l'opposition, il s'agit maintenant d'organiser une riposte à l'échelle nationale, de trouver un moyen de mobiliser le pays contre ce massacre. Ainsi, le quarantième jour des tueries — jour de deuil traditionnel dans l'Islam — est proclamé « jour de deuil national » par quatre des plus hautes autorités religieuses. Le 18 février, une grève générale est donc déclenchée à travers tout le pays. Commerçants, artisans, étudiants, ouvriers et paysans répondent spontanément à l'appel, et des millions d'Iraniens prennent la rue pour démontrer leur opposition au régime.

A Tabriz — 600 000 habitants et capitale de l'Azerbaïdjan —, la police est débordée par les événements. La Savak se met à tirer sur ceux qui défilent pacifiquement dans les grandes artères de la ville. La manifestation tourne alors à l'émeute, et l'armée est appelée d'urgence pour rétablir l'ordre. Bilan : plus d'une centaine de tués et près de mille blessés.

Désormais, l'épreuve de force est engagée entre le peuple et le régime. Une fois de plus, pour commémorer le quarantième jour des massacres de Tabriz, les mêmes hauts dignitaires proclament le vendredi 31 mars « jour de deuil national » et demandent à tous les Iraniens de manifester leur hostilité à la politique de répression. Cette fois, des dirigeants des partis politiques de l'opposition se joignent également à cet appel.

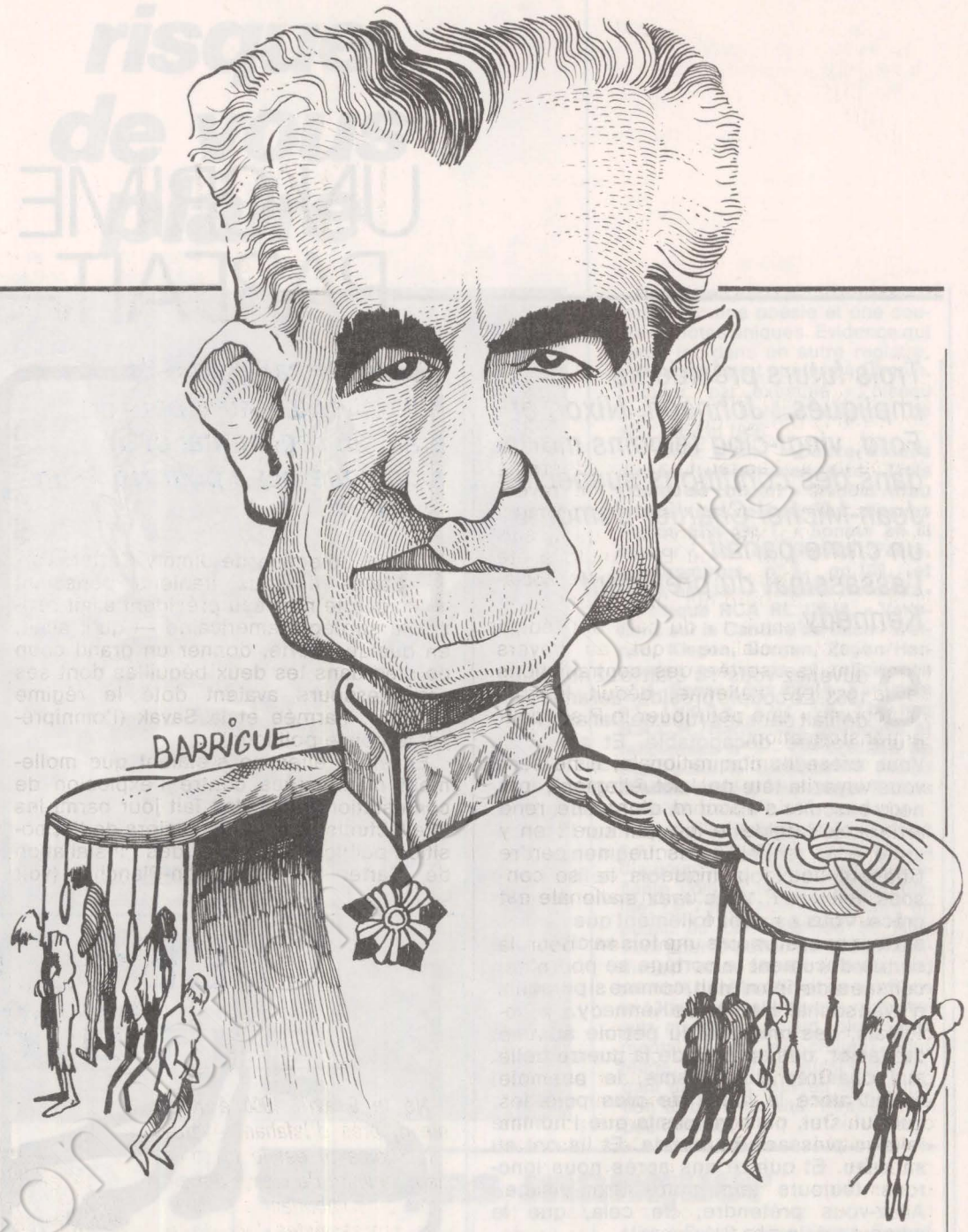

Dès le jeudi 30 mars, des affrontements violents et des manifestations secouent tout le pays. Pendant quarante-huit heures, la province d'Azerbaïdjan est en grève. Quatre mille ouvriers de Kashan débrayent à leur tour. Les grandes villes de Téhéran, Mashad, Isfahan, Chiraz et Yazd sont le théâtre de manifestations de masse. On relève des morts et des blessés. Des mots d'ordre sont lancés par l'opposition : indépendance nationale, fin de la dictature, retour de Khomeyni, libération de tous les prisonniers politiques, fin de la censure...

Laché par ses alliés ?

S'il est encore trop tôt pour faire le bilan exact de cette vague de révolte qui monte du fond de l'Iran, deux faits peuvent déjà être dégagés : ces manifestations populaires sont les plus importantes que le pays ait connues depuis la chute de Mossadegh en 1953, et le régime du chah ne peut que les réprimer et non les contrôler, réagir et non prévenir. Il est ainsi placé en position défensive, marquant un net recul par rapport à l'opposition, qui sort maintenant de son isolement et passe ouvertement à l'offensive.

Jimmy Carter doit se poser bien des questions. A partir du moment où, en Iran, tous les courants politiques ont démontré leur résolution d'abattre le régime, que le peuple a unanimement manifesté son opposition au chah, celui-ci ne voit-il pas sa position inversée à l'égard des Etats-Unis ? En effet, pour Washington, Mohammad Reza Pahlavi était considéré jusqu'ici comme un facteur de stabilité dans son propre pays, et par extension au Proche-Orient. Mais ces manifestations n'ont-elles pas démontré qu'il est désormais devenu l'élément le plus important de la déstabilisation de son propre régime, donc un foyer de tension dans une région explosive ?

Combattu par son propre peuple, le chah sera-t-il bientôt lâché par ses alliés extérieurs ? Dans bien des chancelleries occidentales, on s'interroge. Comment les Américains vont-ils continuer à appuyer un régime de plus en plus contesté, un monarque qui a pour trône un volcan, sans courir le risque de provoquer une insurrection générale ?

AHMAD FAROUGHY

UN CRIME PARFAIT

Trois futurs présidents impliqués : Johnson, Nixon et Ford, vingt-cinq témoins morts dans des conditions suspectes... Jean-Michel Charlier démonte un crime parfait : l'assassinat du président Kennedy

Souvenez-vous : c'était le 22 novembre 1963. Le couple présidentiel américain défilait dans les rues de Dallas, à bord d'une voiture décapotable. Et soudain... Vous entendez claquer les coups de feu. vous voyez la tête de John Fitzgerald Kennedy basculer d'abord en avant, ensuite en arrière, et Jacqueline grimper sur la carosserie pour recueillir des fragments d'os. Une fois, deux fois, trois fois, le film défile sous vos yeux. Vous avez envie de crier grâce. Vous espérez follement que l'assassin manque, au moins une fois sa cible, que sur un document le cortège se poursuive, comme si de rien n'était, comme si personne n'avait souhaité la mort de Kennedy.

Mais, des magnats du pétrole aux rois de l'acier, des apôtres de la guerre froide aux chantres du racisme, le président s'était attiré la haine de plus puissants que lui. Oui, plus puissants que l'homme le plus puissant du monde. Et ils ont eu sa peau. Et quinze ans après nous ignorons toujours ieur nom, leur visage ! Allez-vous prétendre, de cela, que le crime ne paie pas ?

Pourtant, si les hautes instances ont classé l'affaire, la conscience populaire, en Europe comme en Amérique, s'obstine à réclamer des éclaircissements. Le rapport Warren lui restant sur l'estomac, elle a contraint Washington d'ouvrir une nouvelle enquête, dotée d'un budget de treize millions de dollars et dirigée par un certain Richard Sprague. Et c'est ici que la télévision intervient.

Jean-Michel Charlier, réalisateur de F.r. 3, à qui nous devons toute une série de « dossiers à sensation », de Stavisky à Tschombé, en passant par Al Capone et William Randolf Hearst, a profité de l'aubaine pour tenter de faire le point sur le « mystère Kennedy ». De dizaines d'interviews recueillies, de centaines de courts métrages et de documents d'archives découverts, il a tiré trois émissions dont l'exceptionnel intérêt se double d'un suspense digne des meilleures énigmes policières (les 14, 21 et 28 avril, à 20 h 30, sur F.r. 3). Déjà la plupart des pays d'Europe et les Etats-Unis ont acheté cette série, incitant chacun de nous à jouer au détective amateur.

Les professionnels, surtout quand ils ont échoué et menti, ont tort de traiter de lubies les soupçons et les hypothèses qui

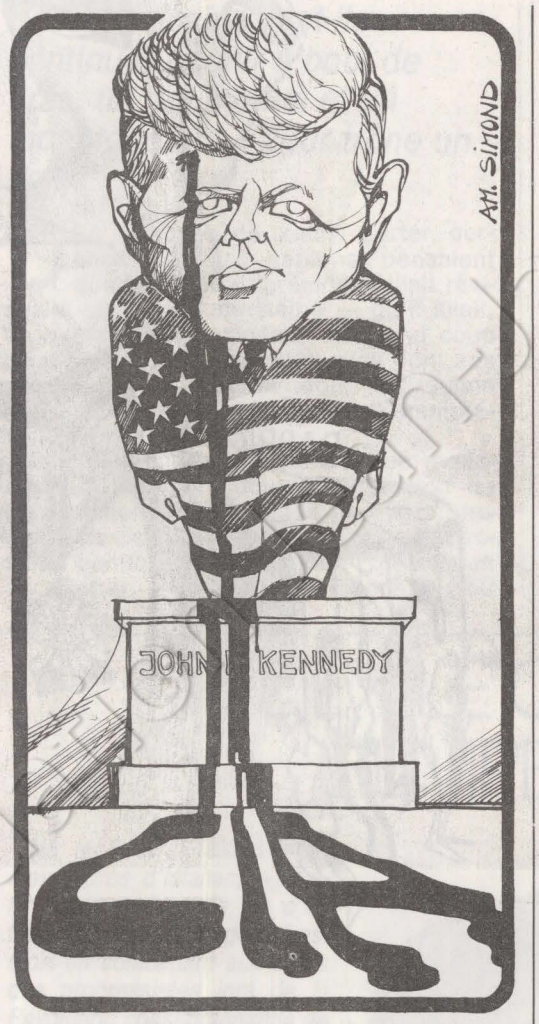

circulent dans le public. Hier, la presse américaine accusait les Français d'« espionnite aiguë », parce qu'ils flairaient un complot sous la thèse officielle qui désignait Lee Harvey Oswald comme unique coupable. Aujourd'hui, le scepticisme s'impose à tous. Les questions que soulève Charlier, les contradictions, les aberrations qu'il démasque dissipent un rideau de fumée et nous permettent d'entrevoir, non pas la vérité (la connaîtrons-nous jamais ?), mais une nébuleuse de pistes qui s'entrecroisent, se chevauchent, pour déboucher ensemble sur Dallas.

Le saviez-vous, Oswald était un exécrable tireur ? Son score dans les Marines le prouve... Le maire de Dallas, responsable du trajet du cortège, avait pour frère un certain général Campbell, dégommé par Kennedy après l'échec de la baie des Cochons (à Cuba) et qui vouait au président une haine tenace. Le F.b.i. et la C.i.a. étaient au courant des risques d'un attentat et possédaient un dossier sur Oswald. Pas de trace, en revanche, des quarante-huit heures d'interrogatoire du suspect numéro un, la police ne disposant ni d'un magnétophone ni même d'une sténo ! Saviez-vous que Jack Ruby, qui exécuta Oswald en direct sur le petit écran, servait d'indicateur aux flics ? Et qu'avant de mourir, il supplia vainement Gerald Ford de l'emmener à Washington, où sa vie lui semblait moins menacée ? Saviez-vous qu'on avait retrouvé un second film d'amateur tourné à la minute fatidique et qu'il en dit long sur le parcours des balles, sur l'origine des tirs ? Saviez-vous que le cerveau du président avait disparu ? Que cent vingt-cinq témoins — parmi lesquels la logeuse d'Oswald, son chauffeur de taxi, le shérif de la ville — ont péri de manière suspecte (suicide ou accident), depuis 1963 ? Et que Jean-Michel Charlier a reçu, durant son enquête à La Nouvelle-Orléans, un coup de téléphone l'invitant à déguerpir ?

Il n'en fit rien. Il décida même de pousser plus avant ses recherches, ce qui nous vaudra, d'ici peu, deux nouvelles mises en question, sur les assassinats de Bob Kennedy et de Martin Luther King. Lui reprochera-t-on de jouer avec le feu ? Mais comment l'éteindre sans en repérer l'origine ? Vaut-il mieux qu'il chemine à couvert ?

GABRIELLE ROLIN

Y a d'l'abus !

• Invité de midi, Michel Debré, le saint patron des familles nombreuses, a enfourché son dada favori : « Cher Mourousi, je ne serais pas moi-même si je ne vous disais qu'il n'y a pas de politique sans politique de la natalité. A votre âge, j'étais fort en colère contre les générations précédentes qui avaient laissé s'affaiblir la France » (T.f. 1, le 29 mars). Et le cher Mourousi d'opiner du bonnet, comme s'il prenait l'engagement de croître et se multiplier.

• « Les Français ont voté pour la liberté ; eh bien, la liberté des prix en fait partie », a fièrement lancé François Ceyrac, toutes griffes dehors (A. 2, le 29 mars). Et si M. Barre n'est pas content, qu'il aille pleurer chez son coiffeur !

• Si les trois chaînes consentent à montrer quelques Bretons en colère, elles se gardent de leur donner la parole. T.f. 1 a pourtant tendu le micro à un fermier bien tranquille, qui collaborait au nettoyage avec son camion-citerne. Patatras, lui aussi en a gros sur le cœur. « J'ai fait mes comptes, je ne pourrai pas continuer, ça me revient trop cher. » Réponse de l'Etat : « Silence dans les rangs ou gare à la réquisition ! »

au risque de vous plaire

disques

O comme opéra

*** Wolfgang Amadeus Mozart : « la Clémence de Titus » - Janet Baker, Yvonne Minton, Stuart Burrows, Frederica von Stade, Lucia Popp, Robert Lloyd. Orchestre et chœurs de Covent Garden, direction Colin Davis - un coffret trois disques Philips 9500180/1/2. « Cosi Fan Tutte » - Kiri Te Kanawa, Frederica von Stade, Teresa Stratas, Jules Bastin, Davis Rendall, Philippe Huttenlocher. Orchestre Philharmonique de Strasbourg, direction Alain Lombard - 1 coffret 3 disques Erato 71111/2/3. « Les Noces de Figaro » - Teresa Berganza, Judith Blegen, Heather Harper, Geraint Evans, Dietrich Fischer-Dieskau - English Chamber Orchestra, direction Daniel Barenboïm - un coffret quatre disque EMI, 2C 165-02856/9.**



Teresa Berganza.

Ces nouveaux enregistrements ne feront pas oublier ceux de Karl Boehm ou de von Karajan. Pourtant, Frederica von Stade, Lucia Popp, Teresa Berganza et Dietrich Fischer-Dieskau sont en pleine forme et au mieux de leurs immenses moyens vocaux.

Trésors du piano

*** Wolfgang Amadeus Mozart : « Concertos pour piano et orchestre, n° 9 en mi bémol majeur K.271 - Jeune Homme - et n° 19 en fa majeur K.279 » - Clara Haskil (piano) et Orchestre radio-symphonique de Stuttgart, direction Carl Schuricht - un disque IPG, mono 7618.**

Pirate « officialisé », ce disque repique une diffusion radiophonique (1952-1956). Pour notre plus grand bonheur. Malgré un orchestre un peu trop puissant, Haskil est pure poésie et intériorité là où Barenboïm par exemple (disque EMI) est seulement tragique. Le doigté fait merveille dans les mouvements lents, mais dans le final du 19e impossible d'oublier Maria Joao Pires (Erato). Splendide !



Mozart.



Franz Liszt, vu par Solo.

*** Robert Schumann : « Scènes d'enfants, Scènes de la forêt, Variations Abegg, Bünte Blätter » - Clara Haskil (piano) - un disque Philips, 6570036 - Coll. « Grandioso ».**

Une vision qui d'abord surprend, mais avec une poésie et une coulée de notes uniques. Evidence qui serait ici, dans un autre registre, celle que Cortot confère à Chopin. Ecouter, par exemple « l'oiseau prophète ». Enregistrements de 1952, 1954 et 1956.

***** Franz Liszt : **« Douze Etudes d'exécution transcendante - Trois Etudes de concert » Claudio Arrau (piano) - un coffret deux disques Philips 6598-490/1. « Sonate en si mineur » et, de Gabriel Fauré, « Impromptus n° 5, op.109, et n° 13, op.119 » - Vladimir Horowitz - un disque RCA RL 12548. « Variations sur la Cantate de Bach - Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen/Harmonies poétiques et religieuses n° 4 - Pensée des morts - Fantaisie et fugue sur le thème B.A.C.H./Harmonies poétiques et religieuses n° 3 - Bénédiction de Dieu dans la solitude » - Alfred Brendel (piano) - un disque Philips 9500-286.**

La célèbre sonate de Liszt jouée par l'une des divinités d'aujourd'hui. Technique stupéfiante comme liée à l'intellectualité. Le 7 mai, Horowitz jouera en public au Carnegie-Hall de New York pour le public européen. Tandis qu'Arrau, un autre très grand pianiste d'aujourd'hui, sera à Paris le 12 juin. Aussi virtuose qu'Horowitz mais plus chaud, plus sentimental (Arrau est chilien). Plus jeune, Brendel est aussi transcendant dans ces œuvres de méditation et de virtuosité. Peut-être un peu distant.

à ne pas manquer

Le second Printemps de Bourges

Le Printemps de Bourges, premier du nom, avait été, en 1977, l'événement de l'année dans le monde de la chanson : tout ce qui n'est pas « show-biz » s'y était retrouvé pour une grande fête provinciale, de Charles Trenet à Bernard Lavilliers, en passant par Lény Escudéro, Henri Tachan, Catherine Ribeiro et des dizaines d'autres. Un grand coup au cœur pour les milliers de festivaliers venus dans la cité de Jacques Cœur comme on vole en Avignon : pour se venger de la grisaille du quotidien.

Bourges relance son Printemps pour la seconde fois, du 12 au 18 avril. La fête sera-t-elle au rendez-vous cette année ? L'institution remplaçant la « divine surprise », pourra-t-on s'ébaubir devant un plateau qui n'a guère changé en un an ? Les seules révélations seront étrangères. Mais, si vous êtes dans le coin, il y aura quand même du beau monde : Areski et Brigitte Fontaine, Claire, Lluis Llach, Michel Buhler, Gilles Servat, Renaud, Jean Sommer, Pia Colombo, Georges Moustaki, Graeme Allwright, Christian Dente, Jacques-Alie Deschamps, etc.

Un inédit de Proust

« La Revue contemporaine », vous connaissez ? Sûrement pas. C'est dans ses colonnes que Marcel Proust avait fait paraître, en 1896, une nouvelle écrite par lui en 1893 et que les Editions Gallimard viennent de publier en livre. « Une nouvelle inédite de Marcel Proust », crie la bande de l'ouvrage. Les fervents proustiens ont dû se précipiter sur la proie... et être bien déçus !

Cette historiette n'est qu'un brouillon. Cette relique est bien poussiéreuse. Proust a fait mieux par la suite. Heureusement pour lui ! Et pour nous. Le seul intérêt de la chose : les obsessions de Proust y affeurent déjà, qui feront les délices d'« Un amour de Swann ». L'asthme est déjà là, les orchidées aussi et les rencontres mondaines qui accoucheront d'amours cruelles. Ah oui, la nouvelle s'intitule « l'Indifférent » !

Violonistes soviétiques

*** Jean Sibelius : « Concerto pour violon en ré mineur op :47/Humoresques op.87 » - David Oistrakh (violon) - Orchestre symphonique de la radio de l'U.r.s.s., direction Guennadi Rojdestvenski - un disque Chant du monde/Mélodia LDX 78649.**

Mineur pour certains, Sibelius est adoré des Soviétiques, par parenté avec le Nord sans doute. Oistrakh n'a pas la chaleur de Heifez (enregistrement de 1935 avec sir Thomas Beecham EMI), question d'époque probablement. Dans le troisième mouvement, Oistrakh est magnifique. Difficile d'opter pour l'une des deux versions.

* Ludwig Von Beethoven : **« Concerto pour violon en ré majeur op.61 ». Guidon Kremer (violon) - Orchestre Philharmonique de Moscou, direction Waldemar Nelson - un disque Chant du monde/Mélodia LDX 78653.**

Guidon Kremer, jeune vedette soviétique, sera à Paris le 12 avril (salle Pleyel) ; ici il donne un aperçu de son talent, hélas compromis par un orchestre effacé et sans saveur qui ne prépare en rien l'émotion de l'œuvre.

Anciens / baroques

* Vieux chants anglais : **Pro Cantione Antiqua London - un disque Harmonia Mundi IC065-99611.**

Œuvres à capella de Ravenscroft (1590-1633), Purcell (1659-1695), Lawes (1602-1645). Pureté, expressivité ; bref, vie sans égal.

* Jullan Bream : **« Récital (luth) » - un disque RCA RL42-411.**

Beaucoup de chaleur et d'intimité dans ce choix de pièces anciennes, interprétées par l'un des plus grands luthistes contemporains. Bream apporte à Dowland, Byrd, etc., ce quelque chose qui rend une œuvre attachante. Remarquable !

Jazz

*** Christian Escoudé - Michel Graillier (Musica Records 3017).**

Le fils spirituel de Django Reinhardt, Escoudé, avait déjà mené une passionnante expérience en dialoguant avec le violoncelle de Jean-Charles Capon (« les Quatre Eléments »). Il récidive ici avec le même succès en compagnie de l'inventif piano de Graillier.

*** Odyssey (R.c.a. PL 12 204).**

La musique « soul » recèle le pire à côté du meilleur. Mais ce jeune groupe a ancré dans la tradition vocale noire des thèmes originaux parfaitement mis en place.

*** Alan Price (United Artist 30 133).**

Le retour en solitaire du fondateur des Animals, dont on n'a pas oublié la musique écrite pour le



Ella Fitzgerald.

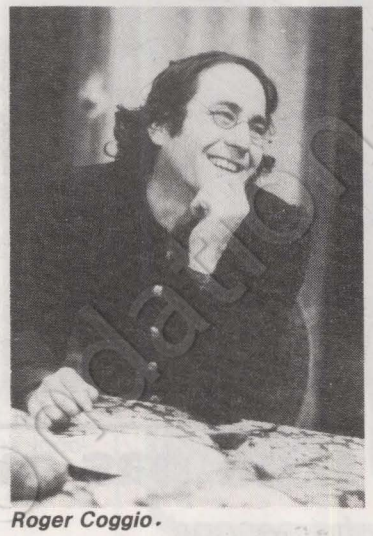

Roger Coggio.

fameux film de Lindsay Anderson « O lucky man ». Un vrai pro.

*** Ella Fitzgerald : The Rodgers and Hart Songbook (Verve 2610-044).**

De « Lover » à « Blue Moon », en passant par « Funny Valentine », un matériau archi-connu qu'Ella régénère avec la même finesse que, précédemment, Cole Porter.

*** Max Roach : The Loadstar (Horo-Soul Posters 9-10).**

Le plus grand batteur du monde est aussi Noir engagé. Et l'une des deux parties de ce double album admirable est consacrée « aux étudiants du monde entier qui ont donné leur vie pour la liberté ».

*** The Doc Watson Family (Chant du monde FWX 51 021).**

L'aurore de la musique « country » : un bouquet de ballades et de « blues blancs » par Watson et les siens... plus quelques voisins.

*** Archie Shepp : Parisian concert I (Sun Records 114).**

En public, un hommage à Parker, à Rollins aussi, par le maître de ce néo-classicisme du jazz qui trouve là un véritable manifeste : « Hoo Ray ».

Pierre Charras et Marie-France Sauton dans « la Vague ».





Alain Tenenbaum et Jean Lescot dans « les Fourberies de Scapin ».

théâtre

PARIS

*** Théâtre national de Chaillot : « Dans la jungle des villes », de Bertolt Brecht. Mise en scène de François Dupeyron (du 19 avril au 20 mai).**

Esprit bohème, nihilisme et satanisme hantent ce Brecht première manière, ce révolté que les intellectuels « marxiens » voudraient bien escamoter. Brecht fut d'abord un révolté avant de rallier le socialisme. C'est un chemin assez courant...

*** Théâtre Adyar (35, avenue Raap, 7e) : « les Mystères de Paris », d'après Eugène Sue. Mise en scène de Yan Philip et Carole Laborit (jusqu'au 6 mai).**

L'argent en scène : moyen de rédemption pour les personnages du spectacle, moteur du mélodrame pour le dramaturge. Du populisme sauvage.

*** Nouveau Carré : « La Vague », de Jean-Jacques Varoujean. Mise en scène de Régis Santon (jusqu'au 20 mai).**

Une femme, amoureuse de la vie à en crever, fait scandale dans une petite ville balnéaire du sud de l'Angleterre. « Pas de vague ! », ordonneront les bien-pensants.

*** Théâtre de la Renaissance : « le Journal d'un fou », de Gogol. Mise en scène de Francis Perrot et Roger Coggio (depuis le 23 mars).**

Coggio a déjà joué plus de 1800 fois ce spectacle. On espère qu'il n'est pas trop essoufflé...

*** Théâtre la Bruyère : « Louise Michel ou les Œillets rouges », de Dominique Houdart. Mise en scène de l'auteur (depuis le 6 avril).**

De la marionnette et de la meilleure. Pour saluer « la Pétroleuse ». Pour chanter « la Vierge rouge ». De la belle ouvrage.

*** Théâtre national de l'Odéon : « la Manifestation », de Philippe Madral. Mise en scène de Jacques Rosner (jusqu'au 30 avril).**

Madral a librement adapté le roman de Paul Nizan « le Cheval de Troie ». Pour narrer des événements qui se déroulent dans une ville de sous-préfecture, en France, entre deux dimanches de juin 1934. D'un beau livre Madral a fait une belle pièce.

*** Lucernaire-Forum : « Punk et punk et Colegram », d'Arrabal. Mise en scène de Georges Vitaly (à partir du 10 avril).**

Un délire politique qui n'est pas si loin de la réalité. Puisqu'on y retrouve : un policier russe, un policier chilien, un nazi, un secrétaire général d'un parti communiste et une victime anonyme. Un coktail explosif !

BANLIEUE

*** Cartoucherie de Vincennes : « Si l'été revenait », d'Arthur Adamov. Mise en scène de Gilles Chavassieux (du 24 avril au 24 mai).**

Un rêve en quatre variations, où chacun réinvente le monde à sa façon, pour lui-même et pour les autres. Les espoirs d'Adamov sont toujours à l'ordre du jour.

*** Maison de la culture de Nanterre : « Jacques le Fataliste », d'après Diderot. Mise en scène d'Alain Bézu.**

Jacques dans la France de 1773, où dix mille oisifs vivent sur le dos de vingt-trois millions d'hommes. Le ras-le-bol approche à grands pas...

PROVINCE

*** Villeneuve-d'Ascq (Espace Rose des Vents) : « la liquidation de Monsieur Joseph K. », de Jacques Kraemer. Mise en scène d'Alain Weiss (jusqu'au 26 avril).**

Un petit commerçant disparaît, et toute la vie d'un quartier est changée..

*** Grenoble (maison de la culture) : « Maître Puntila et son valet Matti », de Bertolt Brecht. Mise en scène de Georges Lavaudant (jusqu'au 12 mai).**

Une des rares pièces poétiques de Brecht, avec des senteurs de campagne et des douceurs nocturnes. La bouffonnerie est aussi au rendez-vous. Mais la politique n'est pas évacuée pour autant : la lutte de classes existe, même dans les contrées bucoliques !

*** Dijon (théâtre du Parvis-Saint-Jean) : « Le show meurt », de et par Pitou (jusqu'au 29 avril).**

Les errances d'un chômeur. La fausse-couche de sa femme. Rien que du très quotidien. Pour en rire — une fois n'est pas coutume — l'espace d'une soirée.

*** Marseille (Nouveau Théâtre national) : « le Malade imaginaire », de Molière. Mise en scène de Marcel Maréchal (du 18 avril au 21 mai).**

Maréchal s'attaque de nouveau au « patron » de tous les saltimbanques : Molière. A travers une pièce qu'il dit être « la plus shakespearienne » de son maître à jouer.

TOURNEE

*** « Les Fourberies de Scapin », de Molière. Par les Tréteaux du Midi. Mise en scène de Jacques Echantillon.**

A Montpellier les 21, 24, 25, 27 et 28 avril. A Béziers le 26. A Castelnaudary le 2 mai. A Carcassonne le 5 mai.

télévision

VENDREDI 7 AVRIL

T.f. 1

« Singoalla », film de Christian-Jaque. Un chevalier suédois se fait snober par une bohémienne. Tout est possible au Moyen Age ! (14 h 55).

Nicolas Peyrac chante Mississipi River (22 h 25).

A. 2

« Un ours pas comme les autres » : fin du feuilleton dont le héros violoncelliste se convertit au jardinage (20 h 30).

Quelques jeunes gens d'aujourd'hui : un comédien, un prêtre, un aventurier présentent leur génération à Bernard Pivot (21 h 35).

« Les Indes noires » : Jules Verne ressuscité par Marcel Bluwal, un chef-d'œuvre (22 h 50).

F.r. 3

Un million d'oiseaux au portes du désert : entre le Sahara et l'Atlantique, le dernier paradis terrestre (20 h 30).

La révolution nucléaire : une nouvelle série consacrée à l'atome, son histoire, son emploi, son avenir (21 h 20).

SAMEDI 8 AVRIL

A. 2

« Madame le Juge » face à un adolescent soupçonné de parricide. Simone Signoret toujours exemplaire (20 h 35).

F.r. 3

« Tom et Julie », film de Nina Companeez : peut-on être fidèle à l'espoir de ses vingt ans ? (20 h 30).

DIMANCHE 9 AVRIL

T.f. 1

« Flammes sur l'Adriatique » : la Résistance yougoslave, vue par Alexandre Astruc (18 h).

« Aux frontières de l'Inde » : en 1905, un officier britannique sauve le fils d'un maharadjah et la nurse du bébé (20 h 30).

A. 2

« Chili impressions » : voyage au bout de la droite. La grande parade des généraux, ridicules et sanguinaires. Un implacable reportage de José-Maria Bergosa — si le tribunal l'y autorise... (21 h 40).

F.r. 3

« Les Pontons de Rochefort » : Arthur Conte a suivi le calvaire des prêtres déportés sous la Terreur (20 h 05).

Peter Townsend, ancien as de guerre devenu, pour son malheur, écuyer de la princesse Margaret, sur la sellette de l'Homme en question (21 h 35).

LUNDI 10 AVRIL

T.f. 1

« La Vipère », film de William Wyler : Bette Davis aux longues dents ne fait qu'une bouchée d'un mari infirme (20 h 30).

A. 2

Zig-zag : une initiation à l'art cubiste (22 h 25).

F.r. 3

« Oublie-moi, Mandoline », film de Michel Wyn : un employé modèle vole au secours d'une collègue qui s'est emparée des fausses factures du patron (20 h 30).

MARDI 11 AVRIL

T.f. 1

Le Transsibérien : Moscou-Vladivostok en wagons-lits, le plus fascinant voyage du monde (20 h 30).

Quoi de neuf sur la Lune ? Des savants soviétiques et américains font le point (21 h 22).

L'âge d'or du fer : troisième volet de « Paris pour mémoire », la naissance de la tour Eiffel (22 h).

A. 2

L'Italie face à ses difficultés : les Dossiers de l'écran présentent des films récents et ouvrent un débat entre politicologues (20 h 30).

F.r. 3

« La Tempête », film d'Alberto Lattuada, tiré d'une nouvelle d'Alexandre Pouchkine. Une sombre idylle au temps des tsars (20 h 30).

MERCREDI 12 AVRIL

T.f. 1

« Claudine à l'école » : Colette assaisonnée à la sauce « Playboy » par Edouard Molinaro. Des écolières clignent de l'œil et remuent du croupion. Willy doit en frétiller dans sa tombe (20 h 30).



Raf Vallone et Simone Signoret.



Bette Davis vue par Solo.



Marie-Hélène Breillat en Claudine.

Malraux et Goya : une rencontre saisie par Jean-Marie Drot (22 h).

A. 2

Match retour de coupe d'Europe de football : revanche de Bastia contre ces fichues sauterelles suisses (20 h 30).

« L'Heure de la retraite » : elle est inévitable, mais qui s'y prépare ? Pierre Desgraupes enquête (22 h 15).

F.r. 3

« Fantômes à l'italienne » : Sofia Loren et Vittorio Gassman dans une comédie napolitaine (20 h 30).

JEUDI 13 AVRIL

T.f. 1

« Jean-Christophe » : un sanglant 1er Mai à Montrouge en 1912 (20 h 30).

L'Evénement : magazine d'actualité d'Henri Marque, Christian Bernadac et Julien Besançon (21 h 20).

A. 2

L'Affaire von Rath. Pourquoi, en 1938, un jeune égaré a-t-il assassiné le diplomate von Rath ? Pierre Bellemare interroge l'Histoire (20 h 35).

F.r. 3

Tribune libre : la C.f.d.t. (19 h 40).

« Thérèse Raquin » : Emile Zola adapté par Marcel Carné et Charles Spaak. Simone Signoret hésite à quitter son mari pour ce beau fauve de Raf Vallone. Le crime passionnel ne paie pas (20 h 30)..

Les prix les plus bas:

la preuve par 250 grandes marques

DARTY

TV. ELECTROMENAGER. HI-FI.

Petites annonces

Association loi 1901, échanges internationaux et voyages d'étud s, recherche délégué général. Expérience gestion financière et de personnel ; expérience de vie associative ou analogue ; connaissance milieu rural ; forte capacité d'organisation et d'animation. Une langue étrangère est souhaitée.

Ecrire au journal, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris (Service Annonces), qui transmettra.

Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) recrute d'urgence un rédacteur pour service culturel. Poste immédiatement disponible. Conditions statutaires. Adresser candidature à M. le Maire, 77190 Dammarie-les-Lys.

Ville moyenne de la région lyonnaise recherche un ingénieur subdivisionnaire du Génie civil ou un architecte au salaire mensuel de 5 500 F.

Ecrire à « l'Unité », qui transmettra.

Directeur stagiaire de centre de vacances, ayant l'expérience d'une quinzaine de centres, cherche une direction pour les mois de juillet et d'août.

Ecrire à D. Barella, Bois de Chainville, Champrond-en-Perchet, 28400 Nogent-le-Rotrou.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron, 21, av. F.-Drouet 02310 Charly-sur-Marne

19 à 23 F T.T.C. départ

Prix pour comités et collectivités. Tarif sur demande, tél. : (23) 82.01.97.

presse-édition publicité

c'est une réalisation

inforsagepress

209, rue d'Arras Lille Tél. 52.01.09

faites connaître votre ACTION

faites connaître votre REGION

par l'intermédiaire

DE NOTRE SOCIETE

S.E.C.

SOCIETE D'ENTREPRISES DE CANALISATIONS

145, avenue de Saint-Ouen, 75 - PARIS 17e.

Centre de travaux : 56 - LORIENT, 25, rue Brizeux.

Tous travaux de canalisations :

EAU - GAZ - ASSAINISSEMENTS ETUDES ET PROJETS

S.A. au capital de 2 000 000 de francs.

R.C. Seine 56 B 11-392

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

la grande vente promotionnelle continue

achetez maintenant votre résidence près de la mer !

A SEIGNOSSE-LE-PENON, DANS LA REGION DE BIARRITZ

merlin S.A. SUR LA COTE AQUITAINE

UN SITE EXCEPTIONNEL ENTRE LA MER ET LA FORET...
DES PETITS IMMEUBLES DE STYLE LANDAIS



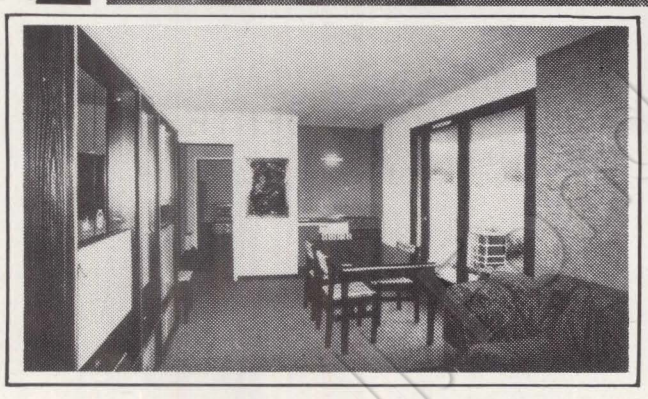

bloc cuisine entièrement équipé avec plaques de cuisson électriques, plus four - évier inox avec égouttoir - meuble-rangement sous évier - réfrigérateur 130 l. - salle de bains aménagée - moquette bouclée - peintures terminées - TRAVAUX CONTROLES PAR LE BUREAU SOCOTEC.

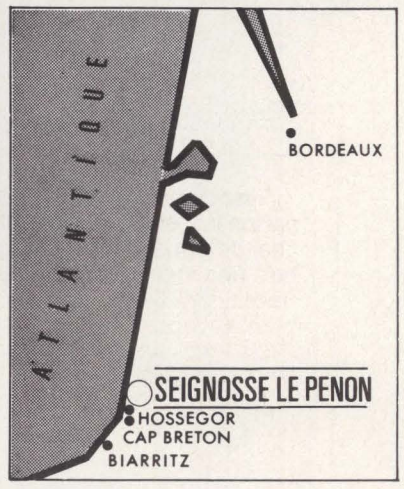

PRIX-MERLIN SENSATIONNELS !

UN EXEMPLE :
SUPERBES 2 PIECES

99.000 F

AVEC SEULEMENT UN PREMIER VERSEMENT DE 5 % A LA RÉSERVATION, 15 % A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME.

PRIX VALABLE JUSQU'A ÉPUISEMENT DU STOCK

BUREAUX DE VENTE, SUR PLACE, A SEIGNOSSE- LE-PENON, OUVERTS TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION, DE 9 h A 19 h, MEME DIMANCHES ET JOURS FERIES - Tél. : (58) 72.33.31

RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER !

merlin S.A.

BUREAUX DE PARIS 31 RUE DE RIVOLI · 75004 Tél. **277.11.13**
ANGLE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE · METRO HOTEL DE VILLE
BUREAUX OUVERTS TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 9 H A 19 H SAUF DIMANCHES

BON A RETOURNER A MERLIN IMMOBILIER
31, RUE DE RIVOLI, 75004 PARIS
Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation sur tous vos programmes.

Nom .....
Adresse .....
.....

Pierre Mauroy



Héritiers de l'avenir

35 F

collection
"Les grands leaders"
dirigée par
Claude Glayman

Claude Estier

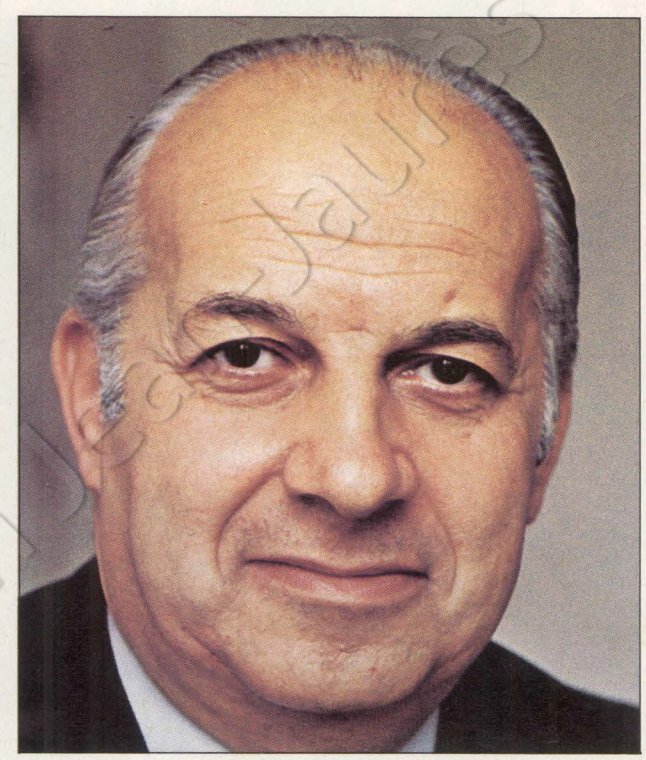

La plume au poing

Préface de François Mitterrand

35 F

collection
"Les grands journalistes"
dirigée par
Claude Glayman

Stock

Coll. Fondation Jaurès